

*Pour
une politique
européenne
d'éducation
au cinéma*

Rapport de Xavier LARDOUX
2 JUIN 2014

Sommaire

Lettre de mission de la Présidente du Centre national du cinéma
et de l'image animée (CNC) du 30 janvier 2014 p 4

Synthèse p 6

*I La nécessité d'une politique européenne
d'éducation au cinéma* p 11

- 1 Le spectateur européen de demain
- 2 L'éducation au cinéma plus que l'éducation à l'image
- 3 L'école : l'acteur décisif
- 4 Le cinéma, ciment d'une citoyenneté européenne

*II L'esquisse récente d'une politique européenne
d'éducation au cinéma* p 25

- 1 Les principales actions aujourd'hui en Europe et leurs limites
- 2 Un premier pas vers la mise en place d'une politique européenne

*III Pour le renforcement des actions européennes
d'éducation au cinéma* p 37

- 1 Les bonnes pratiques européennes au service d'un nouvel élan
 - 2 Les recommandations
-

Annexe 1

*Les bonnes pratiques européennes
qui pourraient faire école : en France* p 55

Annexe 2

*Les bonnes pratiques européennes
qui pourraient faire école : en Europe* p 67

Annexe 3

Liste des personnes sollicitées et auditionnées p 89

la présidente

12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16

01 44 34 34 40

Monsieur Xavier Lardoux
Directeur Général Adjoint
d'Unifrance Film
13 rue Henner
75009 Paris

Paris, le **30 JAN. 2014**

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

La France a mis en œuvre des dispositifs d'éducation artistique au cinéma qui reposent sur le principe de la découverte de la diversité de la création cinématographique dans les salles de cinéma.

Ecole et cinéma (mis en place en 1994), Collège au cinéma (1989), Lycéens et apprentis au cinéma (1998) proposent aux élèves, accompagnés de leurs enseignants, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées à leur intention dans des salles de cinéma. Ils ont pour objectif de faire découvrir le cinéma comme art, de susciter la curiosité du jeune public pour la diversité de la création cinématographique et de tisser des liens entre les jeunes générations et les salles de cinéma. Pour l'année scolaire 2011-2012, Ecole et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma ont concerné 1.410.000 élèves, ce qui constitue le plus important dispositif d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire.

Le CNC assure un rôle de coordination nationale, réunit les instances de concertation chargées de choisir les films qui seront proposés aux enseignants, et finance les documents pédagogiques d'accompagnement et les copies de films qui seront programmés.

Le CNC soutient également l'association Kyrnéa qui développe hors temps scolaire le dispositif « Passeurs d'images » qui s'adresse en priorité aux publics éloignés de l'offre culturelle (jeune des banlieues, publics en zone rurale).

Les collectivités territoriales sont des partenaires financiers indispensables de ces dispositifs. Elles ont aussi développé leurs propres actions en complémentarité des dispositifs nationaux coordonnés par le CNC : ateliers de pratique artistique, résidences de réalisateurs, actions de sensibilisation du jeune public dans le cadre des festivals de cinéma.

Comme évoqué par la Ministre de la Culture et de la Communication lors du Festival de Cannes 2013, et considérant ces enjeux et objectifs, je souhaite que soient recherchés les moyens d'accroître le développement européen des dispositifs

d'éducation au cinéma. Dans cette perspective, vous examinerez les partenariats bilatéraux qui existent et sur lesquels il est possible de s'appuyer ou qui pourront être mis en place, tels que les jumelages par exemple.

Vous établirez dans un premier temps un bilan des actions d'éducation au cinéma qui ont été mises en œuvre par des institutions ou des collectivités françaises avec des partenaires européens pour en tirer les lignes de force ou de faiblesse.

Vous examinerez également certains dispositifs nationaux d'éducation au cinéma d'autres pays européens qui pourraient être le socle d'une approche réciproque. Pour ce qui concerne les partenariats bilatéraux, après en avoir présenté le cadre institutionnel, vous rechercherez à tirer les leçons des réussites qui seraient susceptibles de faire exemple.

Vous proposerez un cadre dans lequel pourront s'inscrire des actions bilatérales ou multilatérales d'éducation au cinéma, tout en veillant notamment à valoriser la dimension artistique de l'éducation au cinéma, le lien plus particulier avec la salle de cinéma, la pratique éventuelle du cinéma ainsi que les moments d'échanges entre les enfants, médiateurs et professionnels européens. Vous établirez les grandes lignes d'un cahier des charges et donnerez des éléments de chiffrage pour le développement de ces actions. Vous identifierez les financements européens qui pourront être mobilisés.

Je vous remercie de me remettre votre rapport le 30 avril au plus tard. Un point d'étape à la fin du mois de mars permettra de fournir des éléments à la Ministre de la Culture et de la Communication qui organise un colloque sur l'Europe et la Culture les 4 et 5 avril 2014.

Les services du CNC, et notamment la direction de la création, des territoires et des publics, sont à votre disposition pour vous assister dans votre mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général Adjoint, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Frédérique Bredin



Synthèse

Pour une politique européenne d'éducation au cinéma

I- Ce rapport est né de la déclaration d'Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication de la République Française, qui avait rappelé, lors du 66^{ème} Festival de Cannes, en mai 2013, l'importance de la place à accorder à la culture dans le projet de l'Union européenne, à travers notamment le développement au plan européen, des dispositifs d'éducation artistique et culturelle en général, et d'éducation au cinéma en particulier. Cette déclaration a conduit à la mise en place d'une mission, le 30 janvier 2014, par Frédérique Bredin, Présidente du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), dont l'objectif visait à rechercher "les moyens d'accroître le développement européen des dispositifs d'éducation au cinéma".

Le présent rapport est donc le résultat de cette mission, qui a permis, de janvier à avril 2014, la rencontre d'une centaine d'acteurs, originaires de 22 pays européens.

Au regard de la multiplicité et de l'omniprésence des écrans, dominés par les majors américaines (notamment auprès du jeune et du très jeune public désormais), le rapport met, d'abord, en exergue, **la nécessité économique et politique de l'éducation au cinéma au niveau européen**. Il souligne le besoin d'étendre cette éducation à tous les enfants scolarisés (3- 18 ans), afin de former, dans la continuité, les spectateurs européens de demain et de consolider ainsi l'industrie cinématographique européenne et de renforcer l'exception culturelle. Pour son application concrète, plusieurs exigences doivent être soulignées :

- Partant du constat que le cinéma doit être, idéalement, appréhendé avant tout comme un art à part entière (et non pas comme un support pédagogique pour d'autres matières), le rapport milite, d'abord, pour « l'éducation au cinéma » plus que **pour « l'éducation à l'image » car l'éducation au cinéma** est, d'une certaine manière, le préalable indispensable à toute éducation à l'image, à tout apprentissage du regard.
- Après le critique Alain Bergala (*L'Hypothèse cinéma - petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs - 2002*), **le rapport réaffirme que l'école doit être le lieu premier** où l'éducation au cinéma doit s'appliquer - ce qui n'est pas souvent le cas à travers l'Europe- parce qu'elle a pour mission de démocratiser au mieux le savoir, d'une part, et qu'elle permet de s'adresser à un maximum d'enfants, sans barrière financière ou culturelle, d'autre part.
- Enfin, en s'appuyant sur les travaux de la philosophe américaine Martha Nussbaum (*Les émotions démocratiques ou comment former le citoyen du XXI^{ème} siècle - 2011*), le rapport soutient que l'éducation au cinéma doit prendre davantage en compte la dimension européenne, dans sa diversité et sa richesse culturelles évidemment, mais également dans sa dimension citoyenne. Initier les jeunes Européens à l'art du cinéma est **l'un des moyens de formation des citoyens de demain**, qui seront amenés à poursuivre le projet européen.

II- Dans un deuxième temps, le rapport dresse **une photographie des actions d'éducation au cinéma menées en Europe** en s'appuyant sur **une étude du *British Film Institute*, publiée en juillet 2011**, à la demande de la Commission européenne. Ce panorama décrit, de manière générale, les actions menées en distinguant les trois moments où elles sont mises en œuvre : dans le temps scolaire, en dehors du temps scolaire à l'école et, enfin, en dehors de l'école.

Le rapport met ensuite en avant **les principaux obstacles à l'éducation au cinéma en Europe** aujourd'hui : il s'agit, d'une manière générale, trop souvent du manque de prise de conscience et de considération pour des politiques d'éducation au cinéma, tant au niveau européen que national ; il s'agit aussi de la faiblesse des statistiques dans ce secteur, ainsi que celle des outils pédagogiques et des actions de formation notamment vis-à-vis des enseignants. En outre, il apparaît clairement que les financements sont insuffisants, que ce soit au niveau européen, national ou même local.

Enfin, le rapport rappelle **les grandes lignes de la politique européenne en matière cinématographique** dans le cadre du nouveau programme Europe Créative (2014-2020) et souligne que **la politique européenne en faveur de l'éducation au cinéma est toute récente** (depuis le 1^{er} janvier 2014). Si l'esquisse de cette nouvelle politique doit naturellement être saluée, le rapport constate qu'elle demeure néanmoins marginale (moins de 1% du budget de Média en 2014) et qu'**elle doit être clairement développée au niveau européen**, tout comme aux niveaux national et local.

III- Dans un troisième et dernier temps, ce rapport a, enfin, pour ambition de recenser des actions d'éducation au cinéma menées au sein de l'Union Européenne et qui portent, en elles-mêmes, **une dimension européenne**. Cet inventaire, projet par projet (*cf. Annexe 1 et 2*), ne prétend absolument pas à l'exhaustivité et est, au contraire, guidé par l'observation d'actions et de projets éclectiques et pertinents, qui concernent des enfants et des jeunes de 3 à 18 ans. Afin d'obtenir un tel recensement, **plus d'une centaine de personnes originaires de 22 pays européens différents** (*cf. Annexe 3*) ont été rencontrées, de février à avril 2014. Il s'agit à la fois des directeurs des Centres nationaux du film en Europe, des conseillers culturels et attachés audiovisuels des ambassades de France et de l'Institut français en Europe, des représentants de la Commission européenne, mais aussi bien sûr et surtout des porteurs de projet eux-mêmes à travers les différents pays (institutions, chaînes de télévision, directeurs de festivals, fédérations de salles de cinéma, associations, cinéastes...). Au total, **une cinquantaine d'initiatives à dimension européenne** sont ici mises en lumière. Bien que beaucoup soient développées au niveau national, une attention particulière a été portée aux projets bi-nationaux et trans-nationaux, qui pourraient faire école et tendre ainsi à un développement conséquent de l'éducation au cinéma en Europe.

Six types d'actions pertinentes ont été recensés et il apparaît que les projets les plus aboutis sont ceux qui, justement, parviennent à combiner plusieurs de ces dimensions :

- 1 Des projections en temps scolaire, souvent en salle, permettent à des élèves de découvrir des films de patrimoine et contemporains, pour les exploiter en classe, notamment en langues étrangères.
- 2 Des ateliers de pratique visent à faire réaliser, par des jeunes, des films, depuis la première idée de scénario jusqu'au montage final.
- 3 Des événements dédiés entièrement au jeune public – festivals, concours, prix – se développent avec pertinence depuis quelques années.

- 4 Des actions de formation sont mises en place à destination des enseignants, des exploitants et des animateurs, afin qu'ils puissent être de véritables « passeurs » cinématographiques auprès des plus jeunes.
- 5 Les nouveaux médias – sites Internet dédiés, plateformes de streaming ou de téléchargement, blogs – deviennent des canaux de plus en plus privilégiés pour l'éducation au cinéma.
- 6 Enfin, un recours croissant aux jumelages entre structures, villes ou régions européennes, est observé.

Enfin, en s'appuyant sur ces bonnes pratiques européennes, le rapport propose 10 recommandations :

- 1 Créer une Fondation européenne pour l'éducation au cinéma.
- 2 Créer un service d'offre cinématographique aux contenus européens pour le jeune public.
- 3 Développer massivement des actions d'éducation au cinéma qui mêlent approches artistique et linguistique.
- 4 Créer un programme de 20 films européens d'hier et d'aujourd'hui pour permettre leur circulation à travers l'Europe dans le temps scolaire, aussi bien en salle que dans les établissements scolaires.
- 5 Développer, aux niveaux national et européen, la formation en matière cinématographique des enseignants, exploitants et animateurs, en créant notamment un site internet pédagogique européen.
- 6 Conditionner davantage les aides européennes à la distribution et à l'exploitation à des actions d'éducation au cinéma.
- 7 Encourager les jumelages entre associations, villes et régions européennes autour du cinéma et de son apprentissage.
- 8 Créer un Festival de cinéma européen en ligne pour enfants.
- 9 Créer un véritable Prix européen des lycéens.
- 10 Donner systématiquement une dimension d'éducation au cinéma aux Capitales européennes de la culture.

Ainsi, ce rapport qui a été présenté à la Ministre de la Culture et de la Communication de la République Française et aux Présidents des CNC européens, réunis à Cannes le 18 mai 2014, a pour but, au lendemain des élections du nouveau Parlement européen et à la veille de la mise en place d'une nouvelle Commission européenne, de souligner l'urgence et la nécessité d'une politique européenne d'éducation au cinéma, pour des raisons tant économiques que citoyennes afin de renforcer l'industrie cinématographique européenne des prochaines années et de former bien sûr les spectateurs de demain.

Ce rapport sera notamment présenté dans les semaines qui viennent aux responsables du Programme Europe Créative, à la future Commission européenne, mais aussi au Conseil des ministres européens de la Culture, ainsi qu'aux principaux représentants des affaires culturelles au Parlement européen.

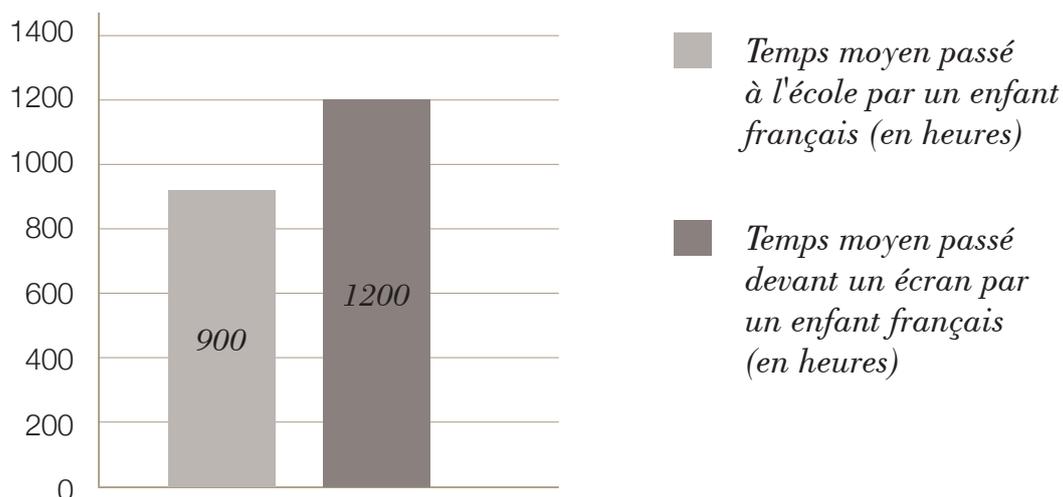
I

La nécessité d'une politique européenne d'éducation au cinéma

1 Le spectateur européen de demain

a/ Répondre à l'omniprésence des écrans, dominés par les majors américaines

Téléphones portables, ordinateurs, télévisions, tablettes, stations de jeux vidéo... : les écrans s'imposent partout, dans les lieux publics comme dans l'espace privé, et retiennent l'attention de tous, adultes comme enfants. Un jeune Français passerait en moyenne 3 heures 30 par jour devant un écran, soit 1200 heures par an contre 900 heures annuelles à l'école. Sur ses 3 heures 30 quotidiennes, 1 heure 55 est consacrée à l'utilisation d'internet via un ordinateur ou une tablette, alors que la télévision occupe 1 heure 35 minutes quotidiennes. Au niveau européen, la télévision serait regardée en moyenne 2 heures 14 par jour par un enfant, selon les derniers chiffres parus, pour l'année 2012¹. Sur internet, les jeunes manipulent la vidéo : Ipsos estime que 80% des jeunes Français de 13 à 19 ans fréquentent régulièrement un site de partage de vidéos, ce qui leur vaut désormais l'appellation de « *génération YouTube* ». La base de données communautaire MAVISE de l'Observatoire européen de l'Audiovisuel a rendu public, en juin 2013², des résultats sur le contenu des programmes consultés par les jeunes enfants à la télévision ou sur une tablette et constate que sur 309 chaînes pour enfants accessibles en Union Européenne, 157 – soit 50,8% – sont détenues par les mêmes trois groupes américains – Time Warner, The Walt Disney Company et Viacom – ce qui en dit long sur l'uniformisation des programmes qui sont familiers aux enfants, mais aussi sur l'absence de programmes européens qui leur soient dédiés.

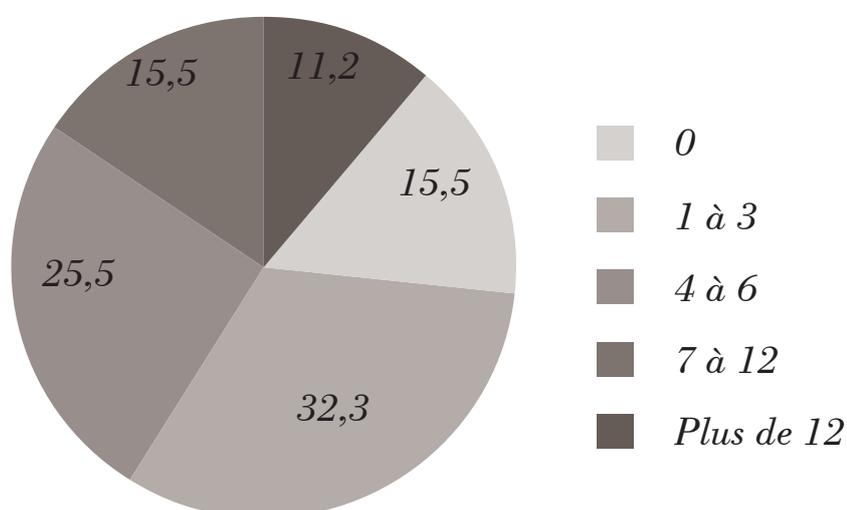


¹ Etude Eurodata TV Worldwide relayée par Médiamétrie, publiée en septembre 2013

² Observatoire Européen de l'Audiovisuel, annuaire 2012, publié en 2013

Parallèlement, les enfants et les jeunes sont également confrontés à un écran plus rare mais plus singulier : celui de la salle de cinéma. Les dernières statistiques réalisées par la Commission Européenne³ estimaient, qu'en 2006, parmi les jeunes ressortissants de 16 à 19 ans, 15,5% n'avaient vu aucun film dans l'année ; 32,3% étaient allés au cinéma entre une et trois fois ; 25,5% entre quatre et six fois ; 15,5% entre sept et douze fois ; et 11,2% seulement plus de douze fois. La médiane se situe à quatre films vus au cinéma dans l'année.

Nombre de films vus par les jeunes ressortissants de l'Union (16 - 19 ans)

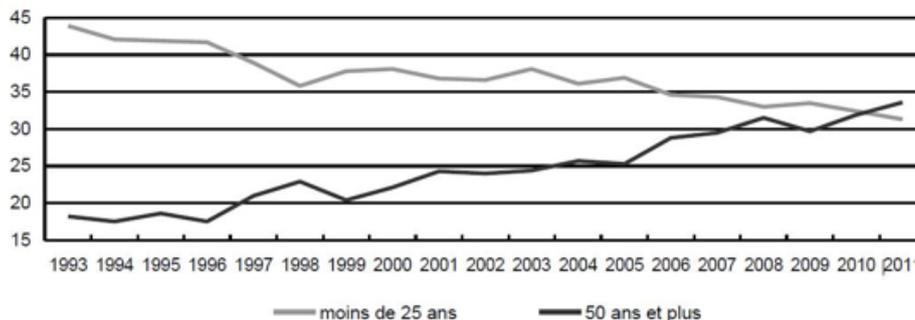


En France, les derniers chiffres publiés par le CNC (2013) soulignent que les jeunes sont moins nombreux qu'auparavant à aller au cinéma : représentant un peu moins du quart de la population totale en 2012, les moins de 25 ans constituent certes toujours la tranche d'âge la plus consommatrice de cinéma en France. Plus de 75% des 6-24 ans sont allés au moins une fois par an au cinéma sur la période 1993-2012. Néanmoins, il convient de souligner que l'évolution de la population cinématographique en fonction des tranches d'âge met en évidence un constat déjà établi dans la population française totale, celui du vieillissement de cette dernière : les moins de 25 ans représentent une part de plus en plus faible de la population française et ils sont également moins nombreux à aller au cinéma. Entre 1993 et 2012, la population cinématographique des 6-24 ans diminue de près de 900 000 individus. La domination des jeunes au sein du public du cinéma est ainsi moins massive que par le passé. En effet, la population cinématographique des 6-24 ans a décliné plus rapidement que leur population totale. Les moins de 25 ans représentent 44% des spectateurs en 1993 et 31,5% en 2012, soit une baisse de 12,5 points en vingt ans. La part des entrées de ce groupe passe de 48% en 1993 à 32% en 2012 et les entrées réalisées par les moins de 25 ans diminuent de 33% sur la période⁴.

³ www.epp.eurostat.eu/ à jour au 31 janvier 2014

⁴ Source : CNC - Médiamétrie Enquête 75 000 Cinéma - 6 ans et plus

Parts des jeunes et des seniors dans le public (%)



Source : CNC - Médiamétrie Enquête 75 000 Cinéma - 6 ans et plus.

Si la salle de cinéma demeure importante pour le jeune public, l'omniprésence des nouveaux écrans chez les 170 millions de jeunes ressortissants européens (entre 0 et 29 ans, au 1^{er} janvier 2014) a une double conséquence. Elle pourrait naturellement augmenter les risques, d'une part, de troubles de santé, dans le cas d'une surexposition, jouant sur l'anxiété des plus jeunes, selon une étude d'août 2013 du département en charge de la santé publique au sein du Ministère de la Santé du Royaume-Uni⁵. Elle installe, d'autre part, une nouvelle relation à l'image audiovisuelle, plus soutenue, plus régulière, plus addictive, mais pas nécessairement, dans la très grande majorité des cas, plus éclairée. La mise en relation quotidienne avec une image, réelle ou animée, dès le plus jeune âge, incite en effet à mieux l'accueillir, à apprendre à la recevoir, la comprendre, pour plus tard pouvoir la reconnaître et la mettre en perspective avec de nouvelles images. Le développement des écrans et leur accessibilité à tous aujourd'hui a créé une fracture générationnelle : les enfants, initiés très jeunes, sont plus à l'aise avec les outils audiovisuels que leurs aînés, mais, en un mot, ils digèrent vite l'image, la captent et l'oublient aussitôt dans un mouvement de zapping généralisé et frénétique.

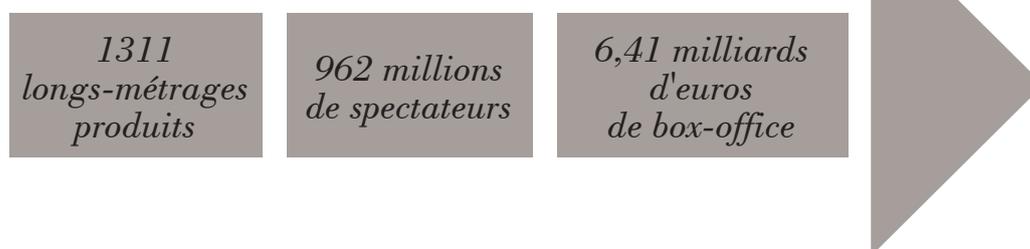
b/ Accompagner l'industrie du cinéma de demain en Europe

Ce sont ces jeunes gens, découvrant aujourd'hui le cinéma, en salle, en classe, chez eux, qui seront les spectateurs européens de demain, qui auront pour mission de faire vivre le cinéma de l'Europe et d'en défendre l'exception. Forte d'un parc de 29 620 écrans en 2011⁶, l'Union Européenne a la chance de connaître un dynamisme dans sa consommation de cinéma : 960 millions d'entrées sont comptabilisés en moyenne chaque année depuis le début des années 2 000, pour un box-office moyen de 6 milliards d'euros annuels. Ce box-office s'établit sur plus de 1 000 films produits chaque année, en augmentation (de 918 en 2005 à 1311 en 2011). Sur les 8 millions d'emplois qui dépendent du secteur culturel dans l'Union, une part importante concerne le cinéma. Maintenir la vitalité de cette industrie, aux résultats importants, est un défi pour les années à venir. Dans cette perspective, l'éducation au cinéma répond aussi à une nécessité économique, elle est un dispositif incontournable, le moyen structurel de pérenniser notre exception culturelle. Les millions de jeunes citoyens européens ont besoin de cette formation pour conforter, demain, le cinéma européen, développer les emplois qui le font exister, défendre ses capacités commerciales et ses retombées économiques, le promouvoir à l'étranger, en un mot, favoriser son économie

⁵ « Sedentary lifestyles and too much screen time affect children's wellbeing », publié par le Public Health England, le 30 août 2013

⁶ Les chiffres cités ici sont issus du rapport 2013 de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel.

fondé sur la diversité culturelle.



L'industrie du cinéma en Europe (ue 27) en 2011

Puisque chaque enfant passe davantage de temps à l'année devant un écran à regarder une œuvre ou à jouer, que de temps à l'école, il apparaît logique que l'attente principale des parents et la mission prioritaire de l'école soient de délivrer un ensemble de savoirs fondamentaux, dans des matières telles que la langue maternelle, les mathématiques, les sciences ou les langues vivantes, afin de former de futurs citoyens responsables et éclairés. L'école, comme le lieu de l'objectivité, de la connaissance démocratisée, s'opposerait alors à l'espace privé, où une grande partie de la culture personnelle se fait aujourd'hui via un écran. L'idée selon laquelle la confrontation à l'œuvre doit se faire dans un cadre privé, affectif, amical, familial, est confortée par la conception subjectiviste de l'art, qui - faut-il l'avouer - reste très majoritaire à travers les différents pays européens. Découvrir un film, une œuvre d'art, est en effet une expérience personnelle et subjective : on « rencontre » le film, on s'y « frotte », on le toise, on l'apprivoise, dans une relation qui fait appel à un goût singulier, une sensibilité intime, et qui ne saurait être parasitée par un individu extérieur quel qu'il soit. Dans cette approche, évidemment contestable, la démarche d'une éducation, d'une initiation à l'œuvre de cinéma, ne semblerait pas pertinente, venant accroître une relation à l'image qui est déjà extrêmement forte.

Au contraire, il nous semble plus que jamais nécessaire que soient mises en œuvre des stratégies cohérentes d'éducation au cinéma, à travers l'Europe. On a longtemps compté sur cette distinction entre, d'une part, l'école, comme le lieu de l'enseignement des grandes disciplines ; et d'autre part, l'espace privé – salle de cinéma et milieu familial – comme le lieu de la libre consommation de cinéma. Mais la dimension artistique du film trop peu enseignée, les disparités d'accès aux œuvres de cinéma, liées aux inégalités de capitaux humain, économique et géographique des familles, le manque de connaissances des films de patrimoine des Etats européens, et surtout la moindre cinéphilie, de manière générale, du corps enseignant en Europe, appellent à envisager, de manière urgente, la mise en place d'une éducation artistique au cinéma, la plus accessible possible pour chaque futur citoyen des pays de l'Union Européenne.

2 *L'éducation au cinéma plus que l'éducation à l'image*

Les images de toute nature sont aujourd'hui immédiatement accessibles, exploitables et diffusables instantanément par les jeunes générations. Il est important de souligner que la plupart de ces images ne sont pas de cinéma, mais de programmes et de séries télévisés, ainsi que de sites de partage de vidéos. A l'ère numérique, les frontières sont plus poreuses, plus perméables et la créativité n'est plus ainsi cantonnée au seul système de la production cinématographique classique : nombre de films professionnels et amateurs, souvent inventifs, sont réalisés, puis directement mis en ligne et librement partagés. Le développement d'internet est souvent perçu comme une menace pour les cinéphiles, mais il doit au contraire être appréhendé comme un immense atout pour l'accessibilité aux images et leur diffusion. Il a contribué à désacraliser et à faciliter la création des images et il est un outil trop précieux et trop bien maîtrisé par la jeune génération contemporaine pour ne pas être utilisé massivement dans les programmes éducatifs : on verra d'ailleurs que de nombreux projets d'éducation au cinéma existants ont recours à la diffusion en ligne pour rendre visibles leurs travaux. De même, la démocratisation de la télévision a permis la familiarisation avec des images de grande qualité via le développement d'une créativité nouvelle, notamment dans le domaine des séries télévisées. Empruntant de plus en plus aux codes du cinéma – dans leur mise en scène, leur narration, ayant parfois recours à des cinéastes ou des comédiens très reconnus – elles ont atteint un niveau d'exigence et d'inventivité qui séduit, à juste titre, la jeune génération, notamment les adolescents auxquels elle s'adresse plus particulièrement, dessinant parfois de nouvelles formes de cinéphilie.

Toutefois, il nous semble essentiel de rappeler, au risque de l'évidence, que, contrairement à la majorité de ces supports audiovisuels, le cinéma est avant tout un art, un art récent, mais dont le passé est déjà immensément riche et souvent méconnu des plus jeunes ; un art à part entière, qui donne à voir un regard subjectif et s'oppose ainsi à l'absence de point de vue de la grande majorité des images, dont les enfants sont inondés dès leur plus jeune âge. Plus qu'un facteur culturel, qu'un liant entre les citoyens, qu'un sujet de conversation ou de débat, le cinéma constitue (certes au même titre que la musique, la littérature, le théâtre, les beaux-arts ou les arts appliqués) un support, qui se distingue très généralement par sa dimension artistique, bref, par sa mise en scène.

Le jeune public, très à l'aise avec les outils numériques, est déjà familier des créations audiovisuelles diffusées sur internet ou à la télévision, dont il a très vite intégré les codes de narration, de rythme, d'esthétique. La nécessité d'une éducation, d'un accompagnement pédagogique de l'œuvre de cinéma, nous apparaît donc d'autant plus nécessaire car cet accompagnement permet l'accès à un art et son histoire, à une manière de voir, qui permet aussi par la suite de poser un autre regard, plus mûr, plus expérimenté, sur les images qui ne sont pas de cinéma. Il peut sans doute être pertinent de favoriser l'éducation à l'image (d'un journal télévisé, par exemple, comme certains l'analysent avec pertinence), mais il semble préférable de donner la priorité à l'éducation au cinéma (qu'il s'agisse de documentaire, d'animation ou de fiction), car l'éducation au cinéma est, d'une certaine manière, le préalable indispensable à toute éducation à l'image, à tout apprentissage du regard.

Comme chaque art, le cinéma a son langage propre, son vocabulaire, sa rhétorique. Distillée ici et là, par éclats, dans une critique de film d'un journal par exemple, elle n'est pas évidente à appréhender pour un jeune élève, semblant réservée aux initiés, aux créateurs. L'école se doit de transmettre les fondements nécessaires pour pouvoir s'approprier un tel langage : non seulement celui indispensable à l'analyse filmique – les mots désignant les mouvements de caméra, la lumière, le jeu, le genre, le découpage, etc. – mais également celui propre à l'industrie artistique, qui distingue la production, la distribution et l'exploitation, avec leurs besoins et leurs activités respectifs.

Par ailleurs, le cinéma, en tant qu'art, amène naturellement à se pencher sur de grands sujets, qu'ils soient métaphysiques, existentiels ou historiques. Le propos du film sur ces grands thèmes est un outil riche et facilement exploitable pour les enseignants, qui peut éclairer différemment le savoir : au point de vue raisonnable ou scientifique du philosophe, de l'historien, du sociologue, de l'économiste, s'ajoute celui, tantôt plus ambigu tantôt plus radical, de l'artiste cinéaste. Il s'agit là d'une perspective que l'école a su explorer : on verra que l'utilisation du film est souvent intégrée, en Europe, en classe d'histoire, de littérature, d'éducation civique, de langue vivante, pour nourrir une réflexion qui dépasse naturellement le cinéma lui-même. L'école donne également à l'enfant une mesure de la complexité des problèmes contemporains ou historiques, à travers le traitement cinématographique opposé d'un même thème par deux cinéastes différents, à travers la diversité des points de vue artistiques, la variété des genres de cinéma utilisée.

Mais si le cinéma est un art, c'est qu'il peut avant tout apporter davantage qu'une lecture affinée des autres images qui ne sont pas de cinéma et que les seuls outils rhétoriques et thématiques évoqués à l'instant. Comme elles ont à voir avec les émotions humaines, les œuvres cinématographiques, comme le note Alain Bergala, dans *L'hypothèse cinéma : Petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*⁷, paru en 2002, et dont l'acuité s'accroît avec le temps, ne sont pas « immédiatement digestes et recyclables en idées simples et idéologiquement correctes ». Bien que les exigences de raison et d'objectivité prévalent dans le cadre scolaire, le cinéma doit pouvoir être enseigné, proposé comme une expérience sensible, vivante, contingente. Au-delà de la compréhension du monde environnant, de la prise de conscience d'enjeux moraux, de la connaissance de l'histoire, l'école ne peut pas ignorer la dimension émotive, affective, sensible, du film comme œuvre d'art. Le cinéma fait vibrer, vivre, pleurer, aimer et il ne saurait en être autrement pour l'élève, qui ne doit pas être uniquement tourné vers l'accueil rationnel d'un savoir établi, mais doit être bousculé, questionné, ému. « *Ce qui brûle, c'est la vie et la présence des choses et des hommes qui l'habitent. Et si l'on parlait un peu plus, en pédagogie, de cette vie qui brûle ou ne brûle pas dans les plans de cinéma, plutôt que de parler toujours de cette « grammaire » des images qui n'a jamais existé et des « grands sujets » qui étouffent le cinéma ?* » propose, avec lucidité, Alain Bergala dans son ouvrage.

⁷ L'ouvrage est publié en France aux éditions des Cahiers du Cinéma.

3 L'école : l'acteur décisif

L'école n'est pas le seul lieu où l'éducation au cinéma peut exister : partout, en Europe, de nombreuses initiatives, en-dehors du cadre scolaire, ont déjà pris forme pour permettre à de jeunes enfants de s'initier au visionnage et à la pratique du cinéma. Néanmoins, l'école est un lieu-clé : le seul qui a l'ambition d'amener à tous un savoir de qualité.

a/ Dans le temps de l'école

Alain Bergala s'interroge précisément sur ce point essentiel : « Est-ce à l'école de faire ce travail [d'éducation au cinéma] ? Est-elle bien placée pour le faire ? Une réponse s'impose : l'école, telle qu'elle fonctionne, n'est pas faite pour ce travail, mais elle est en même temps aujourd'hui, pour le plus grand nombre d'enfants, le seul lieu où cette rencontre avec l'art peut se faire. Elle doit donc le faire, quitte à bousculer quelque peu ses habitudes et sa mentalité. »

L'institution scolaire se doit de susciter la curiosité chez des enfants dont la famille connaît peu le cinéma, ne s'y rend pas régulièrement ou pas du tout, par manque de moyens financiers ou par manque d'envie. On verra que le travail de centres de loisirs, de ciné-clubs, d'associations, de festivals, est précieux et qu'ils rivalisent d'initiatives originales. Néanmoins, ils présentent des barrières à l'entrée : des compétitions, des sélections, un tarif d'abonnement, qui les rendent inaccessibles à certains enfants. Transmettre l'éducation au cinéma à travers l'institution qu'est l'école, garantit de toucher une classe d'âge entière, et notamment dans l'Union Européenne qui bénéficie, selon les chiffres de la Banque Mondiale de 2011, d'un taux de 97,6% de scolarisation en cycle primaire, et de 92,2% en cycle secondaire. L'éducation au cinéma doit pouvoir s'étendre sur l'ensemble de la période de scolarité, qui commence généralement à 3 ans dans les pays de l'Union Européenne pour s'achever à 18 ans. Chaque tranche d'âge doit pouvoir bénéficier d'une initiation au cinéma, adaptée à son niveau, ses capacités, ses exigences et ses préférences et créer ainsi une continuité entre les différentes classes d'âge, continuité qui fait souvent défaut à travers l'Europe.

L'école doit être le lieu de la possibilité de la rencontre avec un film. L'école, en proposant l'étude d'un film, d'une œuvre, n'impose pas, comme on l'entend souvent, un goût, une réflexion ou une pensée qu'il conviendrait de recevoir par le simple visionnage. L'école fait le premier pas : elle est l'institution qui invite l'enfant à poser un regard sur le film, celle qui prépare la rencontre. Cette dernière ne saurait avoir lieu sans un effort, un élan, un allant de l'enfant qui doit se mettre dans des dispositions d'ouverture pour pouvoir accueillir l'œuvre qu'il voit, qui doit prêter une attention et une concentration suffisantes pour analyser le propos et l'esthétique du film. Certains films exigeants, à forte valeur artistique, n'auraient aucune chance d'être vus et appréciés par les enfants s'ils n'étaient diffusés dans le cadre scolaire. Chacun peut se souvenir, ainsi, d'un film qui l'a marqué, ému, et dont il était pourtant a priori réticent au visionnage, parce que le rythme, le propos, l'esthétique semblaient autant d'aspérités, auxquelles il fallait se confronter, en fournissant un effort d'ouverture d'esprit ou de compréhension.

Au même titre que certaines connaissances langagières, techniques et scientifiques enseignées dans les cours des disciplines principales, il est, dans l'enseignement du cinéma, des références qui paraissent incontournables. Celles-ci varient, en fonction de l'époque et du

pays. Elles constituent une culture cinéphilique qui apparaît comme basique, pour pouvoir décoder des références, contenues dans le milieu familial, dans la langue, dans la vie publique du pays. Ces connaissances artistiques, théoriques comme pratiques, forment un socle que l'école a la responsabilité de transmettre. Dès lors, l'élève peut tisser des liens d'un film à un autre, le comprendre par rapport aux films qui ont précédé. Une éducation au cinéma offerte aux enfants, dès le plus jeune âge, permet de solidifier une culture cinématographique et de faciliter ces liens. « *Sans ces liens, il peut y avoir une série de chocs émotionnels qui, isolés, ne feront jamais culture, mais un patchwork de films orphelins.* », écrit Alain Bergala. L'école peut développer ce socle de références à travers des outils pédagogiques tout en laissant une place importante à la relation humaine entre l'adulte et l'enfant, entre l'enseignant et l'apprenant, et à leurs subjectivités réciproques.

Au-delà des fondements dispensés à tous, un dialogue doit aussi exister où chacun peut affirmer un goût, un enthousiasme pour tel ou tel film, en le défendant, en le critiquant, en invitant l'autre à le visionner. Il convient ici de redire l'importance de l'affirmation d'un goût, qui selon la formule de Paul Valéry, « *est fait de mille dégoûts* » et qui ne peut être universel, ni dicté par la pression d'un savoir, d'une prétendue *doxa*. Pour le dire autrement et pour aller au-devant de toute critique déplacée, si un message est clair dans un film, c'est qu'il n'y a souvent plus d'art en son sein : comme l'exprime le critique Jean Collet, « *il n'y a pas de message en art* »⁸ et l'école, paradoxalement, peut être, doit être, le lieu de cet apprentissage du goût. Le cinéma a la grande vertu de confronter à l'altérité, non seulement des formes, mais aussi des pratiques : il donne à voir d'autres images, d'autres rythmes, à entendre d'autres sons que l'on ignorait, mais aussi évidemment d'autres relations qu'elles soient familiales, sociales, scolaires ou amoureuses et c'est cette infinie diversité qui en fait la richesse.

Enfin, les systèmes éducatifs européens (et malgré évidemment leur diversité) ont le devoir de créer un environnement favorable à l'éclosion des talents, en donnant la chance aux élèves de pouvoir pratiquer le cinéma, réaliser, filmer, mettre en scène, interpréter. Les objets permettant de filmer sont aujourd'hui démocratisés, accessibles et détenus par beaucoup d'enfants – qu'il s'agisse d'un téléphone, d'une tablette, d'un ordinateur, d'un appareil photo, d'une caméra – et beaucoup d'entre eux filment instinctivement, dès le plus jeune âge. Néanmoins, les dimensions de mise en scène, d'angle de vue, de montage, ne sont pas évidentes pour tous. L'école doit pouvoir profiter de la démocratisation des outils faiseurs d'images afin de laisser se développer les créativités, et de pouvoir former d'éventuels futurs cinéastes, comédiens, monteurs, scénaristes, etc.

b/ Dans la salle de cinéma idéalement

Le développement de l'éducation au cinéma dans le cadre de l'école ne doit pas idéalement déplacer l'espace de projection d'un film : les enseignants et les élèves ont tout intérêt à découvrir des œuvres dans la salle de cinéma. Se rendre dans une salle⁹, surtout en Europe, comporte de très nombreux avantages : cela permet, d'abord, de sortir du cadre scolaire, de signaler qu'il s'agit d'une expérience particulière. Les conditions techniques de visionnage – le son, l'image, aujourd'hui très majoritairement numérisés – sont évidemment d'une qualité sans comparaison, et la salle garantit également un confort, qui augmente la disponibilité du spectateur.

⁸ Jean Collet, *Après le film – dialogue avec Philippe Roger* (éditions Aléas/ 1999)

⁹ On dénombre à ce jour près de 30 000 écrans de cinéma en Europe (Observatoire de l'audiovisuel de Strasbourg)

Surtout, voir un film dans une salle de cinéma marque la mémoire : plongés dans le noir, levant les yeux vers l'écran (contrairement aux autres écrans pour lesquels, en général, le mouvement est inverse), élevant le regard vers quelque chose de plus grand, de plus haut que soi, le film s'inscrit en chacun et devient un souvenir personnel tout autant qu'une « *émotion collective de la salle obscure* », selon la belle formule du cinéaste iranien Abbas Kiarostami. La salle de cinéma, créée au début du XX^{ème} siècle, est aussi le lieu sacré, où d'autres, avant nous, sont passés, ont vécu d'intenses moments d'émotions, de drames, de joies. « *On a souvent comparé la salle obscure à un temple, et il est vrai que la cinéphilie, même tenue dans les réseaux les plus laïques, est empreinte d'une grande religiosité dans ses cérémonies. [...] Sans doute est-ce là l'identité même de cette pratique : comment voit-on les films, à quelle place dans la salle, dans quelle position, suivant quel cadrage intime, comment anime-t-on une séance, comment se déplace-t-on en bande, comment partage-t-on ce journal intime du regard par la conversation, par la correspondance, par l'écriture ?* » écrivent Antoine de Baecque, critique et historien du cinéma, et Thierry Frémaux, actuel directeur de l'Institut Lumière de Lyon et délégué général du Festival de Cannes¹⁰. L'école doit donc transmettre l'élan grâce auquel on va au cinéma.

L'école doit ainsi réunir l'enfant et le cinéma, elle doit donner, idéalement quand cela est matériellement et géographiquement possible, dans la salle de cinéma, l'opportunité au premier d'embrasser le second, pour qu'il devienne le spectateur cinéophile européen de demain. Parallèlement, et comme il l'a été évoqué précédemment, l'éducation au cinéma, d'aujourd'hui et de demain, doit se nourrir des nouveaux outils qui sont à notre disposition et dont les enfants et les adolescents sont des habitués : malgré un parc de salles important en Europe, l'ensemble des établissements scolaires européens n'a pas la possibilité de fréquenter une salle de cinéma, soit pour des raisons évidemment géographiques et financières (les coûts de transports peuvent être un frein évident), soit aussi en raison d'une concentration accrue du secteur de l'exploitation. Cette concentration entraîne un développement des multiplexes en périphérie des grandes villes qui a deux conséquences directes : cette croissance favorise, d'une part, la diffusion du cinéma des majors américaines et empêche toute diversité de programmation, et elle se fait, d'autre part, et logiquement, au détriment des salles de centre-ville, dont la fermeture est frappante dans certains pays européens (Europe de l'Est, Europe du Sud...) depuis quelques années, alors même que ces salles indépendantes étaient par nature enclines traditionnellement à l'éducation au cinéma. Au regard de cette évolution inquiétante, l'avenir de l'éducation au cinéma doit passer aussi par d'autres voies plus atypiques que la salle de cinéma et sur lesquelles porteront aussi les recommandations en fin d'étude.

¹⁰ Antoine de Baecque & Thierry Frémaux, « *La cinéphilie ou l'invention d'une culture* », article paru dans la revue *Vingtème siècle* n°46, 1995

4 *Le cinéma, ciment d'une citoyenneté européenne*

Si l'identité économique, monétaire et démocratique de l'Union Européenne semble définie, son identité culturelle peine encore souvent à être déterminée dans ses points communs comme dans ses différences. Le cinéma, au même titre que les autres arts, est un miroir essentiel pour que les jeunes citoyens de l'Union Européenne puissent poser un regard sur ce qui les constitue, sur l'environnement dans lequel ils évoluent, sur ce qui les distingue et les rassemble. En apportant de la cohérence dans la pédagogie de l'éducation au cinéma, il s'agit d'ouvrir chacun à des cinéphilies nouvelles et inconnues, à des classiques du cinéma comme à des créations contemporaines, ainsi que d'apprendre à mesurer la place du cinéma national dans l'espace artistique européen.

a/ Les « émotions démocratiques »

Il est essentiel de considérer que la démocratisation de l'enseignement d'un art, tel que le cinéma, fera des citoyens plus éclairés, puisqu'ils seront portés par ce que la philosophe américaine contemporaine Martha Nussbaum appelle élégamment les « *émotions démocratiques* ». Professeur de philosophie à la Law School de l'Université de Chicago, spécialiste de philosophie morale, Martha Nussbaum est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages sur l'éducation, la justice ou les inégalités entre les genres. Ses travaux sont influencés évidemment par la philosophie de Platon, le père de la philosophie morale, et Jean-Jacques Rousseau, le penseur de « *la première de toutes les utilités, qui est l'art de former les hommes* »¹¹, mais également par les philosophes Johann Heinrich Pestalozzi ou John Dewey, qui ont contribué de manière significative aux fondements de la pédagogie moderne.

Martha Nussbaum est, avec Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, l'une des figures de l'approche philosophique dite « *par les capacités* ». Cette approche vise à penser différemment le développement économique et le bien-être des individus. A l'approche utilitariste qui distingue ceux qui jouissent du capital économique et ceux qui n'en bénéficient pas, l'approche de Sen et Nussbaum oppose ceux qui ont de nombreuses « *capacités* » – des libertés de tous types, la possibilité de vivre jusqu'à un âge avancé, de participer à la vie politique, de pouvoir se réaliser, d'accéder à des soins, d'être lettré etc... – et ceux qui n'en ont pas, mettant ainsi en avant que les inégalités économiques et culturelles ne sont pas une fatalité, mais doivent être corrigées dans une optique universaliste.

C'est dans le même esprit, soucieux de dépasser une pensée qui serait uniquement fondée sur des paradigmes économiques, qu'elle a forgé, en 2010, le beau concept de « *not for profit* », traduit en « *émotions démocratiques* », dans son ouvrage *Les Emotions démocratiques – Comment former le citoyen du XXI^{ème} siècle ?*¹². Elle y constate que le système éducatif contemporain, effrayé à l'idée d'une conjoncture économiquement fragile, d'une interminable « *crise* », a tendance à privilégier l'enseignement des disciplines techniques, susceptibles de former des techniciens performants pour faire face aux difficultés économiques et à leurs conséquences.

¹¹ Rousseau, Emile ou De l'éducation, 1762

¹² L'ouvrage a paru initialement en 2010 sous le titre *Not for profit – Why democracy needs the humanities* au Princeton University Press. Sa traduction française, par Solange Chavel, a paru en 2011 sous le titre *Les Emotions démocratiques – Comment former le citoyen du XXI^{ème} siècle ?* dans la collection *Climats*, chez Flammarion.

Ces disciplines techniques éclipsent de plus en plus les humanités et les arts, constate Martha Nussbaum, notamment appuyée par Drew Gilpin Faust, présidente de l'Université de Harvard qui évoque, dans le livre, la pression financière de certains mécènes pour que les disciplines artistiques soient reléguées au second plan dans le programme de Harvard. Ce sont pourtant les humanités et les arts qui créent des « émotions démocratiques », constate Nussbaum, émotions qui sont indispensables à la formation de jeunes citoyens responsables et humains. Les humanités sont, selon elle, « un outil démocratique, pour la formation de citoyens capables de faire évoluer la société, de ressentir et critiquer les injustices, de maintenir des espaces publics vivants. Martha Nussbaum affronte la question de l'utilité, mais en apportant, dans la lignée de ses travaux menés avec Amartya Sen, une réponse au-delà de l'économie et des impératifs qu'elle suscite. A l'éducation tournée vers le profit (« education for economic growth ») visant prioritairement à doter les étudiants d'un ensemble de capacités qui leur permettront d'évoluer dans un monde de concurrence économique mondialisée, Nussbaum oppose l'éducation pour la démocratie (« education for democracy ») et l'égalité. Une démocratie demande à ses citoyens participation, ouverture, indépendance d'esprit, qualités qui ne peuvent être obtenues que par l'acquisition de capacités critiques et empathiques. Or, ces capacités sont développées, cultivées par les arts et les humanités, plus exactement par une certaine pratique des humanités : non pas la transmission de contenus caractéristiques d'une culture, mais une pratique intellectuelle perfectionniste, formatrice des émotions par la diversité et l'intensité des expériences. L'éducation pour le profit sape les conditions mêmes du fonctionnement ordinaire de nos sociétés démocratiques. L'éducation démocratique nous rend meilleurs en exposant notre sensibilité à la différence. »¹³

b/ « L'imagination narrative »

Dans son ouvrage, Martha Nussbaum ajoute : « [...] dans le monde entier, les programmes scolaires en arts et humanités, à tous les niveaux, sont supprimés en faveur d'un apprentissage technique. [...] Mais les pédagogues préoccupés de croissance économique ne se contentent pas d'ignorer les arts. Ils les redoutent. Une sympathie cultivée et développée est un ennemi particulièrement redoutable de la fermeture d'esprit, alors qu'un esprit moralement obtus est nécessaire à l'application des programmes de développement économique qui ignorent l'inégalité. » Le fait de ne privilégier que des disciplines techniques est, selon elle, dangereux pour la formation de futurs citoyens éclairés. En découle une société dans laquelle l'uniformisation d'un savoir rigoureux triomphe face au développement des sensibilités, des différences, des singularités, des vulnérabilités humaines. Martha Nussbaum remarque que les « émotions démocratiques » peuvent naître de tout art : de la musique comme de la littérature, du spectacle vivant comme du cinéma. Elle poursuit : « La logique ou la connaissance factuelle seules ne suffisent pas à mettre les citoyens en rapport avec le monde complexe qui les entoure. Une troisième capacité du citoyen, étroitement liée aux deux premières, est ce que l'on peut appeler l'imagination narrative. J'entends par là la capacité d'imaginer l'effet que cela fait d'être à la place d'un autre, à interpréter intelligemment l'histoire de cette personne, à comprendre les émotions, les souhaits et les désirs qu'elle peut avoir. »

Comme le remarque Carole Desbarats¹⁴, critique et historienne du cinéma, c'est ici la notion-clé d'empathie qui est en jeu : le fait de pouvoir regarder le monde à travers le regard d'autrui, d'élever sa compréhension du monde en adoptant une nouvelle perspective. Or, où cette notion d'empathie aurait-elle une pertinence avérée, si ce n'est dans l'Union européenne, dont le projet démocratique a moins de quarante ans et dont les citoyens partagent des valeurs et des aspirations, tout en se confrontant à des langues, à des référents culturels et à des expériences humaines différentes ?

¹³ Cette analyse de la philosophe Sandra Laugier a été publiée en version courte dans le journal Le Monde du 22 septembre 2011 et en version longue dans la revue Raison Publique du 7 janvier 2012

¹⁴ Desbarats Carole, « L'éducation artistique et les émotions démocratiques », article publié dans la revue Esprit, Décembre 2012, p. 35-46

Dans cette approche, il faut faire l'éloge de la fiction, qui est souvent le meilleur détour pour toucher une certaine vérité. « *La fiction au sens large, écrit encore Carole Desbarats, quand elle assume l'interprétation du réel, permet de déplacer le point de vue et parfois d'en trouver un nouveau.* » Le fait, pour un jeune Allemand de pouvoir découvrir la richesse du cinéma roumain, ou pour un jeune Letton celle du cinéma français, non seulement élargit sa culture cinématographique, mais l'aide aussi à s'ouvrir sur le monde qui l'entoure, à savoir se mettre à la place d'autrui, à devenir une personne plus attentive et plus morale, à devenir un citoyen européen. En ce sens, l'éducation artistique et culturelle n'est en aucun cas secondaire, elle ne peut être sacrifiée au profit de disciplines techniques puisqu'elle est un enseignement nécessaire qui, s'il n'existait, donnerait lieu à des lacunes aux futurs citoyens de l'Union Européenne.

Ainsi, il s'agit d'éveiller dès le plus jeune âge, et sans attendre l'adolescence comme on le constate trop souvent en Europe, à une ouverture sur le monde et à un sentiment d'appartenance à la communauté de l'Union Européenne. La volonté de développer des actions de pédagogie coordonnées et efficaces se traduira par des collaborations artistiques, tant pour les élèves que pour le personnel enseignant. A travers les rencontres qui résulteront de nouvelles stratégies mises en place, c'est non seulement une meilleure appréhension du cinéma européen, mais aussi de l'identité européenne en général que l'on peut sans naïveté espérer. La dimension rassembleuse de l'art est fondatrice et permet de confronter et de souder de jeunes gens, qui décideront, à l'avenir, de la continuation du projet démocratique européen. On peut attendre, ou du moins espérer, de l'enseignement au cinéma qu'il stimule ou qu'il aiguisse un sentiment démocratique chez les enfants et les adolescents, enclins à devenir citoyens européens. En d'autres mots, il n'y aura pas de projet européen fort sans imaginaire européen et pour le construire, il faut inventer des représentations, des chimères collectives et le cinéma, art populaire par excellence, est sans doute le meilleur outil à notre disposition pour atteindre cette visée.

II

L'esquisse récente d'une politique européenne d'éducation au cinéma

1 Les principales actions aujourd'hui en Europe et leurs limites

La Commission européenne a publié, en juillet 2011, un appel d'offre, afin de lancer la réalisation d'une étude d'experts à l'échelle européenne, sur la problématique de l'éducation audiovisuelle au sein de l'Espace Economique Européen (30 membres : l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein et tous les pays de l'Union Européenne sauf la Croatie). Cet appel d'offre a été remporté par un consortium du Royaume-Uni et l'étude a été effectuée par le British Film Institute (BFI), rendue publique au début de l'année 2013. Elle a été menée par MM. Mark Reid (BFI), Andrew Burn (London University Institute of Education) et Ian Wall (Film Education).

Cette étude a permis d'établir une liste très fournie des initiatives existantes dans cette zone géographique, en matière d'éducation au cinéma et à l'image. À la suite à la publication du rapport, et comme nous le verrons plus loin précisément (II-2), la Commission Européenne a lancé, au sein d'Europe Créative (2014-2020), une composante du programme MEDIA, un appel à des projets « *fournissant des mécanismes permettant d'améliorer la coopération entre les initiatives d'éducation cinématographique en Europe* » regroupant au moins trois partenaires, de trois pays et trois langues différentes.

Le rapport du British Film Institute est un travail de recherche précieux, qui permet d'avoir une vue d'ensemble, sinon exhaustive du moins très élaborée, des mécanismes déjà existant dans le domaine, tant au sein de l'école qu'en dehors.

Ce qui transparaît de sa lecture est le fait qu'il existe une multiplicité d'initiatives, et ce dans chacun des 30 pays étudiés. Celles-ci ne rencontrent néanmoins aucun effort de coordination : chaque pays cherche à innover et les exemples de partenariat européens demeurent l'exception.

a/ Philosophie, acteurs, priorités

Les auteurs du rapport ont élaboré leur définition propre de l'éducation à l'image, légèrement révisée par rapport à celle, initiale, de la Commission Européenne. Pour eux, l'éducation à l'image doit être comprise comme « *le niveau de compréhension d'un film, la capacité à être conscient et curieux dans les choix de films ; la capacité de visionner un film avec un œil critique et à en analyser son contenu, sa cinématographie et ses aspects techniques ; et la capacité à manipuler le langage filmique, ainsi que les ressources techniques pour la production de films* ». À partir de cette définition, ils rappellent qu'il est admis de distinguer deux grandes conceptions de l'éducation au cinéma. La première, inspirée des Droits de l'Homme, comprend l'éducation au cinéma comme un bien social et culturel, auquel chacun a droit au nom du savoir et des valeurs universels. La seconde, plus mercantile, l'interprète comme le moyen de stimuler, chez chacun, l'envie de voir des œuvres cinématographiques, notamment dans l'optique d'accroître le nombre de spectateurs et de faire rayonner l'industrie. L'étude du BFI rappelle que, partout, dans les 30 pays étudiés, la première conception, plus noble et plus ambitieuse, prime. Il est acquis, en Europe, que le développement de l'éducation artistique et culturelle est sous-tendu par la volonté d'apporter le savoir au plus grand nombre de citoyens éclairés. Néanmoins, il semble, à nos yeux, que ces deux conceptions soient en réalité complémentaires, et même solidaires et qu'elles ne peuvent, à cet égard, être opposées.

Le British Film Institute est parvenu à recenser, grâce à une série de questionnaires livrée par un outil de sondage en ligne Survey Monkey, de très nombreuses initiatives, dont le rapport montre que ses acteurs sont multiples. L'école reste l'acteur-clé, celui qui a le plus d'impact dans la diffusion du savoir sur le cinéma, le taux de scolarisation étant élevé dans tous les pays étudiés. Les stratégies existantes au sein des différents systèmes européens d'éducation nationale analysés dans le travail de recherche sont celles qui touchent les élèves de la « *primary education* » (premier cycle qui rassemble les élèves âgés de 5 à 11 ans) et de la « *secondary education* » ou « *high school education* » (au-delà de 11 ans).

Concernant l'école, les auteurs remarquent que « *les modèles les plus solides de soutien sont ceux dont les stratégies nationales ont conjointement été créées et approuvées à la fois par les ministères en charge de la culture et ceux chargés de l'éducation, avec un soutien fort de l'industrie* ». Sont cités en exemples l'Irlande du Nord et les pays scandinaves. Mais d'autres acteurs fournissent un travail précieux qui vient compléter les stratégies scolaires ou corriger ses défaillances. Il s'agit de celui d'établissements publics en charge de la politique de soutien aux industries du cinéma, d'institutions prestigieuses (des cinémathèques notamment), de très nombreux associations et festivals.

Pour parvenir à mesurer, au sein des différents pays, quelles étaient les compétences que les jeunes élèves doivent développer via l'éducation au cinéma, les auteurs du rapport du British Film Institute ont fait circuler un questionnaire auprès de leurs partenaires de recherche, dans chaque pays, dont les résultats sont les suivants :

- Parmi les compétences qui peuvent être intéressantes mais qui ne constituent pas une priorité, on trouve : *développer une meilleure connaissance du cinéma populaire.*
- Parmi les compétences intermédiaires, qui sont jugées importantes sans être prioritaires : *développer une conscience sociale et civique ; développer le divertissement ; parvenir à une meilleure connaissance du patrimoine cinématographique européen et national ; s'ouvrir au monde.*
- Enfin, parmi les compétences perçues comme les plus urgentes et qui sont comprises comme des objectifs suprêmes d'une politique d'éducation au cinéma, on trouve : *l'apprentissage et la maîtrise du langage filmique et des compétences de réalisation ; la compréhension du cinéma comme un art ; le développement d'une faculté critique lors du visionnage d'une œuvre cinématographique.*

« *Ce qui ressort avant tout, c'est la grande priorité donnée à la compréhension et à l'appréciation du cinéma comme forme artistique, en comparaison aux autres finalités de l'éducation audiovisuelle* », peut-on lire dans le rapport.

b/ Trois niveaux d'intervention nationale

Le rapport du British Film Institute détaille en profondeur un ensemble d'initiatives qui peuvent être catégorisées en trois types : des actions comprises dans le cadre scolaire, c'est-à-dire à l'école et en classe, dans le temps du cours ; des activités extra-scolaires, proposées à l'école en dehors du temps scolaire et, enfin, des activités en dehors du cadre scolaire, physiques ou numériques.

On remarque que ces trois types ne permettent pas d'établir une différenciation de financement : dans les trois catégories, on peut trouver des financements publics ou semi-publics, souvent via le système de subventions aux organisateurs.

> **Le cadre scolaire** est privilégié par les pays étudiés et les initiatives menées y sont toujours financées par les pouvoirs publics.

Il est frappant de constater, malgré la mission universaliste de diffusion du savoir qu'a l'école, le peu d'élèves – environ 10% – concernés par les activités d'éducation au cinéma mises en place. Celles-ci s'intensifient depuis quelques années mais peinent à toucher un effectif plus important.

Au sein du cadre scolaire, on trouve trois grands types de projets :

- **De l'éducation au cinéma, comprise dans un cours d'une autre discipline, dans la majorité des cas.** Souvent, ce sont les disciplines d'éducation civique (c'est le cas au Portugal) et de langues (Royaume-Uni, Allemagne, Irlande) qui utilisent le support du film en leur sein. La France a initié un tel mouvement avec ses programmes Ecole et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma, qui touchent environ 10,5% des élèves français chaque année. Il convient de préciser que le cinéma y est enseigné principalement pour lui-même, ce qui est le vœu idéal, et non nécessairement comme support d'une matière particulière.

- **Des cours entièrement consacrés à l'éducation au cinéma, mais donnés de manière optionnelle.** Des cours de ce genre ont été développés, en général pour les dernières années de lycée, en Finlande, en Hongrie ou en France (baccalauréat cinéma notamment). Un module d'éducation audiovisuelle gratuit et en ligne existe en Irlande.

- **De l'éducation au cinéma enseignée par des établissements spécialisés dans le domaine.** Le Danemark notamment a ouvert plusieurs établissements de ce genre, avec des fonds publics et une approche professionnalisante. Le lycée de Zwolle, aux Pays-Bas, fait figure d'établissement-pilote dans le domaine.

Deux cas particuliers, deux projets plus ambitieux et plus originaux, destinés aux plus jeunes élèves, se détachent de la lecture du rapport. La Grèce a mis en place deux heures hebdomadaires obligatoires d'éducation aux arts. La Société du Film d'Animation de Slovénie a, depuis 2007, lancé un programme pour inciter les élèves à apprendre, au sein du cours, à créer leur propre film d'animation, en petits groupes.

> On entend par **extra-scolaires**, des activités menées sur le lieu-clé de l'école mais en dehors du temps scolaire et de tout processus obligatoire. Quelques initiatives sont recensées en Europe, mais elles sont moindres comparées au nombre d'initiatives dans le cadre scolaire, ou hors-scolaire. Elles consistent souvent à l'organisation d'ateliers, de séminaires, de projections.

Parmi les quelques exemples qui ressortent de l'étude du BFI, citons : l'organisation Film ABC qui organise, dans les écoles autrichiennes, en dehors du cours, des séminaires et des ateliers sur le cinéma, tant destinés aux élèves qu'aux professeurs ; l'association Passeurs d'images qui organise en France des projections, des formations, des débats,

des ateliers pour des élèves, notamment situés en Zone d'Education Prioritaire (ZEP), qui n'ont pas spontanément et aisément accès au cinéma ; l'initiative publique Crème Fraîche au Luxembourg qui propose des ateliers d'écriture de scénarios qui peuvent déboucher sur la réalisation de films aboutis. Par ailleurs, le seul partenariat bilatéral mentionné dans le rapport figure dans ce cadre extra-scolaire : il s'agit du développement d'un atelier de réalisation de documentaires pour les élèves, entre la Grèce et la Turquie.

- > Enfin, **le troisième niveau d'intervention est celui du cadre hors-scolaire**, en-dehors de l'école et des heures de cours. S'il est évident, d'après le rapport, qu'il s'agit de l'espace où l'on trouve le plus grand nombre d'initiatives ; il est important de rappeler que ce sont aussi des initiatives qui concernent un nombre restreint de jeunes enfants et de jeunes adultes, dans leur loisir. On remarque que l'accent est souvent porté sur la pratique du cinéma, plus que sur les connaissances théoriques, critiques ou langagières.

Ainsi, on peut différencier quatre grands types d'actions menées :

- **L'incitation à participer, pour les plus jeunes, à la vie de festivals nationaux.** Cette participation prend différentes formes. Des ateliers sont organisés après des projections et encadrés par des professionnels afin de permettre de réaliser un court-métrage au Festival Cinekid d'Amsterdam. Le Festival International du Film de Barcelone propose de diffuser des courts-métrages que les enfants ont réalisé préalablement avec leurs professeurs ; le très réputé Festival du Film de Giffoni, à Salerne, en Italie, a créé trois jurys de 3-5 ans, 6-18 ans et 18 ans et + pour sa sélection de courts-métrages. En Pologne, le festival Nouveaux Horizons pour l'Education au Cinéma, s'empare de 26 villes et propose une projection mensuelle de films, pendant toute l'année scolaire.
- **Le ressort de la mise en compétition, pour stimuler la créativité.** Des festivals ont développé cette idée en Irlande (le Fresh Film Festival à Limerick), en Norvège (le Amandus Festival des jeunes cinéastes), en Slovénie (le festival Videomanija pour les 15-20 ans). Le November Film Festival suédois a choisi de créer une compétition à plusieurs niveaux : une première sélection dans chaque région donne la possibilité aux projets les plus aboutis de tenter leur chance, lors du festival national annuel.
- **Des idées plus originales et plus ponctuelles.** Le rapport fait état d'un camp d'été autour de la pratique du cinéma pour les 10-16 ans en République Tchèque, ou d'initiatives de cinéma ambulant, appelé Kinobuss en Estonie ou Roadmovie en Suisse, avec l'ambition de présenter des projections et des ateliers aux habitants de tous les territoires, y compris à ceux pour qui l'accès au cinéma peut être difficile habituellement.
- **L'utilisation d'Internet.** Deux genres de sites Internet d'éducation au cinéma : les premiers, destinés aux professeurs et aux parents, rassemblent des outils pédagogiques à transmettre. Les seconds, destinés aux enfants, prennent en général la forme d'un forum leur permettant de partager et discuter de leurs créations ou de leurs goûts cinématographiques. Le site néerlandais Moviezone.nl combine les deux publics alors que le finlandais Keelamo.fi ou l'allemand Sphinx.de sont des forums visant le jeune public.

c/ Les rares initiatives transnationales

Les auteurs du rapport consacrent une partie spécifique, dans leur travail, à trois initiatives transnationales, implantées et qui portent leur fruit.

- « *Le Cinéma, cent ans de jeunesse* », programme fondé en 1995 par la Cinémathèque Française, qui rassemble plusieurs milliers d'élèves âgés de 7 à 18 ans de France, Espagne, Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Autriche, Belgique, Brésil et Cuba, encadrés par leurs professeurs et des professionnels du secteur du cinéma. La Cinémathèque propose chaque année une thématique (la lumière, la couleur ou le plan-séquence pour l'année en cours 2013-2014) et, traitant de cette thématique, les élèves sont incités à voir une sélection de films-références et à réaliser eux-mêmes leurs propres films, d'une durée variant entre 8 et 10 minutes.
- « *The DocNext Network* » est un programme géré par la European Cultural Foundation, basée à Amsterdam. Il s'agit d'un programme qui rassemble 6 organisations du secteur du cinéma de 5 pays différents : la Pologne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Espagne et la Turquie. Les objectifs sont de développer, parmi les jeunes, les envies de devenir spectateurs et créateurs de l'art cinématographique. D'une part, « *The DocNext Network* » a créé une collection de films réalisés par des jeunes, disponibles en ligne, gratuitement. D'autre part, le projet consiste en l'organisation d'événements, activités, ateliers dans les 5 pays concernés.
- « *Europa Cinemas* », fondé par le CNC français et le programme MEDIA en 1992, est un réseau de salles à programmation majoritairement européenne. Initialement développé en Europe, le réseau s'est aujourd'hui étendu dans le monde entier, touchant 680 villes, soit 1 180 salles et 3 200 écrans. Le réseau subventionne chaque salle de manière annuelle, et parmi cette subvention, 20% lui sont accordés si elle prouve qu'elle accueille régulièrement une ou plusieurs initiatives d'éducation au cinéma en son sein.

d/ Des limites qui doivent être dépassées

> Malgré le constat selon lequel l'éducation au cinéma est en plein développement, et dont les pouvoirs publics et les acteurs privés s'emparent, **quatre limites** se dessinent aux actions menées.

- La première reste la difficulté de parvenir à rendre accessible à tous, les enseignements d'éducation au cinéma. Si l'école est l'institution la mieux placée pour cela, elle peine à transmettre la dimension artistique au plus grand nombre, notamment car elle utilise les supports cinématographiques soit pour mettre en lumière d'autres disciplines, soit pour en faire une discipline optionnelle qui ne concerne jamais plus de 10% du total des effectifs.
 - La deuxième limite, émise par les auteurs, est le manque de statistiques dans le domaine. Les projets, s'ils sont nombreux, ne permettent pas d'être totalement appréhendés sans des statistiques fiables sur leur déroulement, leur public et leur efficacité.
 - La troisième limite concerne la formation des enseignants qui, dans le domaine, est insuffisante. Si quelques outils pédagogiques leur sont transmis, sous forme de manuels, de plaquettes ou via Internet, l'éducation au cinéma semble partout difficile à appréhender pour le corps enseignant, qui ne bénéficie pas de formation continue sur ce point.
-

- Enfin, la problématique du financement des projets reste un point sensible. Les auteurs remarquent qu'en général, 80% du financement total est pris en charge par les pouvoirs publics, soit au niveau national, soit au niveau régional. Néanmoins, le niveau des dépenses pour l'éducation au cinéma demeure peu élevé et il existe un problème important de cohérence entre les apports financiers régionaux et nationaux, voire parfois entre les apports financiers du Ministère de l'Education et du Ministère de la Culture. **Le financement suit surtout une logique d'ad-hocratie, privilégiant les projets ponctuels à des initiatives générales, destinées au plus grand nombre.**

> MM. Mark Reid, Andrew Burn et Ian Wall concluent leur rapport en décrivant **14 recommandations** qui, selon eux, pourraient améliorer l'efficacité des projets existants pour l'éducation au cinéma, et leur évaluation. On peut les distinguer en quatre catégories, comme suit :

- **À propos de la formation.** Le rapport suggère de développer des programmes d'éducation au cinéma initiale pour les professeurs, afin que ceux-ci puissent enseigner correctement l'art cinématographique par la suite. De plus, les auteurs demandent à ce qu'« *une attention particulière [soit] portée au soutien des programmes éducatifs pour les familles et les communautés d'adultes* », afin que la dimension artistique du cinéma soit connue et défendue par tous.

- **À propos des outils pédagogiques à développer.** Le rapport établit la volonté de créer un Groupe Consultatif d'Education Audiovisuelle (Film Literacy Advisory Group – FLAG), qui dépendrait de la Commission Européenne et coordonnerait les actions des Etats-membres. Un « *fonds pour la traduction* » et une « *banque européenne des ressources* » où seraient rassemblés les outils pédagogiques les plus efficaces et les plus intéressants, traduits en plusieurs langues, constituent des pistes supplémentaires.

- **À propos du financement de l'éducation au cinéma.** Le rapport propose que la Commission Européenne envisage « *plusieurs plans de financement* » à destination des Etats-membres, afin de les conseiller sur les stratégies à mettre en œuvre pour financer l'éducation au cinéma. « *La Commission Européenne devrait sponsoriser la recherche sur les niveaux de financement, le financement en rapport avec les résultats, les modèles de co-financement et les meilleures stratégies de répartition des ressources financières.* », précisent les auteurs.

- **À propos du développement des statistiques dans le domaine de l'éducation au cinéma.** Les auteurs proposent que des données, sur les programmes de base existants dans les Etats-membres, sur le coût du financement, sur l'évaluation de la réussite des élèves, soient communiquées à la Commission Européenne afin que celle-ci puisse, à l'avenir, soutenir les Etats-membres de manière pertinente.

2 *Un premier pas vers la mise en place d'une politique européenne*

a/ L'absence jusqu'ici de moyens clairement dédiés à l'éducation au cinéma

La Commission européenne soutient depuis longtemps l'ensemble des intervenants du secteur du cinéma et de l'audiovisuel : créateurs, producteurs, distributeurs, exploitants, festivals, collectivités territoriales, etc... L'action de l'Union européenne, dans le domaine culturel, est comprise comme « un complément » aux initiatives nationales et vise à ajouter « une dimension supplémentaire » : « c'est en conjuguant les efforts à différents niveaux que l'on obtient les meilleurs résultats »¹⁵, telle est la philosophie de la Commission. L'Union européenne a aidé financièrement le secteur culturel via son programme Culture, doté de 400 millions d'euros pour la période 2007-2013, d'une part ; et via son programme MEDIA, doté de 755 millions d'euros sur la même période, d'autre part. En 2011, le programme MEDIA Mundus a en outre été créé pour renforcer spécifiquement les relations entre les acteurs du secteur du cinéma européen et les réalisateurs non européens. Depuis 2007, l'Union européenne a donc incité financièrement au développement de projets transnationaux regroupant au moins trois organismes de trois pays différents, à la diffusion et à la traduction d'œuvres en tout genre, à la formation de quelques 1 800 professionnels chaque année, au développement de réseaux entre les acteurs culturels européens.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les programmes Culture, MEDIA et MEDIA Mundus ont été rassemblés dans le nouveau programme Europe Créative, qui s'achèvera en 2020. Le budget d'Europe Créative – 1,46 milliard d'euros sur l'ensemble de la période, soit en augmentation de 9% par rapport à la période 2007 - 2013 – permettra de soutenir 300 000 artistes et professionnels, d'aider directement plus de 1 000 films européens et 2 500 salles de cinémas. L'Union européenne a prouvé qu'elle était un complément précieux en terme de politique culturelle, soutenant les 8,5 millions d'Européens travaillant dans le secteur, et étant parvenue à mener une action efficace pour l'aide à la création et l'accès à la diversité culturelle.

En direction du cinéma et de l'audiovisuel, le sous-programme MEDIA est doté d'un budget de 818,7 millions d'euros¹⁶, d'ici à 2020, soit 56% du budget global d'Europe Créative. En son sein, sont intégrées des aides diverses et complémentaires, en faveur de la formation, de la production indépendante, de l'accès au marché, des festivals, de la distribution, des exploitants, du marché de la vidéo et de nouveaux soutiens, parmi lesquels figure pour la première fois l'éducation au cinéma.

b/ La prise en compte récente de l'éducation au cinéma au niveau européen demeure trop limitée

L'éducation artistique et culturelle est une problématique récente au sein des systèmes éducatifs de l'Union Européenne. Certains pays la développent avec un rythme plus soutenu que d'autres, mais chacun semblait jusqu'ici se préoccuper de cet enseignement sans coordination réelle avec ses voisins, malgré quelques partenariats ponctuels.

¹⁵ Les citations sont extraites de « Célébrer la diversité culturelle en Europe », une publication de la Commission Européenne datée de juin 2013 – disponible à l'adresse suivante : http://europa.eu/pol/pdf/flipbook/fr/culture_audiovisuel_fr.pdf

¹⁶ Les chiffres sont ceux d'Europe Créative, dans le Focus n°356, novembre 2013

- > À la suite du rapport du British Film Institute, et depuis le 1^{er} janvier 2014, Europe Créative (2014 - 2020) prend en compte, d'une part, ce souci de coordination, via un appel à projets, pour moitié clairement dédié à l'éducation au cinéma. C'est la première fois qu'un budget spécifique, d'un montant de **1,9 millions d'euros** en 2014, prochainement distribué entre une vingtaine de projets retenus, est alloué à l'éducation au cinéma et au développement des publics au niveau communautaire, ce qui constitue incontestablement une avancée.

- > Avec ce nouveau soutien intitulé « *Développement de l'audience* », MEDIA vise à promouvoir la culture cinématographique et accroître la connaissance et l'intérêt du public pour les œuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes, y compris de patrimoine, en particulier auprès du jeune public. Toute entité (entreprise privée, organisation sans but lucratif, association, organisation caritative, fondation, commune/conseil municipal...) établie dans l'un des pays participant au sous-programme MEDIA et détenue majoritairement par des ressortissants de ces pays. Le soutien est ouvert à **2 types d'activités** :
 - Les projets de collaboration dans le domaine de l'**éducation cinématographique**, impliquant des partenaires établis dans 3 pays MEDIA de 3 langues différentes au moins et une proportion significative de films européens.

 - Les activités de **développement du public** telles que la programmation sur différentes plateformes de films européens à succès (au moins 10 films issus de 5 pays MEDIA) et l'organisation d'événements promotionnels, dans au moins 5 territoires, de façon à générer un effet de bouche-à-oreille auprès du grand public. Les initiatives proposées devront comprendre une part importante de films non nationaux.

L'action doit débuter entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 et durera 12 mois au maximum. Les propositions sont évaluées par des experts indépendants. Sera notamment pris en compte la diversité géographique des œuvres, en particulier celles originaires des pays à faible capacité de production. Les initiatives devront démontrer leur complémentarité avec des actions existantes. Les résultats seront communiqués 4 à 5 mois après la date limite de dépôt de candidature, qui était fixée au 28 mars 2014 et les subventions s'élèveront à maximum **60%** du montant total des coûts éligibles de l'action.

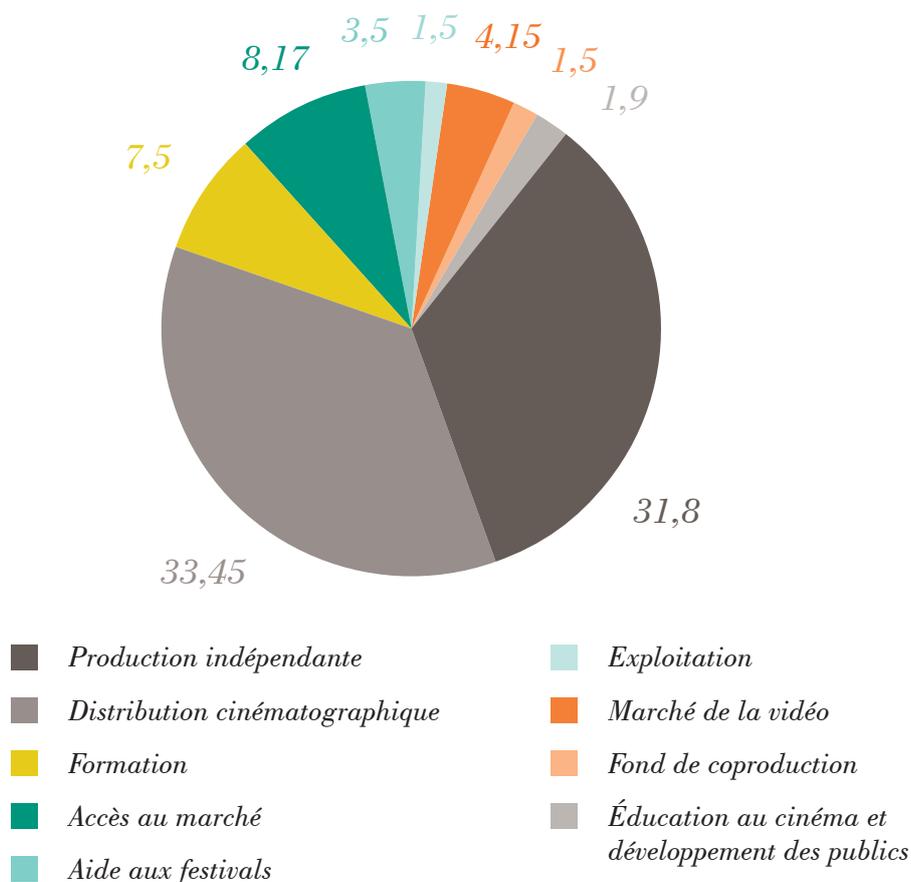
- > Au-delà de ce nouveau soutien d'environ **1 million d'euros pour l'éducation au cinéma**, il faut souligner, d'autre part, **le soutien-clé en faveur des exploitants** exercé par le réseau Europa Cinemas, soutenu financièrement à la fois par Europe Créative et par le CNC français, et qui a pour mission de favoriser la diffusion des films européens dans 33 pays européens et 554 villes. L'organisme regroupe 923 établissements européens, dont 615 dans l'Union européenne. Europa Cinemas aide financièrement les établissements pour que ceux-ci puissent mettre en avant une programmation européenne ainsi que des actions en faveur du jeune public. 20% de la subvention est ainsi conditionnée à la mise en place des actions d'éducation au cinéma. La subvention maximale varie de 3 000 euros (pour une salle avec un seul écran) à 5 000 euros (pour une salle ayant 5 écrans ou davantage). Une grille objective permet d'évaluer les actions jeune public mises en place et leur pertinence, en fonction de critères quantitatifs – nombre de films, de séances, régularité des actions – et qualitatifs – diversité, animation, utilisation des réseaux sociaux, engagement de l'exploitant. Le système de soutien d'Europa Cinemas est précieux pour les exploitants et porte ses fruits dans le domaine de la diffusion du cinéma européen au jeune public. Près de 3 millions de jeunes (2 958 159 précisément), âgés de 3 à 25 ans, ont ainsi

assisté à des séances, dans le réseau, en 2013 et près d'1 million d'euros a été par ce biais dédié à l'éducation au cinéma. Il est à noter cette enveloppe est en hausse de plus de 6% par rapport à 2012 avec une augmentation des moyens dédiés de près de 75 000 euros.

> Enfin, il convient aussi de souligner que **l'aide aux festivals** est conditionnée à l'existence d'actions tournées vers le jeune public et qu'une partie de l'enveloppe dédiée aux festivals (3,5 millions d'euros en 2014) doit aussi être prise en considération dans le soutien à l'éducation au cinéma. En 2014, ce volet va soutenir environ 80 festivals qui doivent avoir une programmation très fortement européenne (au moins 15 pays devront être représentés dans la programmation contre 10 auparavant) et les candidats devront non seulement démontrer une stratégie de développement de l'audience avant, pendant et après l'événement, mais aussi proposer des activités d'éducation à l'image.

Malgré ce nouveau soutien direct et ces efforts - via l'exploitation et les festivals - accentués au niveau communautaire, en matière d'éducation au cinéma, il est nécessaire de relativiser leur portée. En allouant un budget d'environ 1 million d'euros en 2014, pour l'éducation au cinéma, Europe Créative fait un premier pas essentiel, mais qui est incomparable naturellement avec les montants alloués en 2014 en faveur de la distribution (33,45 millions d'euros, la « *priorité majeure* ») ou de la production indépendante (31,8 millions d'euros) (cf. *graphe ci-dessous*).

Aides versées par le programme Média en 2014 (en millions d'euros)



L'aide allouée à l'éducation au cinéma devra ainsi impérativement, à l'avenir, se perpétuer et s'intensifier. L'Union européenne se doit de faire de l'éducation au cinéma, l'un des enjeux-clés de son programme MEDIA, dont l'efficacité globale n'en sera que renforcée, car au-delà d'une cinéphilie renouvelée, l'éducation au cinéma permet non seulement de **favoriser la circulation des films européens, mais aussi de créer le public de demain dans les salles de l'Union européenne et sur les plateformes de vidéo à la demande**, en un mot, de rendre concrète et durable l'exception culturelle européenne.

III

*Pour le renforcement
des actions européennes
d'éducation au cinéma*

Au regard des deux parties précédentes, qui ont souligné, d'une part, la nécessité et l'urgence d'une politique européenne d'éducation au cinéma du point de vue à la fois économique, artistique et citoyen puis, d'autre part, mis en lumière les principales actions dans le domaine à travers l'Europe, la partie qui suit recense les bonnes pratiques ayant une dimension européenne et les recommandations qui peuvent être suggérées pour renforcer pleinement une politique européenne d'éducation au cinéma.

1 Les bonnes pratiques européennes au service d'un nouvel élan

Le premier temps de cette dernière partie a ainsi pour objet de mettre en avant, en France comme en Europe, **une cinquantaine d'initiatives à dimension européenne** (à travers les films montrés ou les partenariats créés), qui ont fait leur preuve et pourraient ainsi faire école. **Leur recensement précis, qui figure en Annexes 1 et 2 du présent rapport**, projets par projets, ne prétend absolument pas à l'exhaustivité et est, au contraire, guidé par l'observation d'actions et de projets éclectiques et pertinents, qui concernent des enfants et des jeunes, âgés de 3 à 18 ans. Bien qu'un nombre important de projets avec une dimension européenne, en France ou en Europe, demeurent à l'échelle nationale, l'accent sera mis sur les projets bi-nationaux et trans-nationaux qui peuvent exister.

Ce recensement est le fruit de la rencontre, entre début février et fin avril 2014, d'une **centaine de personnes** originaires de **22 pays européens différents** (*dont la liste complète figure en Annexe 3*), qui travaillent directement ou indirectement dans le secteur de l'éducation au cinéma. Il s'agit à la fois des directeurs des Centres nationaux du film en Europe, des conseillers culturels et attachés audiovisuels des ambassades de France et des Instituts français en Europe, des représentants de la Commission européenne, mais aussi bien sûr et surtout des porteurs de projet eux-mêmes à travers les différents pays (institutions, chaînes de télévision, directeurs de festivals, fédérations de salles de cinémas, associations, cinéastes...)

L'analyse de cette cinquantaine d'actions, qui ont lieu - soit dans le temps scolaire, soit en dehors du temps scolaire - met en lumière **six moyens différents et complémentaires de mener aujourd'hui des actions d'éducation au cinéma** :

- il s'agit bien sûr d'abord de **projections**, souvent en salle, qui se doublent parfois d'un objectif d'apprentissage des langues européennes ;
- il s'agit ensuite **d'ateliers de pratique** visant à faire réaliser par des enfants et des adolescents des films, dont ils sont alors les scénaristes, les dessinateurs, les acteurs, les monteurs...
- il s'agit également **d'événements cinématographiques dédiés au jeune public**, comme les festivals pour enfants, les concours, les Prix cinématographiques ou encore les expositions qui se multiplient depuis ces dernières années ;

- on constate par ailleurs la prise en considération **d'actions de formation** à l'égard des enseignants, des exploitants et des animateurs afin qu'ils puissent être de véritables « *passseurs* » cinématographiques auprès des plus jeunes ;
- le développement exponentiel **d'actions d'éducation au cinéma utilisant les nouveaux médias** ;
- enfin, le recours croissant aux **jumelages** (entre structures, entre villes ou régions européennes) pour favoriser des actions d'éducation au cinéma.

a/ Les projections en temps scolaire

L'efficacité de l'utilisation de projections pour permettre aux jeunes de s'approprier des films, n'est plus à prouver. Comme il a été précédemment signalé, le visionnage d'un film dans une salle de cinéma est un élément-clé de l'éducation au cinéma.

La France a été pionnière, en mettant en place les dispositifs *Ecole et cinéma* (depuis 1994), *Collège au cinéma* (depuis 1989) et *Lycéens et apprentis au cinéma* (depuis 1993) et a fait le choix intelligent d'inclure **le film de cinéma comme un outil pédagogique à part entière, pour tous les niveaux de scolarité**. Des dispositifs similaires ont été développés sur ce modèle remarquable en Europe : en Allemagne (*cf. Annexe page 70*), au Danemark, en Autriche, en Grèce et au Portugal, notamment et très récemment en Espagne (depuis le vote récent et salubre d'une loi en 2014 qui intègre l'éducation au cinéma dans le temps scolaire). Les films, projetés lorsque c'est pertinent, en version originale sous-titrée, sont systématiquement accompagnés d'une documentation pédagogique, permettant de garantir un traitement plus approfondi en classe, en amont et au terme de la projection (*cf. Annexe page 56*).

Les films peuvent, selon leurs genres et leurs sujets, être exploités **dans toutes les disciplines**, même si l'histoire et la littérature sont souvent privilégiées. Le système scolaire estonien est en la matière exemplaire : il est parvenu à inclure le support du film dans toutes les matières, qu'elles soient historiques, sociales, artistiques, techniques.

Par ailleurs, la projection de films en temps scolaire est souvent proposée par des cinémathèques, qui bénéficient de catalogues fournis. L'Institut Français a d'autre part créé, pour les institutions scolaires françaises situées à l'étranger, la plateforme en ligne *IF Cinéma* : de nombreux films sont ainsi accessibles via Internet pour être exploités et projetés en classe.

Enfin, une tendance récente est l'utilisation des projections en temps scolaire pour **favoriser l'apprentissage d'une langue étrangère**. L'Institut Français soutient ainsi les initiatives *Cinéfête* en Allemagne, *Next* en Roumanie, *Cinéma français au collège et au lycée* en Pologne. À l'identique, le Royaume-Uni propose un *British Schools Film Festival* en Allemagne chaque année ; la Belgique organise un *Festival du Film Français en Flandre* avec des projections en temps scolaire. À Paris, l'association *Cinélangues*, avec le soutien des Instituts Cervantès et Goethe, coordonne l'organisation de projections scolaires de manière remarquable en faveur de l'apprentissage tant du cinéma que des langues allemande, italienne, espagnole et portugaise (*cf. Annexe page 57*).

b/ Les ateliers de pratique

La volonté de mettre en avant la pratique du cinéma s'illustre par de très nombreux projets en Europe, au travers d'ateliers, très souvent en-dehors du temps scolaire. Ils consistent souvent en la réalisation d'un court-métrage, depuis la première idée de scénario jusqu'au montage final. Reposant sur le volontarisme des jeunes et quelquefois sur une cotisation financière, ces ateliers, s'ils se développent, concernent aujourd'hui moins d'enfants que les projections en temps scolaire, et doivent encore chercher à se démocratiser davantage.

De nombreuses **institutions cinématographiques** proposent des ateliers : les cinémathèques évidemment, mais également des instituts et associations, tels que l'*Institut Lumière* à Lyon, *Os Filhos de Lumière* à Lisbonne ou *A Bao A Qu* en Catalogne (cf. *Annexe page 58, 71 et 72*).

Des **expositions** temporaires proposent de plus en plus régulièrement des ateliers pour que les plus jeunes, puissent accéder à la découverte d'un thème ou d'un cinéaste. L'*exposition Pier Paolo Pasolini*, qui a voyagé de Paris à Barcelone, de Rome à Berlin, est un exemple (cf. *Annexe page 64*). Le projet du cinéaste Michel Gondry, l'*Usine de films amateurs*, qui a déjà eu lieu à New York, Sao Paulo, Paris ou Moscou, permet à chacun, quel que soit son âge, de réaliser un film, en groupe, en seulement trois heures (cf. *Annexe page 63*).

Surtout, des **initiatives transnationales**, à la dimension européenne plus appuyée, permettent à des jeunes de pays différents de se rencontrer et de travailler ensemble à la réalisation d'un film. *Le Cinéma, cent ans de jeunesse*, une action modèle lancée en 1995 et coordonnée par la Cinémathèque française, rassemble des jeunes Français, Espagnols, Italiens, Allemands, Britanniques, Autrichiens, Belges, Brésiliens et Cubains (cf. *Annexe page 80*). Le projet *Borders* est fort de 17 pays participants et récompensé par l'UNESCO (cf. *Annexe page 84*). De manière bilatérale, les associations britannique *Manifesta* et française *Tribudom* ont collaboré ensemble en 2008 et 2010. Un partenariat entre les écoles de Moita au Portugal et Bordils en Catalogne existe également, dans l'optique d'ateliers pratiques.

c/ Les événements cinématographiques

De nombreux événements cinématographiques, comme les festivals généralistes, organisés en dehors du cadre scolaire, enregistrent une fréquentation remarquable et bénéficient de leur esprit festif, auquel le jeune public a envie d'adhérer.

Des **festivals de films pour enfants** existent en Europe depuis plusieurs années et leur nombre est allé croissant durant les années 2000. En France, le festival *Tout-Petits-Cinéma* au Forum des Images rassemble chaque année 8 000 spectateurs ; *Mon Premier Festival* à partir de 3 ans, en rassemble 20 000. La liste européenne est longue : *CinéKid* à Amsterdam, *Lucas* à Francfort, *Buster* à Copenhague, le *Festival du Film Adolescent* à Charleroi en Belgique, *Videomanija* en Slovénie, le festival de Gijón en Espagne... Tous proposent à la fois des projections de films adaptés à chaque âge et des ateliers de pratique du cinéma. Quelques-uns comportent une compétition en leur sein, où les jeunes peuvent soumettre leurs réalisations (cf. *Annexe page 61 et 62*).

De manière plus symbolique, des **prix du jeune public** sont mis en place, souvent dans le cadre de ces festivals, où les jeunes peuvent faire valoir leur préférence après avoir assisté à des projections. En France, le *Prix Jean Renoir des lycéens* permet à des lycéens français étudiant en France et à l'étranger, de voir 8 films sortis dans l'année et de les départager (cf. *Annexe page 60*).

Au niveau européen, le prix du jeune public des *European Film Awards* est organisé chaque année, le 4 mai. Trois films en compétition sont départagés par des jeunes de 17 villes européennes. Bien qu'elles soient rares, ces récompenses permettent de développer la reconnaissance d'un goût cinématographique des jeunes et d'écrire sur les films.

d/ Les actions de formation

La prise en considération **d'actions de formation** à l'égard des enseignants, des exploitants ou des animateurs afin qu'ils puissent être de véritables « passeurs » cinématographiques auprès des plus jeunes s'avère évidemment décisive dans le développement de l'éducation au cinéma. Si le manque de formation apparaît cruellement dans la quasi-totalité des pays européens en raison généralement d'un manque d'intérêt et de moyens des ministères respectifs chargés de l'Education, force est de constater que des initiatives intéressantes se développent en matière de formation et doivent clairement être intensifiées.

On peut citer naturellement **à l'attention des enseignants** le travail de formation mené en France (*Ecole, Collège et Lycéens au cinéma*), en Allemagne (*SchulKino Wochen*) et désormais en Espagne, tout comme le travail de l'association portugaise *Os Filhos de Lumiere*, qui propose aux enseignants et éducateurs portugais le programme « *Filmar* ». **À l'attention des exploitants** de salle, l'Association française des cinémas d'art et d'essai (AFCAE) organise, chaque année, deux jours de colloques et formations, tout comme *Europa Cinémas* qui sensibilise chaque année - en lien avec la *Cinémathèque de Bologne* en Italie - les exploitants européens aux problématiques de l'éducation au cinéma (cf. *Annexe page 65*).

En ce sens aussi, l'association *Kyrnéa* a créé en 2005 les forums européens *YEFF!* (Young European Film Forum for Cultural Diversity), composé désormais d'une dizaine de structures européennes, qui permettent des échanges réguliers, tous les deux ans, entre **les différents acteurs du secteur** (à Milan en 2013 et à Berlin en 2015). *Kyrnéa* organise aussi, avec la structure estonienne *Kinobuss*, à l'attention de professionnels du secteur social, des sessions européennes de formation au cinéma (*Gruntvig*) sur une durée de 2 jours. De manière plus atypique, la *Lanterne magique* en Suisse (cf. *Annexe page 81*), mais aussi à travers l'Europe, a lancé une collection de courts métrages pédagogiques réalisés par des cinéastes européens (Ursula Meier, N. Lvovsky, J-S Bron, M. Amalric, W. Wenders...) et destinés aussi bien aux enseignants qu'aux parents et aux élèves, et qui ont chacun pour thème un enjeu de la pratique cinématographique (le documentaire, le mélodrame, le scénario ...).

e/ L'utilisation des nouveaux médias

Le développement exponentiel d'actions d'éducation au cinéma utilisant les nouveaux médias dessine des pratiques novatrices, mêlant cinéphilie et modernité. Si tous les projets rencontrés ont naturellement créé aujourd'hui un site web, plusieurs catégories de sites méritent à nos yeux l'attention :

- **les sites Internet pédagogiques** à destination des enseignants ou des élèves (comme on a pu le constater en France avec le site www.zerodeconduite.net (cf. *Annexe page 59*), le portail allemand www.kinofenster.de (cf. *Annexe page 70*), le site suisse extrêmement pédagogique de www.magic-lantern.org ou encore le projet en cours de site pédagogique des www.enfants-de-cinema.com en France).

- **les blogs et sites de partage des travaux et de films réalisés** par le jeune public (comme en témoignent le site français de publication de critiques de lycéens pour le Prix Jean Renoir www.eduscol.education/prix-jean-renoir-des-lyceens, le site portugais de mise en ligne de films courts www.bordilmoitas.org, le site écossais www.understandingcinema.wordpress.com ou encore le site français du Cinéma 100 ans de jeunesse : www.blog.cinematheque.fr).
- mais aussi bien sûr des **plateformes permettant le visionnage de longs métrages** eux-mêmes : on peut citer le site belge www.platforme.be qui propose aux enseignants le visionnage de toute la production documentaire de la Fédération de Wallonie-Bruxelles, mais aussi le site www.ifcinema.institutfrancais.com à travers l'Europe avec un catalogue impressionnant de 3 500 films en non commercial (cf. *Annexe page 79*), le service gratuit de streaming danois www.filmcentralen.dk proposé, par l'institut danois du cinéma, aux écoles et aux lycées avec plus de 1 300 courts métrages et documentaires ou encore celui de la médiathèque numérique d'Arte, en lien avec la plateforme Universciné, qui propose plus de 1 250 films disponibles dans plus d'une centaine de lieux culturels telles que les médiathèques : www.mediathèque-numérique.com. En ce sens, on peut aussi mentionner l'existence depuis 2011 de festivals de cinéma en ligne (et notamment de www.myfrenchfilmfestival.com) où les films sont (avec des dossiers pédagogiques) accessibles dans plusieurs langues à travers l'Europe entière et connaissent des succès croissants.
- On peut, enfin, mentionner le projet atypique (porté par l'équipe du Festival européens des Arcs) de **répertoire en ligne éditorialisé** de films européens, renvoyant vers des sites de vidéo à la demande (www.eurovod.com notamment) programmant les films européens adaptés au jeune public (cf. *Annexe page 76*) ou encore le projet en France de plateforme internet de réservation de séances scolaires par www.zerodeconduite.net, qui montre les liens possibles entre internet et la salle de cinéma en matière d'éducation au cinéma (cf. *Annexe page 59*).

f/ Le recours aux jumelages

Enfin, on a pu constater le recours croissant aux **jumelages** (entre structures, entre villes ou régions européennes) pour favoriser des actions d'éducation au cinéma. Si cette démarche sera naturellement accentuée par les moyens mis à disposition à l'occasion de l'appel à propositions lancé par le Programme Media d'Europe Créative au printemps 2014, on peut doré et déjà mentionner quelques projets atypiques qui s'appuient sur des partenariats binationaux ou multinationaux :

- Il s'agit d'abord souvent de **jumelages entre associations** autour d'ateliers de pratiques et d'apprentissage des techniques cinématographiques à l'image du travail exemplaire, mené, par exemple, par les associations *Manifesta* à Londres, *Vende Se film* à Lisbonne et *Tribudom* à Paris, sous la houlette du cinéaste Claude Mouriéras avec des adolescents des trois pays (cf. *Annexe page 76*). C'est le cas également du projet *European Borders film sessions*, qui rassemble de très nombreux acteurs européens (Wajda's School de Varsovie, l'Université de cinéma de Lodz en Pologne, l'Université de Sapienza en Roumanie, l'Université de Salamanque en Espagne et de nombreuses salles européennes) pour la projection en salle de films européens et la réalisation de films par des adolescents. Enfin, on peut citer le travail franco-allemand notamment de l'association *Ariana*, qui a lancé, en avril dernier, un concours pour les jeunes Européens sur le thème « *Lutter contre les discriminations en image* » ou celui de *Kyrnéa*, qui a proposé en 2013 avec « *Ciné-tandem* » des stages cinématographiques et linguistiques à de jeunes Allemands et Français en partenariat avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (cf. *Annexe page 77*).

- Enfin, il convient de mentionner des **jumelages atypiques, par exemple, entre les villes** d'Annecy en France et de Vicenza en Italie (*cf. Annexe page 85*) autour de la réalisation par de jeunes enfants de films courts d'animation, ainsi que le **jumelage entre régions européennes** à l'image du projet *Kinema*, mené de concert par la Région Haute-Normandie et le Land allemand de Basse-Saxe, qui permet à des classes allemandes de découvrir des films français et réciproquement autour d'un important travail pédagogique (*cf. Annexe page 71*).

Ainsi, à la lumière des bonnes pratiques recensées à l'instant, il nous paraît souhaitable de donner quelques recommandations pour un nouvel élan, tant au niveau européen que national et local, et une véritable politique européenne d'éducation au cinéma.

2 Les recommandations

Le présent rapport souhaite émettre **les dix suggestions suivantes, qui tentent de mêler des projets ambitieux et des solutions concrètes et supposent surtout un volontarisme politique pour construire une relation différente que celle que le jeune public entretient avec le cinéma :**

1/ *La création d'une Fondation européenne pour l'éducation au cinéma*

Au regard de la double appréhension de l'éducation au cinéma, qui est avant tout un bien social et culturel auquel chaque enfant doit avoir droit, mais qui est aussi, à terme, un moyen d'accroître le nombre de spectateurs de demain en Europe et de faire ainsi rayonner l'industrie cinématographique européenne ; au regard également des faibles moyens budgétaires alloués au niveau européen, mais aussi à l'échelle nationale et locale, le rapport suggère **la création d'une Fondation européenne pour l'éducation au cinéma**, qui aurait pour vocation de rassembler non seulement idéalement des acteurs publics (Commission européenne, réseau des European Film Agency Directors - EFAD -, régions européennes...) mais aussi, le cas échéant de manière contraignante, acteurs privés du secteur ou ayant une préoccupation citoyenne (grands groupes européens, tels que Airbus ou Arianespace, mais aussi grands groupes audiovisuels et cinématographiques, acteurs de l'internet, fabricants de tablettes, plateformes de vidéos comme Youtube...). Les fonds ainsi récoltés seraient gérés par un conseil d'administration et une commission artistique, composée de professionnels du secteur, ce qui donnerait à la fois légitimité et souplesse pour le financement des projets d'éducation au cinéma à dimension européenne.

Cette Fondation européenne pour l'éducation au cinéma pourrait s'inspirer des Fonds de dotation français, un outil innovant de financement du mécénat, créé en France par l'article 140 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, qui combine les atouts de l'association loi de 1901 et de la fondation, sans leurs inconvénients. Doté de la personnalité juridique, le fonds de dotation (plus de 1 500 existent, à ce jour, en France, dont plusieurs dédiés à l'éducation artistique comme celui de *L'art à l'enfance* ou de *l'Initiative pour le partage culturel* – In Pact) est constitué d'une allocation irrévocable de biens pour la réalisation d'une mission ou d'une œuvre d'intérêt général. Il collecte des fonds d'origine privée, qu'il peut soit constituer en dotation dont il utilise les fruits, soit consommer pour accomplir sa mission. Il peut mener lui-même cette mission, ou financer un autre organisme d'intérêt général pour son accomplissement. Le fonds de dotation bénéficie en France du régime fiscal du mécénat.

À cet égard, il convient de rappeler qu'au niveau européen, la Commission a présenté, de manière générale, en février 2012, une proposition pour un statut de Fondation européenne. L'objectif de cette initiative est de faciliter l'exercice des activités transfrontalières des fondations d'utilité publique et de leur permettre de soutenir les causes d'utilité publique plus efficacement à travers l'Union européenne. **Une proposition de règlement**, adoptée le 8 février 2012 par la Commission européenne et amendée par une résolution du Parlement européen du 2 juillet 2013, vise ainsi à instituer un statut européen de la fondation. Ce statut européen, appuyé par le commissaire européen chargé du marché intérieur, Michel Barnier, devrait permettre de « *réduire les coûts et l'incertitude* » des fondations travaillant sur plusieurs pays

européens. Ce statut pourra s'appliquer en cas de création *ex nihilo*, mais également en cas de transformation d'une fondation nationale existante ou à la suite de la fusion de plusieurs fondations nationales. Les fondations qui pourront bénéficier de ce statut devront impérativement être déclarées d'**utilité publique**, avoir une **dimension transnationale** et disposer à sa création de **25 000 € d'actifs**. Enfin, le régime fiscal de ces fondations européennes resterait de la **compétence des Etats membres**, et donc similaire aux structures de droit national : les donateurs continueraient à bénéficier des avantages fiscaux en vigueur dans leur Etat. Le présent rapport estime qu'une telle Fondation européenne entièrement dédiée à l'éducation au cinéma aurait ainsi tout son sens.

2/ *La création d'un service d'offre cinématographique aux contenus européens pour le jeune public*

À l'occasion de la Journée internationale des enfants, l'Observatoire européen de l'audiovisuel, qui fait partie du Conseil de l'Europe de Strasbourg, a publié le 6 juin 2013, les derniers chiffres sur la télévision pour enfants en Europe. Selon la base de données MAVISE de l'Observatoire, plus de 280 chaînes de télévision pour enfants sont établies dans l'Union européenne, et environ 320 dans la grande Europe. Parmi ces dernières, 157 chaînes sont détenues par seulement 3 groupes américains (Time Warner, Walt Disney Company et Viacom) et seules 21 chaînes pour enfants font partie du système de radiodiffusion de service public.

L'Observatoire constate la forte croissance du marché des chaînes pour enfants de 1985 à 2013 (chaînes lancées, chaînes fermées et nombre total de chaînes disponibles), la principale progression ayant eu lieu entre 2006 et 2010 avec le développement des marques Disney, Cartoon Network, Nickelodeon et Boomerang dans toute l'Europe. Parallèlement, on constate le faible nombre de chaînes pour enfants publiques : KIKA (Autriche et Allemagne), KETNET, La Trois (Belgique), DR Ramasjang (Danemark), Clan TVE (Espagne), Gulli (France), CBBC (Royaume-Uni), RAI Yoyo (Italie) et SVBT en Suède.

Certaines chaînes nationales sont très largement distribuées en Europe, comme les chaînes allemandes Super RTL (dans 19 pays européens) et KIKA (17 pays), la chaîne française Tiji (dans 7 pays) et la chaîne italienne RAI Gulp (7 pays). Les plus importantes marques paneuropéennes sont Disney (63 chaînes), Nickelodeon (44), Cartoon Network (29) et Boomerang (21) ; elles comptent plusieurs chaînes et un grand nombre de variations linguistiques dans toute l'Europe. Ce sont ces chaînes qui appartiennent aux principaux groupes américains de médias Time Warner, The Walt Disney Company et Viacom. En ce qui concerne la popularité auprès des enfants, The Disney Channel occupe la première place en Bulgarie, en République tchèque, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie et en Slovénie et la deuxième place au Danemark, en Espagne, au Royaume-Uni, au Portugal et en Suède. Les chaînes Nickelodeon réalisent de bonnes audiences en Autriche, en Belgique, en Grèce, en Irlande et aux Pays-Bas. Les autres marques paneuropéennes importantes comprennent Baby TV, Duck TV, Kidsco et JimJam. Il n'est pas surprenant que les chaînes les plus susceptibles d'apparaître sur les réseaux de la TNT gratuite en Europe soient celles du service public. Il s'agit notamment des chaînes publiques pour enfants en Belgique, au Danemark, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni. Quelques chaînes privées sont également disponibles gratuitement en Allemagne, en Espagne, au Royaume-Uni et en Italie. Sur les réseaux payants de la TNT (similaires au câble et au satellite), une large gamme de chaînes privées pour enfants est disponible dans un total de 14 pays (Belgique, Croatie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, Hongrie, Italie, Lituanie, Lettonie, Malte, « *ex-République yougoslave de Macédoine* », Pays-Bas et Suède).

La base de données MAVISE couvre également les services à la demande (depuis mai 2013). Au niveau national, plusieurs services audiovisuels à la demande pour enfants sont proposés par des câblo-opérateurs tels que Belgacom, Telenet et UPC (qui font partie de Liberty Global), Numericable et Zon, ainsi que par des opérateurs comme Canal+ en Pologne. La plupart des autres services sont des radiodiffuseurs traditionnels, y compris les radiodiffuseurs de service public au Danemark, en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Au niveau paneuropéen, les chaînes paneuropéennes les plus importantes telles que Disney, Nickelodeon, JimJam, Boomerang et Cartoon Network ont toutes de nombreux services à la demande ciblant les différents pays européens, dont la majorité d'entre eux sont enregistrés au Royaume-Uni.

À la lumière de ce panorama inquiétant des chaînes télévisées et services à la demande pour enfants disponibles en Europe via les box, qui montre l'uniformisation des programmes, au détriment des œuvres de cinéma européennes, il apparaît clairement qu'une politique européenne en la matière doit impérativement être mise en place afin de favoriser **la création d'un service audiovisuel d'offre cinématographique aux contenus européens pour le jeune public (y compris d'émissions sur le cinéma), accessibles tant sur les canaux télévisuels classiques que sur les box aujourd'hui largement répandues en Europe, ou à terme les canaux dits "Over the top" (Apple TV, Google Chromecast...)**.

3/ Développer massivement des actions d'éducation au cinéma qui mêlent approches artistique et linguistique

Afin d'accroître la connaissance du cinéma européen en salles, pendant le temps scolaire, qui ne touche à ce jour en moyenne que 10% environ d'une classe d'âge au mieux, et afin aussi de favoriser l'apprentissage des langues européennes par le cinéma, il semble pertinent de **structurer et de développer de manière importante les expériences d'éducation au cinéma qui mêlent étroitement approches artistique et linguistique**. Sur le modèle du travail mené en Allemagne par le projet *Cinefête* ou en France par l'association *Cinélangues*, décrites en annexe et qui existent aussi dans d'autres pays européens, il nous semble essentiel de favoriser la généralisation de ces expériences, menées fréquemment, mais de manière isolée, à l'initiative d'enseignants cinéphiles de langues étrangères.

Les projets évoqués jouent un rôle de médiation entre les salles de cinéma et les établissements scolaires. Leur objectif essentiel est de faciliter l'intégration du cinéma dans l'enseignement des langues européennes en proposant une programmation spécifique aux professeurs de langue et en privilégiant une approche des films tant culturelle que linguistique. Ces programmes scolaires permettent de faire découvrir, à l'aide de supports pédagogiques de grande qualité, les cinématographies européennes contemporaines, ils plongent en outre les élèves de lycée et de collège dans les réalités diverses des pays dont ils apprennent la langue (anglaise, espagnole, italienne, française, allemande ou portugaise...). Ils permettent enfin un vrai travail linguistique facilité par les documents pédagogiques proposés aux professeurs de langues pour chacun des films (extraits de dialogues du film, pistes pédagogiques, ateliers de sous-titrages et de doublage, ateliers de critiques de films à rédiger dans une langue étrangère pour les élèves...). Le programme Europe Créative, mais aussi les programmes jeunesse et « *Erasmus pour tous* » de l'Union européenne, devraient unir leurs forces en créant dès les prochains appels à propositions des lignes spécifiques favorisant cette triple approche (cinématographique,

culturelle et linguistique), d'autant que les coûts limités de ces initiatives (5 000 euros annuels pour 5 000 élèves concernés à Paris en 2013 par exemple) rendent ces pratiques peu onéreuses et extrêmement utiles.

Selon la dernière étude Eurobaromètre, consacrée à l'opinion des citoyens européens sur le multilinguisme et l'apprentissage des langues (juin 2012) initiée par la Commission européenne, presque neuf citoyens de l'Union sur dix sont convaincus de l'extrême utilité de savoir parler une ou plusieurs langues étrangères et 98% pensent que la maîtrise des langues étrangères sera un atout pour l'avenir de leurs enfants. Parallèlement, une autre étude de la Commission européenne, à savoir la première enquête européenne sur les compétences linguistiques, montre cependant qu'en la matière, il y a encore loin du rêve à la réalité : les tests de langue effectués auprès d'adolescents de 14 pays européens révèlent que seuls 42% d'entre eux sont compétents dans leur première langue étrangère et à peine 25% dans la deuxième langue. Un pourcentage significatif de ces jeunes, soit 14% d'entre eux pour la première langue étrangère et 20% pour la deuxième, n'atteint même pas le niveau d'un « utilisateur de base ».

Dix ans après la déclaration de Barcelone de 2002, dans laquelle les chefs d'État et de gouvernement appelaient de leurs vœux l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères dès le plus jeune âge, les Européens sont largement conscients des avantages du multilinguisme. Les trois quarts d'entre eux quasiment (72%) soutiennent cet objectif et 77% pensent qu'il conviendrait d'en faire une priorité politique. Plus de la moitié des Européens (53%) utilisent une langue étrangère dans l'exercice de leur profession et 45% pensent avoir obtenu un meilleur emploi dans leur pays du fait de leurs compétences linguistiques.

Néanmoins, le pourcentage d'Européens affirmant pouvoir communiquer dans une langue étrangère a légèrement reculé de 56% à 54% et la proportion d'élèves compétents dans leur première langue étrangère varie de 82% à Malte et en Suède (où l'anglais est la première langue étrangère) à seulement 14% en France (pour l'anglais) et 9% en Angleterre (pour le français). L'un des changements les plus frappants depuis 2005 est que les compétences passives en compréhension écrite et orale se sont renforcées grâce à internet. Le pourcentage d'Européens ayant régulièrement recours à une langue étrangère lors de l'utilisation d'Internet, sur les réseaux sociaux par exemple, a augmenté de 10 points, passant de 26% à 36%. Ainsi à la lumière de ces derniers éclairages linguistiques et cinématographiques au niveau européen, il semble urgent de **favoriser financièrement à plusieurs niveaux européens, mais aussi à l'échelle nationale et locale, des programmes structurés et généraux d'éducation au cinéma, notamment en salle, favorisant l'apprentissage des langues européennes.**

4/ Créer un catalogue et un site de vidéo à la demande fortement éditorialisé de 20 films européens d'hier et d'aujourd'hui pour permettre leur circulation à travers l'Europe dans le temps scolaire, aussi bien en salle (DCP) que dans les établissements scolaires (via la plateforme ainsi créée).

Sur le modèle des dispositifs scolaires qui existent dans plusieurs pays européens évoqués précédemment et décrits en annexe, il pourrait être pertinent de constituer un catalogue modeste, dans un premier temps, d'une vingtaine de films européens, tant de patrimoine que contemporains, qui prendrait en considération la diversité du jeune public auquel il s'adresse : les œuvres seraient naturellement adaptées à tous les âges de la scolarité, de 3 ans jusqu'à 18 ans, dans leurs niveaux de recherche artistique, comme dans les thématiques évoqués par les films.

Les Centres nationaux du film en Europe (EAFD), avec le programme Media d'Europe Créative, pourraient choisir de concert et financer ce premier catalogue et l'enrichir chaque année d'un ou deux titres (courts comme longs métrages). Ce catalogue, acquis auprès des ayants-droits en droits non commerciaux pour les diffusions dans les établissements scolaires (via une plateforme *ad hoc*) et diffusés en droits commerciaux pour l'exploitation en salle, serait sous-titré dans plusieurs langues européennes et accompagné de dossiers pédagogiques multilingues, mis en ligne sur le site pédagogique proposé ci-dessous. Un tel dispositif pourrait être utilement complété par des aides locales, nationales et européennes pour l'acquisition de vidéo-projecteurs (dont le coût est désormais limité) par les établissements scolaires, qui se trouvent éloignés des salles de cinéma.

5/ Développer, au niveau national et européen, la formation en matière cinématographique des enseignants, exploitants et animateurs en créant notamment un site Internet pédagogique européen

On a pu constater le nombre croissant de sites internet en lien avec l'éducation au cinéma, avec d'une part des sites qui s'adressent principalement aux professeurs et aux parents (comme le projet en cours des *Enfants de cinéma*, le site *lekinetoscope.fr* développé par l'Agence du court-métrage, le répertoire éditorialisé initié par le Festival européen des Arcs ou encore le site *zerodeconduite.net* - cf. *Annexe page 59 et 76* et, d'autre part, des sites qui s'adressent davantage au jeune public afin qu'il puisse partager leur travaux cinématographiques et échanger sur les films, comme les sites *keelamo* en Finlande, *cinekid* aux Pays-Bas ou *spinxx* en Allemagne.

Néanmoins, d'une manière générale, on constate qu'internet semble aujourd'hui clairement sous-utilisé dans la mise en lumière de l'éducation au cinéma en Europe. C'est pourquoi il nous semble pertinent d'inciter à la création d'un site pédagogique à l'échelle européenne rassemblant des dossiers pédagogiques et, pour des raisons de droits, non pas des films dans leur intégralité, mais des extraits de films correspondants (dont la vocation pédagogique n'est plus à démontrer) afin que les enseignants, mais aussi les élèves puissent s'appuyer chez eux ou en classe sur ces supports. Les dossiers pédagogiques pourraient être accessibles

en plusieurs langues européennes. Les seuls dispositifs français (*Ecole au cinéma, Collège au cinéma et Lycéens au cinéma*) rassemblent, à ce jour, plus de 230 dossiers pédagogiques sur autant de films européens et il semble simple et assez peu onéreux de favoriser la traduction de ces dossiers en plusieurs langues européennes (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, néerlandais...), qui seraient téléchargeables gracieusement sur ce site, mais aussi le sous-titrage des extraits de films correspondants, négociés avec les ayants-droits.

Un tel site pédagogique pourrait également offrir des leçons de cinéma vidéo avec les principaux cinéastes européens afin que les enseignants et les élèves puissent avoir accès facilement et gracieusement à ces témoignages en ligne. Ce site pourrait aussi accueillir une série de courts métrages, sur le modèle de ceux initiés par *La Lanterne magique*, structure suisse au rayonnement désormais européen (cf. *Annexe page 81*), qui propose de manière audacieuse des courts métrages de cinéastes initiant le jeune public aux différents genres cinématographiques (Jean-Stéphane Bron, Ursula Meier, Noémie Lvovsky, Mathieu Amalric, Alain Bergala, Wim Wenders...).

6/ Conditionner davantage les aides européennes à la distribution et à l'exploitation à des actions d'éducation au cinéma

Au regard du développement important d'outils pédagogiques conçus, en lien avec les distributeurs, par de nombreux acteurs européens (dont le travail de *Cinélangues, zérodeconduite.net...*), il semble pertinent d'inciter, voire de contraindre, les distributeurs (dont les films ont un potentiel vis-à-vis du jeune public naturellement) à investir pleinement ce nouveau champ.

Dans la mesure où le nouveau programme Media d'Europe Créative garde pour priorité, à juste titre, le soutien à la distribution cinématographique avec une enveloppe de 33,45 millions d'euros pour l'année 2014, il pourrait être opportun de conditionner à la conception d'outils pédagogiques le volet sélectif de ces aides à la distribution (il existe, pour mémoire, en effet aussi un volet automatique et un volet dédié aux agents de vente).

Le soutien sélectif a vocation à encourager les groupements de distributeurs européens à investir dans la promotion et la distribution de films européens non-nationaux en les aidant à financer les frais de publicité et de promotion, de fabrication et de circulation des copies. Il est doté en 2014 de 8 millions d'euros. Le but est d'encourager des campagnes de sorties pan-européennes, d'assurer la qualité du groupement de distributeurs pour toucher une plus grande audience et d'assurer la diversité géographique de l'offre de films en salles. Dans la mesure où une attention particulière doit, dorénavant et déjà, dans le cadre de ce soutien, être portée aux films destinés au jeune public (hors animation), il nous semblerait utile d'avoir une action plus volontariste et de **conditionner systématiquement ce soutien sélectif à la conception de dossiers pédagogiques** (généralement peu onéreux), qui pourraient ensuite être accessibles dans plusieurs langues européennes et avoir également une dimension linguistique favorisant l'apprentissage d'une langue européenne non nationale.

Enfin, le nouveau programme Media d'Europe Créative continue, comme par le passé, à soutenir le réseau Europa Cinémas, mais aussi - avec un budget de 1,5 millions d'euros alloués en 2014 - la mise en réseau de salles de cinéma programmant des œuvres européennes. À la lumière du travail mené par les exploitants d'Europa Cinémas et des expériences atypiques

en matière d'éducation au cinéma, détaillées en *Annexe page 87* (*Studio des Ursulines* à Paris, *Moviemiento* à Berlin, *Kinodvor* à Lubjana...), **il pourrait être opportun de conditionner davantage ce soutien de mise en réseau à l'exploitation européenne à des actions innovantes à l'attention du jeune public**, mais aussi **d'accroître les montants dédiés à l'action jeune public du soutien apporté par Europa Cinémas** (20% de l'aide, soit 3 à 5 000 euros maximum aujourd'hui, ce qui est significatif mais pourrait être accru).

7/ *Encourager les jumelages entre associations, villes et régions européennes autour du cinéma et de son apprentissage*

Outre le programme Media d'Europe Créative, deux programmes européens pourraient, à nos yeux, potentiellement accompagner les jumelages binationaux ou multinationaux autour de l'éducation au cinéma, qui existent de manière isolée et que l'on a pu décrire précédemment :

- D'une part, le conseil de l'Union européenne a adopté le programme « **Erasmus +** » (2004-2020) pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport. Avec un budget de plus de 14 milliards d'euros pour les sept années à venir, le programme d'éducation *Erasmus +* permettra à plus de 5 millions de jeunes d'étudier, de se former et de participer à des activités de volontariat à l'étranger. *Erasmus +* propose une approche intégrée et simplifiée des 7 programmes existants des secteurs éducation, formation et jeunesse, à travers trois actions clés : la mobilité, la coopération et la réforme des politiques de jeunesse. Doté d'un chapitre budgétaire distinct d'un montant de 1,4 milliard d'euros sur la période (soit 10% du volume global), le volet *Jeunesse* du programme *Erasmus+* sera dédié au seul développement des activités d'éducation non formelle, reprenant les principaux volets de « *Jeunesse en action* » et introduisant de nouvelles opportunités de partenariats. A travers sa 1^{ère} action clef, *Erasmus+* encourage la mobilité des jeunes (5 à 21 jours, avec un maximum de 60 participants âgés de 13 à 30 ans) pour apprendre et acquérir des compétences dans un autre pays. Ainsi le programme *Erasmus +* serait, à nos yeux, de nature à soutenir des actions d'éducation au cinéma en dehors du temps scolaire.
- D'autre part, le nouveau programme « **L'Europe pour les citoyens** » 2014-2020 (doté de 186 millions d'euros pour la période et qui s'applique depuis le 1^{er} janvier dernier), a été adopté le 14 avril 2014 par le Conseil de l'Union européenne. Dans le cadre de l'objectif global visant à rapprocher l'Union de ses citoyens, le programme poursuit les grands objectifs suivants : contribuer, d'abord, à permettre aux citoyens de mieux comprendre l'Union démocratique et civique des citoyens au niveau de l'Union, son histoire et sa diversité ; promouvoir, ensuite, la citoyenneté européenne et améliorer les conditions de la participation civique et démocratique au niveau de l'Union. Pour atteindre ces objectifs, le programme doit contribuer notamment à encourager les citoyens à participer à la vie démocratique de l'Union en stimulant le dialogue interculturel, le débat, la réflexion et les rencontres autour des questions de mémoire, mais aussi d'histoire et d'identité de l'Union. Au regard de la dimension éminemment citoyenne de l'éducation au cinéma, comme nous avons pu le voir avec la pensée de la philosophe Martha Nussbaum dans la première partie de ce rapport, il nous semble souhaitable que des actions d'éducation au cinéma puissent bénéficier financièrement des aides de ce programme.

Enfin, au regard des 100 000 collectivités locales en Europe et au regard des 6 200 jumelages de communes en France¹⁷ (dont environ plus de 2 000 avec des villes en Allemagne, 1 000 au Royaume-Uni, 900 en Italie, 500 en Espagne, 300 en Belgique, 200 en Roumanie et au Portugal...), il pourrait être en effet pertinent, par une meilleure communication sur les programmes européens mentionnés ci-dessus, **d'encourager le renouveau des jumelages entre associations, villes et régions européennes autour du cinéma et de son apprentissage.**

8/ *Créer un Festival de cinéma européen en ligne pour enfants*

Compte tenu parfois de la difficulté du jeune public, comme nous l'avons précédemment constaté, de se rendre en salle, que ce soit dans le temps scolaire ou en dehors du temps scolaire, pour des raisons financières ou géographiques, il semble évidemment nécessaire de s'appuyer sur internet pour favoriser l'éducation au cinéma.

En s'inspirant du festival de cinéma français en ligne, *MyFrenchFilmFestival.com*, créé à l'initiative d'UniFrance films en 2011 et dont la dernière édition a permis 4 millions de visionnage de films, accessibles en 13 langues différentes, à travers le monde en un mois (17 janvier – 17 février 2014), il semble utile de favoriser la création d'un festival européen en ligne spécifiquement dédié au jeune public. Il s'agirait de sélectionner des courts et des longs métrages, qui pourraient être proposés clefs en mains à plusieurs plateformes de vidéo à la demande en Europe, comme le réseau *EuroVoD*, créé en 2010, qui réunit des plateformes européennes indépendantes de Vidéo à la Demande, spécialisées dans les films d'art et essai et dans le cinéma indépendant. Avec des membres dans 14 pays (dont Universciné en France, et en Belgique, Lekino.ch en Suisse, Filmin.es en Espagne, Goodmovies.de en Allemagne, Netcinema.bg en Bulgarie...), le réseau peut atteindre un public européen potentiel de 385 millions de personnes.

Un tel festival en ligne à l'attention du jeune public (le coût annuel serait d'environ 300 000 euros, dont une partie non négligeable pourrait être financée, comme pour le festival français, par des partenaires privés) gagnerait naturellement en visibilité s'il était aussi proposé à des plateformes plus *mainstream* comme iTunes, partenaire dans 80 territoires de *MyFrenchFilmFestival.com*, et qui pourrait tout à fait souhaiter porter une telle offre jeune public en Europe. Enfin, le modèle économique peut être, soit payant avec une remontée aux ayant-droits, soit gratuit avec un versement forfaitaire en amont aux ayant-droits, quel que soit le nombre de visionnages du film ou encore mixte à l'instar du festival de films français en ligne.

9/ *Créer un véritable Prix européen des lycéens*

Depuis 2012, le Prix du Jeune Public est organisé chaque année par l'Académie des *European Film Awards*, le 4 mai, journée du jeune public de cinéma. Ce jour-là, dans plusieurs villes européennes, une sélection de trois films est projetée aux 12-14 ans. Au terme des projections, les jeunes votent et transmettent immédiatement leur résultat à l'Académie qui organise, ensuite, une cérémonie où le prix est remis au cinéaste lauréat et la cérémonie est retransmise en direct, en streaming, sur le site de l'Académie. Pour l'édition en cours, les films nommés sont *The contest* de Martin Miehe-Renard (Danemark), *Regret !* de Dave Schram (Pays-Bas) et *Windstorm* de Lea Schmidbauer et Kristina Magdalena Henn (Allemagne). Les films seront projetés dans 17 villes partenaires : Aalborg (Danemark), Barcelone (Espagne), Belgrade (Serbie), Bratislava (Slovaquie), Budapest (Hongrie), Cluj-Napoca (Roumanie), Erfurt (Allemagne), Izola (Slovénie), Londres (Royaume-Uni), Prizren (Kosovo), Riga (Lettonie), Sofia (Bulgarie), Stockholm (Suède),

¹⁷ Guide pratique sur le jumelage des communes publié par l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) - avril 2010

Tbilissi (Géorgie), Tel-Aviv (Israël), La Vallette (Malte) et Wrocław (Pologne).

Si cette initiative, qui a les atouts de la dimension européenne et de l'instantanéité numérique, a le mérite d'exister, il nous semble pertinent de le faire évoluer sur le modèle du Prix Jean Renoir des lycéens qui existe en France à l'initiative du Ministère français de l'Education nationale et en partenariat avec le CNC et la Fédération nationale des cinémas français (cf. *Annexe page 60*). Afin que ce Prix revête une réelle signification, il devrait s'inscrire dans une démarche, tout au long de l'année, permettant le visionnage en salle, en lien avec Europa Cinémas, la Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai (CICAE) et l'Union internationale des cinémas (UNIC) d'au moins 5 films et constituant ainsi un réel projet pédagogique. En outre, le choix des films retenus doit être révélateur de la richesse et de la diversité européenne, en incluant des films incontournables de l'année en cours, primés dans les grands festivals européens (Cannes, Berlin, San Sebastian, Locarno...). Ce Prix pourrait également, à la manière du Prix Jean Renoir, susciter un concours de critiques par les lycéens qu'un jury de journalistes européens reconnus viendrait récompenser, afin d'aiguiser le sens critique des lycéens. Enfin, il serait souhaitable qu'au moins une ville de chaque pays de l'Union Européenne y participe et que ce prix puisse être davantage mis en lumière en termes de communication et de dotation pour inciter les distributeurs, forts de ce Prix (à l'instar en France du Prix Goncourt des lycéens en littérature) à sa large diffusion.

10/ Donner systématiquement une dimension d'éducation au cinéma aux Capitales européennes de la culture

L'initiative des capitales européennes de la culture, qui remonte au vote du Conseil des ministres du 13 juin 1985, revient à l'actrice Melina Mercouri, alors ministre grecque de la Culture et au ministre français de la Culture, Jack Lang. Deux ans plus tard, Athènes devient la première ville européenne de la culture. Une appellation transformée en **1999** pour revêtir son acception actuelle, encore plus honorifique pour la ville qui en assume la charge. Le but de cette manifestation est, selon la Commission européenne, de mettre en valeur la diversité de la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens. Plus prosaïquement, il s'agit, pour les villes ainsi mises à l'honneur, de promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel à travers l'organisation de dizaines d'expositions, festivals et autres événements, tout en bénéficiant d'une couverture médiatique grâce à la labellisation et au financements européens. Depuis **2011**, deux villes de deux pays différents sont désignées Capitales européennes de la culture pour une année, comme Marseille en France et Kosice en Slovaquie pour l'année 2013, Riga en Lettonie et Umea en Suède pour l'année 2014. Ainsi, depuis 1985, plus de 40 villes ont obtenu ce titre.

Au regard du bilan publié notamment par *Marseille-Provence 2013*, qui recense plus de 9 millions de visiteurs pour l'ensemble des événements organisés dans ce cadre en 2013, il nous semble pertinent que des actions d'éducation artistique, d'une manière générale, et d'éducation au cinéma, en particulier, puissent faire partie d'un cahier des charges contraignant pour les villes ainsi labellisées. On peut s'étonner en effet de la sous-représentation en général du cinéma dans les activités proposées au cours d'une année par les capitales européennes de la culture alors que **de nombreux projets à dimension pédagogique** (cycle de films européens, expositions cinématographiques, ateliers de pratiques sur le modèle de l'*Usine de films amateurs* proposée par le cinéaste Michel Gondry justement à travers plusieurs villes européennes - cf. *Annexe page 63*) **seraient de nature à renforcer structurellement, tout au long de l'année, mais aussi médiatiquement l'éducation au cinéma au niveau européen.**

Annexe 1

*Les bonnes pratiques
européennes qui
pourraient faire école*

En France

1 En France, dans le cadre scolaire

Ecole et cinéma / Collège au cinéma / Lycéens et apprentis au cinéma

Les programmes « *Ecole et cinéma* », « *Collège au cinéma* » et « *Lycéens et apprentis au cinéma* » sont des programmes d'éducation au cinéma, mis en place par le Ministère français de l'Éducation Nationale, avec le soutien du CNC. Ils permettent l'organisation, dans des salles de cinéma, de projections de films de tout genre, classiques ou contemporains, spécialement destinés à la tranche d'âge. Pour chaque film, des dossiers pédagogiques sont spécialement conçus.

Pour le programme « *Ecole et cinéma* », les projections sont proposés depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2. Avec l'appui des communes concernées, le dispositif est coordonné, au niveau national, par l'association *Les enfants de cinéma*. Elle est également responsable de la création des dossiers pédagogiques et de l'évaluation du dispositif. Pour l'année en cours 2013-2014, les films programmés au sein du programme sont notamment : *La Ruée vers l'or* de Charlie Chaplin (1925), *Le petit fugitif* de Morris Engel, Ruth Orkin & Ray Ashley (1953), *Pierre et le Loup* de Suzie Templeton (2006), *Ponyo sur la falaise* de Hayao Miyazaki (2008) ou *Tomboy* de Céline Sciamma (2011).

Le programme « *Collège au cinéma* » est coordonné par le CNC, avec l'appui des conseils généraux, des DRAC, des collectivités territoriales et des inspections d'académie. Les films privilégiés sont ceux classés Art & Essai, d'origine française, européenne ou ceux de cinématographies peu diffusées. Pour l'année 2013-2014, font notamment partie du programme les films : *Frankenstein* de James Whale (1931), *Fenêtre sur cour* d'Alfred Hitchcock (1954), *L'enfance nue* de Maurice Pialat (1968), *This is England* de Shane Meadows (2007), *Looking for Eric* de Ken Loach (2009), *Les rêves dansants* d'Anne Linsel & Raiser Hoffmann (2010) ou *Le gamin au vélo* des frères Dardenne (2011).

Pour le programme « *Lycéens et apprentis au cinéma* », la majorité des films présentés sont en version originale sous-titrée en français, français ou européens, et classés Art & Essai. Le dispositif est coordonné au niveau régional. Pour l'année en cours, *Certains l'aiment chaud* de Billy Wilder (1959), *À bout de souffle* de Jean-Luc Godard (1960), *Blow-up* de Michelangelo Antonioni (1966), *Les Demoiselles de Rochefort* de Jacques Demy (1967), *Shining* de Stanley Kubrick (1980), *Tout sur ma mère* de Pedro Almodóvar (1998), *Elephant* de Gus van Sant (2003), *2046* de Wong Kar-Wai (2004), ou *Le Petit lieutenant* de Xavier Beauvois (2005) sont en programmation.

Fondé sur le volontariat des enseignants et sur les projections en salles, ces trois dispositifs forment la principale initiative dans le cadre scolaire en France. La programmation exigeante et diverse, la qualité des dossiers pédagogiques et l'étendue du dispositif en font un succès : 94 départements et 26 régions ont participé à ces programmes. De plus, les programmes mettent l'accent sur la dimension artistique des œuvres cinématographiques étudiées. Environ 700 000 écoliers, 450 000 collégiens et 280 000 lycéens et apprentis voient chaque année au moins un film dans une salle de cinéma grâce à l'un de ces programmes. Au total, environ 10,5% des élèves français sont concernés par ce dispositif chaque année.

Sans avoir une approche strictement quantitative, on pourrait imaginer un développement afin qu'un pourcentage plus élevé d'une classe d'âge puisse bénéficier de ces programmes, dont la dimension européenne serait renforcée. De même, une mutualisation, une traduction en plusieurs langues et une circulation des dossiers pédagogiques, dont on doit souligner la grande qualité, pourrait être souhaitable au niveau européen.

L'association Cinélangues

L'association *Cinélangues* est située à Paris et a été créée en juillet 2009. Elle a pour objectif de développer dans le milieu scolaire et universitaire une approche à la fois linguistique et artistique du cinéma, et surtout de développer l'utilisation du cinéma dans l'enseignement des langues étrangères. *Cinélangues*, qui œuvre sur l'Académie de Paris, considère sa mission comme complémentaire des dispositifs existants dans l'Education Nationale, comme Collège au cinéma ou Lycéens au cinéma.

Soutenue par la ville de Paris et en lien avec les Instituts Cervantès et Goethe à Paris, l'association propose une programmation trimestrielle de films récents, en langue étrangère, à destination des classes. Parmi les films programmés pour l'année en cours 2013-2014, on peut citer: *Blanca Nieves* de Pablo Berger, *César doit mourir* de Paolo et Vittorio Taviani, *Oh boy* de Jan Ole Gerster ou *Hannah Arendt* de Margherethe von Trotta. La programmation se fait de manière thématique, chaque trimestre, et des dossiers pédagogiques sont spécialement conçus à destination des enseignants, avec des outils d'analyse et des extraits de dialogues tirés du film. Des événements plus ponctuels sont également développés par *Cinélangues*, tels que des avant-premières ou des concours de traduction sur le cinéma, via des ateliers de sous-titrage et de doublage par les enfants.

Initialement, *Cinélangues* privilégiait la programmation de films en italien, portugais et espagnol, mais a su développer son travail en allemand, avec succès. Les films en langues latines sont diffusés au cinéma Le Nouveau Latina, dans le 4^{ème} arrondissement, alors que ceux diffusés en langue allemande le sont au Studio des Ursulines, dans le 5^{ème} arrondissement. À partir de 2013, les 7 Parnassiens, dans le 14^{ème} arrondissement ; et les 5 Caumartin, dans le 9^{ème} arrondissement, ont rejoint le dispositif. Toutes ces salles font partie du réseau des salles Art & Essai et environ 5 000 élèves (issus à 70% d'établissements parisiens publics) peuvent ainsi découvrir chaque année des films en langue étrangère.

Au-delà d'une éducation au cinéma classique dans la salle de cinéma, cette action a le grand mérite de structurer des initiatives de professeurs de langues européennes et de favoriser l'apprentissage des langues. La pratique des ateliers de sous-titrage et de doublage, mais aussi de critiques en langue étrangère, est extrêmement pédagogique et ludique et pourrait largement faire école. Il est à noter enfin que les distributeurs des films concernés sont particulièrement intéressés par les dossiers pédagogiques et linguistiques au point de vouloir les intégrer dans des bonus de DVD.

Une initiative similaire existe en Belgique : la Semaine du Film Français en Flandre organise, pour les classes, une programmation de 9 films français et francophones récents, projetés à raison d'un par mois. Tous les films sont en français sous-titrés en néerlandais.

La Cinémathèque française à Paris

Dans le cadre scolaire, la Cinémathèque française propose des actions d'éducation au cinéma, destinée aux professeurs et aux élèves. Pour les enseignants, le service pédagogique de la Cinémathèque est partenaire des rectorats d'Ile-de-France et organise des formations, majoritairement pour les enseignants de collège et de lycée. De manière ponctuelle, peuvent être organisées des formations à échelle nationale ou internationale, avec l'aide d'autres partenaires : la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire ou l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, notamment.

Les formations ont pour base différents programmes de l'établissement et s'appuie sur les dispositifs existants au sein de l'Education Nationale (Collège au cinéma, Lycéens au cinéma, le cours d'Histoire des Arts) et les expositions de la Cinémathèque. En 2013, 44 journées de formation ont été organisées par la Cinémathèque pour quelques 2 160 enseignants, sur une à deux journées.

Par ailleurs, la Cinémathèque française organise régulièrement, en son sein, à Paris, des expositions temporaires consacrées à un film ou à un cinéaste : Jacques Tati en 2009, Tim Burton en 2012, Jacques Demy ou Pier Paolo Pasolini en 2013. À l'occasion de la tenue de l'exposition consacrée à Pier Paolo Pasolini, intitulée « *Pasolini Roma* », le service pédagogique de la Cinémathèque a développé un projet destiné au jeune public nommé « *Regards filmés après Pasolini* », dans le cadre du programme Culture de la Commission Européenne. Ce projet, qui s'adresse à des classes, a été initié à Paris et à Barcelone où l'exposition a été montrée au Centro de Cultura Contemporania. Elle voyage également à Rome, au Palazzo delle Esposizioni où elle est visible entre les 15 avril et 20 juillet 2014 ; puis à Berlin, au Martin Gropius Bau, en 2015. Le projet, inspiré par les films de Pasolini, vise à interroger les liens qui existent entre le centre et la périphérie des villes qu'habitent les élèves. Après avoir visité l'exposition, les jeunes élèves visionnent le premier film de Pasolini : *Accatone* (1961), puis travaillent en groupe, sous l'autorité d'un professionnel, pour parvenir à réaliser ensemble un film d'une durée d'environ 8 minutes. Le film doit proposer une histoire qui puisse être le support « *d'une vision à la fois documentaire et artistique sur deux villes, reliées l'une à l'autre par un trajet* ». L'ensemble des classes ayant participé au projet « *Regards filmés après Pasolini* » se sont retrouvées à la Cinémathèque pour présenter leurs films. Les films réalisés par les élèves barcelonais ont également été projetés, ainsi qu'un autre film de Pasolini, son deuxième : *Mamma Roma* (1962). Pour la poursuite du projet, la Cinémathèque prévoit de mettre en ligne les films réalisés par les élèves, aussi bien de Rome que de Berlin.

L'Institut Lumière de Lyon

L'Institut Lumière, fondé à Lyon en 1982, propose plusieurs initiatives d'éducation au cinéma dans le cadre scolaire, pour accompagner les enseignants. L'Institut Lumière propose notamment trois ateliers :

- Un atelier de découverte du langage cinématographique, qui permet à de jeunes élèves de pouvoir s'initier au vocabulaire cinématographique. Sont enseignées les bases rhétoriques autour du montage, des mouvements de caméra, du découpage... ; les notions étant illustrées par des extraits de films, souvent des films d'animation. L'Institut Lumière propose cet atelier pour tous les niveaux. L'atelier, d'une durée de 1h30, pour un coût de 4€ par enfant.
- Un atelier d'initiation à la pratique vidéo, qui permet à chaque enfant de pouvoir s'identifier à un professionnel sur un tournage : responsable du clap, preneur de son, directeur de la photographie.... Les résultats filmiques sont ensuite projetés aux jeunes, pour leur permettre de prendre conscience de la réalité de la création cinématographique. L'enseignant peut récupérer, à l'issue de l'atelier, le résultat filmique pour pouvoir l'exploiter en classe par la suite.

- L'atelier est destiné aux classes jusqu'à 12 ans et s'étend sur une demi-journée.
- Un atelier, sous forme d'un cours, intitulé « *L'école du spectateur* ». Le cours entend présenter aux élèves les principes de base de l'écriture cinématographique, à partir d'extraits de films. L'enseignant insiste sur les notions-clés de montage, cadrage, plan, mixage, lumière, décor, personnage, costume, dialogue, narration... « *L'école du spectateur* » est proposée aux collèges et aux lycées de la région Rhône-Alpes, sous la forme de deux séances de deux heures chacune, dans l'établissement scolaire concerné.

Par ailleurs, l'Institut Lumière propose aux classes de venir dans ses lieux, soit dans la grande salle du Hangar du Premier Film, soit dans la salle de la Villa Lumière, pour y découvrir des films. Tous les niveaux scolaires sont les bienvenus. Les enseignants peuvent proposer les films qui les intéressent. L'Institut Lumière met en relation les classes avec les étudiants du Master II Cinéma & Audiovisuel de l'Université Lumière Lyon II : les étudiants rédigent des dossiers pédagogiques pour les enseignants et viennent sur place présenter le film aux jeunes spectateurs. Au total, l'ensemble de ces activités a rassemblé en 2013 plus de 800 classes soit plus de 26 000 élèves en 2013.

En-dehors du cadre scolaire, l'Institut Louis Lumière propose également lors de son festival annuel, au mois d'octobre, une séance spéciale pour le jeune public, intitulée « *Mon festival à moi* ». Créée en 2010, la séance a jusqu'ici accueilli trois films français : *Le Roi et l'oiseau* de Paul Grimault et Jacques Prévert, *La Guerre des Boutons* d'Yves Robert et Belle et Sébastien de Nicolas Vanier ; et un film américain : *E.T. l'extraterrestre* de Steven Spielberg. Pour l'édition 2013, le festival Lumière a également programmé un cycle autour des films de Charlie Chaplin.

Zérodeconduite.net

Zérodeconduite.net est un site internet consacré à l'éducation au cinéma, à destination des enseignants, lancé en 2006. Il est aujourd'hui entièrement financé par des ressources propres.

Le site a pour mission de développer les projections en salles auxquelles les enseignants peuvent conduire leurs classes, que ce soit dans le cadre des programmes « *Ecole et cinéma* », « *Collège au cinéma* » ou « *Lycéens et apprentis au cinéma* » ou de manière libre. En effet, les créateurs du site ont fait le constat qu'« *il reste aujourd'hui très compliqué pour un enseignant d'emmener ses élèves voir le film qui l'intéresse* ». « *Pour organiser une séance avec ses élèves, un enseignant a besoin de temps (il faut obtenir les autorisations administratives et parentales, réunir le budget de la sortie, organiser son emploi du temps) et d'informations : le film sera-t-il programmé dans sa ville ? Dans quelle salle ? En version française ou en version originale ? Combien de temps restera-t-il à l'affiche ? Or ces informations ne sont presque jamais disponibles ou accessibles au moment où il en a besoin.* » Ils pointent également une exploitation des films de plus en plus courte en salles, le manque d'informations sur le contenu des films et le peu d'efforts faits par les distributeurs pour inciter les enseignants à utiliser les films comme outils pédagogiques. Ils remarquent qu'il est fréquent que les enseignants préfèrent pour cela « *attendre le DVD* » qui, s'il donne accès au même contenu, empêche néanmoins l'expérience capitale de la salle de cinéma.

Pour inciter et accompagner les enseignants, Zérodeconduite.net prend la forme :

- d'un outil de partage de supports pédagogiques : + de 1 000 articles et 300 dossiers pédagogiques, rédigés par des enseignants et pour des enseignants et leurs élèves sont disponibles. Cet outil de partage a été bien développé grâce à des partenariats présents et passés avec le journal *Le Monde* ou France Télévisions, ainsi qu'avec le Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre des actions Cinélycée.fr (2009-2012) et le Prix Jean Renoir des lycéens (2012).

- d'un « club enseignant » qui offre des services spécifiques aux professeurs. 29 000 sont aujourd'hui inscrits en France. Ils ont accès à des dossiers pédagogiques exclusifs et peuvent obtenir des renseignements sur des événements à venir (avant-premières, rencontres...). Ce « club enseignant », « embryon d'un véritable réseau social », est amené à s'étendre et à s'enrichir.
- d'une boutique en ligne de DVD, lancée en 2010, qui offre une sélection éditorialisée de quelque 200 titres choisis par un comité d'enseignants est disponible. En 2013, 7 000 DVD ont été vendus.
- d'un regroupement des opérations existantes liant le site à des distributeurs. En effet, depuis 2005, Zérodeconduite.net a réalisé une soixante d'« opérations scolaires ». En devenant partenaire d'un distributeur pour un film dont le contenu artistique de qualité semble idéal pour être traité dans le cadre scolaire : le site fait ainsi la promotion auprès des professeurs abonnés, et facilite l'organisation d'événements autour de ces films (projections, avant-premières, débats, rencontres...). Récemment, Zérodeconduite.net a développé des partenariats pour les films *La Cour de Babel* de Julie Bertucelli, *Dancing in Jaffa* de Hilla Medalia, *Comment j'ai détesté les maths* d'Olivier Peyon, *Hannah Arendt* de Margarethe von Trotta, *No* de Pablo Larraín ou *La Religieuse* de Guillaume Nicloux.

Pour les prochaines années, Zérodeconduite.net espère pouvoir faire évoluer le site avec, d'une part, un partenariat avec le Centre National de Documentation Pédagogique qui permettrait d'enrichir les bases d'outils pédagogiques (fichiers, articles, dossiers). Le site pourrait, d'autre part, comporter de nouveaux outils à l'avenir :

- une plateforme de réservation de séances scolaires : chaque enseignant aura accès au répertoire de 800 salles de cinéma de France. Le site donnera toutes les informations importantes : le tarif, les horaires, la capacité de la salle, les coordonnées... Une interface permettra d'établir directement un devis, d'envoyer une demande de projection et de payer par mandat administratif. Les demandes de réservation scolaires seront visibles sur le site, pour créer un effet incitatif pour les salles les plus encourageantes.
- l'outil « Zérodeconduite Pro » pour les exploitants : ils pourront mettre à jour leur page, leur programmation.
- un réseau social géolocalisé – sorte de « salle des profs virtuelle » – où les enseignants pourront librement échanger leurs découvertes, leurs coups de cœurs, leurs outils, leurs expériences et auront la liberté de proposer des projets à leurs collègues.

Le Prix Jean Renoir des Lycéens

Dans le cadre scolaire, le Ministère français de l'Éducation Nationale, en partenariat avec le CNC et la Fédération Nationale des Cinémas Français, et avec le soutien de la Fondation Auchan et du Centre National de Documentation Pédagogique, organise chaque année le Prix Jean Renoir des Lycéens, qui a trois objectifs : engager les lycéens dans le processus du choix d'un film ; leur permettre de s'ouvrir à la création cinématographique contemporaine ; et développer leur esprit critique. Le processus est le suivant :

- Chaque académie propose, en début d'année scolaire, une sélection de deux classes de profils différents, de deux lycées inscrits au dispositif Lycéens au cinéma.
- La Direction Générale de l'Enseignement Scolaire sélectionne une à deux classes par académie comme membres du jury du Prix Jean Renoir.
- Les classes participantes doivent voir en salles les huit films sélectionnés, tout au long de

- l'année scolaire. Chaque classe doit publier, sur le blog du Prix Jean Renoir des Lycéens, au moins une critique d'un des films visionnés.
- Le vote a lieu à la fin de l'année et donne l'occasion d'une cérémonie où le lauréat vient chercher son prix.

En plus des lycées de chaque académie en France, quelques lycées français à l'étranger ont participé au prix : pour la session en cours 2013-2014, des classes de lycées à Johannesburg, Londres, Bruxelles, Santiago, Shanghai, Bogota, Madrid, San Francisco, Washington et Tananarive ont été sélectionnées. Pour l'année en cours, les 8 films sélectionnés sont les suivants : *Vandal* de Héliar Cisterne ; *Le médecin de famille* de Lucia Puenzo ; *Les garçons et Guillaume, à table !* de Guillaume Gallienne ; *Rêves d'or* de Diego Quemada-Diez ; *Lunchbox* de Ritesh Batra ; *Ida* de Pawel Pawlikowski ; *La Cour de Babel* de Julie Bertuccelli ; *La Belle vie* de Jean Denizot.

Par ailleurs, un Prix de la critique a été instauré. Il récompense la meilleure critique de film réalisée par les lycéens et publiée dans l'année sur le blog – disponibles à l'adresse : www.eduscol.education.fr/prix-jean-renoir-des-lyceens/films/. Le jury de ce Prix de la critique est composé de critiques professionnels de cinéma : en 2012-2013, y figuraient les critiques Thierry Méranger, N.T Bihn, Alain Riou, Frédéric Strauss et Jacky Goldberg.

Le projet du Prix Jean Renoir, qui s'inspire en France du Prix Goncourt des Lycéens pour la littérature contemporaine, pourrait servir de modèle à l'établissement d'une récompense équivalente au niveau européen. Ce prix pourrait associer des lycées volontaires des 28 Etats-membres, sélectionnés par un comité. Les lycéens européens auraient ensuite pour missions de visionner plusieurs films européens sortis dans l'année et de récompenser l'œuvre qui est à leurs yeux la plus forte et la plus innovante.

2 En France, en dehors du temps scolaire

Mon Premier Festival à Paris

Mon Premier Festival a été créé en 2005 à l'initiative de la Mairie de Paris et est coordonné par l'association *Enfances au Cinéma*. Il s'agit d'un festival destiné au très jeune public de 2 à 12 ans, qui s'étend sur une semaine, chaque année, à Paris en novembre, dans une dizaine de salles du réseau Art & Essai parisien et au Forum des Images, durant les vacances de la Toussaint. Les enfants fréquentant les centres de loisirs sont associés à ce festival.

L'objectif du festival est d'« éveiller, hors temps scolaire, le regard et la curiosité des plus petits pour le 7^{ème} art, en proposant une approche ludique et pédagogique du cinéma, au tarif unique de 4 euros la séance ».

La programmation de *Mon Premier Festival* est particulièrement riche :

- Il met en avant une sélection de films, montrés en avant-premières et qui concourent pour deux prix : le Prix du Public, décerné par le public du festival ; et le Prix du Jury, décerné par un jury d'enfants âgés de 8 à 10 ans. Lors de la dernière édition, qui a eu lieu du 23 au 29 octobre 2013, 16 films ont été présentés en avant-première. Le Prix du Public a récompensé *L'Apprenti Père Noël et le flocon magique* de Luc Vinciguerra. Le Prix du Jury a récompensé

Le Petit Lord Fauntleroy de Jack Gold.

- Il présente aussi une sélection thématique, intitulée en 2013 « *Et pourquoi pas ?* », composée de films déjà sortis et que l'on peut découvrir ou redécouvrir sur grand écran. Pour la dernière édition, figuraient par exemple dans cette sélection des classiques du cinéma et de l'animation : *Le Livre de la jungle*, *La Belle et la bête*, *Chicken Run*, *The Kid* ou *Billy Elliot* mais aussi des films récents tels que *Tomboy* de Céline Sciamma, *Ernest et Célestine* de Benjamin Renner, Vincent Patar et Stéphane Aubier ou *Moonrise Kingdom* de Wes Anderson.
- Il propose des ciné-concerts où des musiciens accompagnent en direct la projection de films muets classiques ou contemporains. 7 ciné-concerts différents étaient proposés pour l'édition 2013.
- Il organise des hommages : en 2013, un hommage à Jacques Tati a pris la forme de la programmation de 7 de ses films.
- Il propose des « *séances animées* » : un atelier a lieu juste après la séance : rencontre avec l'équipe du film, lecture de contes, percussions, modelage, dessins, parcours ludiques, marionnettes, théâtre, débats...
- Il met en avant chaque année, dans un focus, une cinématographie précise. Il s'agissait en 2013 du cinéma québécois. Généralement, les pays européens sont mis à l'honneur.

La fréquentation de *Mon Premier Festival* s'est considérablement accrue : elle a été multipliée par 4 entre la première édition en 2005 et la huitième édition en 2013 qui avait accueilli quelques 22 000 spectateurs. Le parrainage de personnalités du cinéma telles que Sara Forestier, Alain Chabat, Guillaume Canet, Karin Viard, Marina Fois, Ludivine Sagnier ou Julie Gayet, a participé à son éclosion et à sa popularité.

En 2008, *Mon Premier Festival* a servi de modèle pour la mise en place de son équivalent à Barcelone : « *El Meu Primer Festival* » en est aujourd'hui à sa sixième édition. Il conserve le même éclectisme dans sa programmation, la même ouverture aux plus jeunes et un jury qui remet deux prix chaque année. Cette déclinaison réussie montre que le festival peut aisément circuler en Europe et servir de modèle pour que son succès soit exporté dans d'autres villes européennes. De nombreux festivals pour enfants se sont développés ou ont pris de l'ampleur ces dernières années dans l'Union Européenne : le Festival international des films pour enfants et la jeunesse de Zlín en République Tchèque, créé en 1961, qui rassemble quelques 300 films de 50 pays différents et 95000 spectateurs chaque année ; le Festival international de cinéma pour la jeunesse de Gijón en Espagne, qui a été créé en 1963 à l'initiative de la mairie de **Gijón** ; en Allemagne, existe, depuis 1974, **Lucas**, le Festival International de Films pour Enfants de Francfort : enfin, on peut citer aussi le Festival **Cinékid**, créé en 1986 à Amsterdam, qui est à la fois un festival de cinéma et de télévision et qui rassemble chaque mois d'octobre près 50 000 spectateurs. En Suède, le Festival du film junior de Stockholm, s'adresse aux 6-19 ans et programme chaque année, une cinquantaine de films.

Le Festival Tout-Petits Cinéma au Forum des Images à Paris

Le Forum des Images a créé en 2008 le festival Tout-Petits Cinéma, événement qui a lieu chaque année, durant les vacances de février, pour 8 jours. Il est destiné au très jeune public de 18 mois à 4 ans. Il se veut une « *initiation en douceur autour de la projection de merveilles du cinéma, accompagnées d'artistes du spectacle vivant* ». Il vise à familiariser les plus jeunes avec le lieu-clé de la salle de cinéma, qui peut être impressionnant par sa taille et son obscurité.

Le festival mixe intelligemment cinéma et spectacle vivant pour être le plus accessible possible. La dernière édition, qui a eu lieu entre les 15 et 23 février 2014, a attiré 8 000 spectateurs et a été notamment composée :

- De séances de films, sous la forme de « *ciné-concert* » ou « *ciné-chansons* ». Des musiciens et chanteurs accompagnent la projection de courts ou moyens-métrages d'animation. Ces initiatives sont des créations originales du festival. Cette année, les 9 films retenus par le festival Tout-Petits Cinéma avaient des nationalités américaine, française, chinoise, tchèque, britannique... Les séances sont proposés au tarif de 2,50€ par enfant et gratuites pour leurs accompagnateurs.
- Trois ateliers sont également proposés lors du festival : « *Petites images à animer* », « *Anime ton jouet* » et « *Petites créations sonores* ». Ils permettent respectivement de confectionner des jeux optiques, de réaliser un court film d'animation avec un jouet ou de s'initier à l'importance du son au cinéma. Les tarifs varient entre 6 et 12€ pour chaque atelier.

Si cette initiative demeure relativement isolée et précurseur en Europe, son succès et son caractère irréprochable d'un point de vue artistique (choix des courts métrages, brièveté des séances, accompagnement musical, pénombre de la salle) incitent à son développement et à sa circulation en Europe sous la forme de coproductions avec d'autres festivals. S'il va de soi que les très jeunes enfants doivent être exposés au cinéma dans des conditions très particulières, elles sont ici pleinement assurées et constituent un modèle d'éducation au cinéma pour les plus jeunes.

L'Usine de films amateurs de Michel Gondry

L'Usine de Films Amateurs est un projet développé par le cinéaste français Michel Gondry depuis 2008. Il prend la forme d'un atelier ouvert au grand public, dans un studio de cinéma, accueilli par un centre culturel ou un musée. Bien qu'il ne soit pas spécifiquement destiné au jeune public, il permet de s'initier, rapidement et gratuitement, à la pratique du cinéma. L'inspiration vient du film de Michel Gondry *Soyez sympas, rembobinez !* (2008) où l'on peut voir Jack Black et Mos Def fabriquer eux-mêmes un film « *de A à Z en un temps record* ».

L'activité est ouverte à tous les publics sans limite d'âge et fonctionne, par groupe de 5 à 15 personnes. « *Aucune formation n'est nécessaire, l'objectif est de se faire plaisir en fabriquant son propre film* ». L'ensemble du matériel est fourni pour que le film puisse voir le jour. La réalisation du film se fait en 3 étapes durant 3 heures : le groupe doit d'abord désigner de manière collégiale un cadreur qui sera responsable de la caméra, puis décider du genre, des personnages et de l'intrigue du film ; le groupe établit ensuite, scène par scène, l'action du film, puis choisit les décors et les costumes. Le studio de cinéma dans lequel l'atelier a lieu se compose de décors-types : la forêt, la voiture, le terrain vague, le café, la cuisine, la chambre, le métro, etc. Enfin, le groupe passe ensuite au tournage du film, sur le modèle « *tourné-monté* » : dans l'ordre chronologique de l'intrigue. Au terme de l'atelier, chacun des participants visionne le film et peut repartir avec une copie sur DVD. *L'Usine de films amateurs* conserve également une copie, ajoutée à la collection du club-vidéo. Tous les films réalisés sont ainsi laissés à libre disposition et visibles sur grand écran, sur place.

L'Usine de films amateurs a connu un important succès dans les différents lieux qui l'ont accueillie. *L'Usine* est née à New York, à Deitch Projects, en mars 2008, puis a ensuite voyagé à Sao Paulo en 2008, à Paris au Centre Pompidou en 2011, à Johannesburg, Rotterdam et Moscou en 2012. Elle sera à Berlin en 2015, puis ira à Prague et Amsterdam. *L'Usine* ouvre en moyenne pour un mois et demi, durant lequel 300 films sont réalisés par environ 5 000 participants. Par ailleurs, plusieurs

dizaines de milliers de visiteurs viennent sur place, par curiosité, sans participer à un tournage. *L'Usine de films amateurs* est proposée aux institutions – son coût fluctue, selon les lieux, entre 100 000 et 250 000 euros pour un espace requis de 400 à 500 m².

Un lieu pérenne de *L'Usine de films amateurs* ouvrira prochainement en France, à Aubervilliers, dans une ancienne usine d'allumettes. L'acquisition du site de cette ancienne manufacture va permettre le développement d'un projet urbain de 3 hectares dans le quartier. « *L'Usine n'est pas une école de cinéma, mais une simple attraction. On y vient en famille, entre amis, en sortie scolaire et l'on s'y amuse gratuitement pendant trois heures avec, en prime, la matérialisation d'une création commune. L'Usine de films amateurs va, en premier lieu, offrir un espace que s'approprieront les habitants du quartier, puis accueillir, grâce au bouche à oreille, des populations, visiteurs d'autres villes, d'autres pays.* » explique Michel Gondry. Parmi les objectifs de l'installation de l'Usine à Aubervilliers, sont cités :

- l'animation de la politique culturelle municipale, visant à développer l'intégration sociale, la solidarité, la dimension participative, au niveau local.
- la démocratisation culturelle, en permettant aux habitants aux profils divers, de réaliser leurs propres films.
- faire la promotion du cinéma et pouvoir donner leur chance à de futurs réalisateurs en herbe.
- mettre en valeur la pratique artistique amateur.

L'Usine de films amateurs est animée par une équipe composée d'un coordinateur, d'un régisseur, d'un médiateur, d'intervenants ponctuels (pour la communication, le web, la comptabilité) et de bénévoles. L'une des missions de l'équipe sera l'établissement de partenariats avec des acteurs locaux associatifs, des acteurs régionaux et européens, des écoles de cinéma...

L'Usine de films amateurs est une initiative qui a déjà fait ses preuves en termes de fréquentation et de satisfaction des participants, et qui porte en ce sens un fort potentiel, pouvant faire découvrir la pratique du cinéma à des populations européennes qui n'en ont pas encore eu la chance. La circulation du projet et son accueil dans de nouveaux lieux culturels au sein de l'Union Européenne est évidemment souhaitable. Un développement davantage centré autour de la dynamique européenne pourrait également être envisagé en faisant de cette initiative un projet régulier des Capitales Européennes de la Culture, et de leurs prochaines tenues : Mons et Plzeň en 2015, San Sebastián et Wrocław en 2016, Aarhus et Paphos en 2017...

La Cinémathèque française à Paris

La Cinémathèque française propose plusieurs projets destinés au jeune public en dehors du temps scolaire :

- « *L'Autre ciné-club* » : tous les mercredis, de 16h30 à 19h, des jeunes âgés de 15 à 20 ans se réunissent pour assister ensemble à la projection de films, en discuter ensemble et avec des professionnels du cinéma, suivre l'actualité de la Cinémathèque, s'initier à la programmation, apprendre à tenir un blog cinéophile, etc. Pour l'année 2013-2014, le comédien Michel Piccoli, le cinéaste Yann Gonzalez, les directrices de la photographie Caroline Champetier et Diane Baratier, ont notamment participé au ciné-club. L'inscription coûte 120 euros par jeune, pour toute l'année scolaire. 50 jeunes y sont inscrits pour l'année en cours.
- Des ateliers sont également organisés à la Cinémathèque chaque week-end. « *Minikino* » pour les 3-6 ans, « *Kinokids* » pour les 6-10 ans et « *Maxikino* » pour les 11-13 ans sont organisés sur une durée d'une demi-journée. De manière plus ponctuelle, des stages sont organisés pendant les vacances scolaires.

- Par ailleurs, la Cinémathèque française organise régulièrement, en son sein, à Paris, des expositions temporaires consacrées à un film ou à un cinéaste. Un tarif réduit est mis en place pour les visiteurs individuels âgés de moins de 18 ans ainsi que pour des visites guidées et des parcours spécifiques organisés pour des groupes. La fréquentation des jeunes jusqu'à 26 ans aux expositions organisées par la Cinémathèque française varie en fonction du thème : elle s'est établie à 5700 visiteurs pour l'exposition consacrée à Pier Paolo Pasolini (du 16 octobre 2013 au 6 janvier 2014) et a dépassé les 130 000, soit plus d'un tiers des entrées totales, pour celle retraçant le parcours de Tim Burton (du 7 mars au 5 août 2012). Le succès croissant des expositions cinématographiques incite à développer des thèmes ou sujets accessibles au jeune public faisant des expositions, dans le temps scolaire ou en-dehors du temps scolaire, une nouvelle possibilité d'enrichir et d'accroître l'éducation au cinéma, et ce notamment au niveau européen, avec la coproduction d'expositions comme ce fut le cas de celle dédiée à Pier Paolo Pasolini avec l'Espagne et l'Italie, soutenue par des fonds européens.

La Cinémathèque Royale de Belgique (Cinematik) et l'association Service de Culture Cinématographique (SCC) organisent ensemble des activités comparables en Belgique. Des ateliers pratiques, des outils pédagogiques, des projections en version originale sous-titrée sont adaptés pour tous les âges, en s'appuyant sur sa collection de quelques 66 000 titres. Pour l'année à venir 2014-2015, sont prévues des animations spécifiques autour du centenaire de la Première Guerre Mondiale (1914-1918) : des fictions tournées entre les années 1910 et les années 1930 dans des différents pays européens, ainsi que des films de propagande de l'époque et d'actualité cinématographique seront montrés à cette occasion.

L'Association Française des Cinémas d'Art & d'Essai

L'Association Française des Cinémas d'Art & d'Essai (AFCAE), créée en 1955, représente, en 2013, 1084 cinémas indépendants, soit près de 2400 écrans. Très ancrée dans le territoire français et impliquée dans la vie culturelle et cinématographique à travers sa programmation exigeante et diversifiée, elle rassemble une vingtaine d'associations régionales ou départementales et fédère un réseau souvent considéré comme exemplaire à l'étranger. Avec son réseau de salles, elle participe dans le cadre scolaire, aux dispositifs français « *Ecole et cinéma* », « *Collège au cinéma* » et « *Lycéens et apprentis au cinéma* ».

Par ailleurs, en dehors du cadre scolaire, l'AFCAE a développé principalement trois types d'action en faveur de l'éducation au cinéma :

- Elle a créé, en 1975, un label « *Jeune Public* » : un groupe d'une trentaine de personnalités qualifiées labellisent, en amont de leur sortie, des films destinés à la jeunesse. Ce label entraîne automatiquement une incitation à la programmation pour chaque exploitant. D'autre part, l'AFCAE créé, pour chaque film « *Jeune Public* », des supports : documents à propos du film, fiches de catalogues et articles dans le *Courrier de l'Art et Essai*. En 2013, 15 nouveaux films ont reçu le label « *Jeune Public* », portant le catalogue au nombre de 500 films, essentiellement européens.
- Elle créé chaque année des outils de promotion de certains films destinés au public très jeune, au sein de la collection « *Ma p'tite cinémathèque* ». Les documents, complémentaires de la projection, s'adressent directement aux enfants : ils sont rédigés et mis en page pour eux avec un aspect ludique. « *Ma p'tite cinémathèque* » est une collection bien identifiée par les exploitants faisant partie du réseau de l'AFCAE qui l'utilisent pour conquérir le très jeune public.
- L'association ouvre une réflexion sur l'efficacité et les difficultés de ces actions, lors de son rendez-vous annuel des Rencontres Art&Essai Jeune Public. Ce rendez-vous organise des

tables rondes, conférences, ateliers, projections de films inédits, réunissant 300 professionnels de l'éducation au cinéma chaque année.

L'AFCAE envisage de poursuivre ses actions en les développant:

- La mise en ligne du catalogue « *Jeune Public* » est souhaitée, avec la création d'un moteur de recherche qui permettrait d'accéder aux informations sur les films, à partir des critères d'âge, de genre, de pays, d'auteur, etc.
- L'AFCAE souhaiterait également pouvoir porter son action à une dimension plus européenne, en engageant un travail de traduction de son catalogue. Elle signale, à juste titre, que ces pistes « *nécessitent la recherche de nouveaux moyens financiers et humains pour leur mise en œuvre* ».

Annexe 2

*Les bonnes pratiques
européennes qui
pourraient faire école*

En Europe

L'Europe est riche de nombreuses initiatives dans le cadre de l'éducation au cinéma. Sous la forme de projections, d'ateliers, de festivals, des projets variés existent à ce jour ou sont en développement, tant dans le cadre scolaire qu'en dehors du temps scolaire.

1 En Europe, dans le cadre scolaire

De nombreux dispositifs similaires à « Ecole et cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma »

Les dispositifs français « *Ecole et cinéma* », « *Collège au cinéma* » et « *Lycéens et apprentis au cinéma* », ayant fait leurs preuves après de nombreuses années d'existence, ils ont inspiré de nombreux pays européens. Malgré les difficultés économiques nationales, il faut souligner que l'Espagne a adopté très récemment, en 2013, une nouvelle loi – *loi organique pour l'amélioration de la qualité éducative* – qui comporte de nouvelles exigences vis-à-vis de l'éducation audiovisuelle. En cycle primaire comme en cycle secondaire, le film comme support pédagogique sera désormais plus présent. Un dispositif similaire aux dispositifs français existe aussi au Danemark – « *Med skolen i biografen* » (« *L'école t'emmène au cinéma* ») – et rassemble quelques 250 000 élèves âgés de 6 à 18 ans.

En Autriche, le Film Museum (équivalent d'une Cinémathèque) a lancé en 2002 son programme « *Ecole au cinéma* » pour toutes les classes volontaires composées d'enfants âgés entre 7 et 18 ans, de manière gratuite.

En Grèce, « *Proti ora cinéma* », lancé en 2007, est soutenu par le Centre National du Cinéma grec. Il est destiné aux classes des professeurs volontaires, de toute discipline. Les élèves de primaire peuvent découvrir un film-clé de l'histoire du cinéma par trimestre ; les collégiens un film grec par trimestre ; et les lycéens un film français par trimestre. Concernant aujourd'hui 80 écoles – 45 à Athènes et 35 à Thessalonique – le programme sera étendu à la rentrée prochaine aux villes de Patras, Ioannina et en Crète.

Au Portugal, pour pallier le manque d'un tel programme mis en place par les pouvoirs publics, faute de moyens financiers, l'association « *Os Filhos de Lumière* » a développé une action similaire à « *Ecole et cinéma* » depuis 2012.

En Croatie, « *Schools in the Cinema* » est assuré, depuis 2010, par l'Association du Film Croate et la ville de Rijeka, mais se limite aux salles de cette seule ville. 7 000 enfants ont assisté l'an passé à une projection.

Projets développant la formation des enseignants

La formation des enseignants est un moteur évident de l'éducation au cinéma. Il est nécessaire de fournir aux adultes encadrant les projets, utilisant le film comme un moyen d'éducation et initiant à la dimension artistique du cinéma, le maximum d'outils, de connaissances et de conseils en la matière. Plusieurs pays européens cherchent à développer la formation des enseignants dans ce domaine, bien que les programmes de formation demeurent optionnels et soient ponctuels.

Le Film Museum autrichien organise chaque année son événement « *Summer School* », sur une durée de 4 jours, destiné aux enseignants volontaires. L'accent est porté sur la manière d'utiliser le film comme un support pédagogique. Des supports DVD sont notamment distribués, pour pouvoir être ensuite réutilisés en classe.

En Lituanie, le programme « *Film at my school* » rassemble des enseignants de quelque 240 établissements éducatifs lituaniens, afin de leur permettre d'échanger et de se former pour pouvoir par la suite pratiquer au mieux l'éducation au cinéma. L'accent est mis sur le regard critique porté sur l'œuvre de cinéma.

En Espagne, l'association *A Bao A Qu* propose, dans son programme « *Cinema en Curs* », des formations pour les enseignants volontaires. Depuis sa fondation en 2004, elle a donné des cours de pédagogie pour l'éducation au cinéma à près de 1000 enseignants et éducateurs. « *Cinema en Curs considère stratégique et centrale la formation des enseignants* » et déplore sa trop grande faiblesse.

L'échange culturel Comenius « Bordils-Moita »

« *Bordils-Moita* » est un projet innovant, lancé en 2012 et qui s'étend jusqu'en 2014. Il s'agit d'un partenariat entre l'association portugaise « *Os Filhos de Lumière* » et l'association catalane *A Bao a Qu*, les écoles José Afonso-Alhos Vedros de Moita, près de Lisbonne, et l'école de Bordils en Catalogne en Espagne. Le partenariat s'est noué dans le cadre du programme européen Comenius Régio qui le finance.

Les deux associations participent par ailleurs au programme de la Cinémathèque française « *Le Cinéma, cent ans de jeunesse* ». Il a pris la forme d'un « *échange culturel et audiovisuel* », dans l'optique de « *découvrir et construire le patrimoine local et européen à travers la création audiovisuelle* ».

Le projet rassemble les écoles dans leur ensemble, associant toutes les classes, composées d'élèves de 3 à 13 ans. Les élèves échangent avec des camarades de leur niveau. Quelques-uns des élèves ont l'occasion de voyager et rencontrer leurs camarades étrangers. Tout au long de l'année, toutes les classes ont l'occasion de faire découvrir leur région à travers un blog mis à disposition – www.bordilsmoita.org – où ils postent des photographies et des films réalisés, des sons et des textes. L'aspect documentaire est davantage développé. Le projet se termine avec une exposition dans les deux villes, des projections des films et l'édition d'un livre, pour mettre en valeur les travaux réalisés.

Ce projet innovant, déjà mis en place dans le cadre européen, apparaît comme un modèle de collaboration et d'éducation à la création artistique. Bien qu'ici, l'aspect d'éducation au cinéma ne soit pas prioritaire, on peut imaginer qu'à l'avenir des échanges culturels similaires pourront se développer entre écoles en faisant de la pratique du cinéma un point central du projet.

« Cinema en Curs » de l'association A Bao A Qu

A Bao A Qu est une association culturelle catalane à but non-lucratif, fondée en 2004. Elle développe des initiatives de tous genres sous le titre de « *Cinema en Curs* ». Deux objectifs prioritaires ont été dégagés, dès le fondement de l'association : « *générer une découverte active du cinéma pour les enfants et les jeunes* » et « *explorer les potentialités pédagogiques du visionnage et la pratique du film dans tous les niveaux scolaires* ».

Initié en Catalogne, il s'est peu à peu développé en Galice, à Madrid, en Argentine et au Chili. « *Cinema en Curs* » est dirigé vers des élèves âgés de 3 à 18 ans. L'initiative se développe autour de trois grandes lignes :

- Des ateliers en temps scolaire sont donnés conjointement par des enseignants et des professionnels du cinéma, sur plusieurs mois (3 à 8 mois). L'association diffuse des supports pédagogiques et des méthodologies pour les adultes encadrant les ateliers. Trois thèmes sont proposés : Fiction / Documentaire / Cinéma pour les plus jeunes (3 à 9 ans).
- L'association propose des extraits de films diffusables en classe et organise ponctuellement des projections en salle. Tous les films sont en version originale sous-titrée.
- Enfin, l'association propose depuis sa fondation des ateliers de formation destinés aux enseignants. Depuis 2004, plus de 1 000 enseignants et éducateurs ont ainsi été formés.

Depuis sa création, 20 000 élèves, plus de 300 enseignants et 205 établissements scolaires ont participé à « *Cinema en Curs* ». Pour l'année en cours 2013-2014, 47 établissements scolaires sont associés au projet.

L'association fait part de ses difficultés croissantes de financement, notamment lié au contexte économique récent difficile pour l'Espagne. Bien qu'à partir de 2011, l'ICAA – l'Institut de la Cinématographie rattaché au Ministère de la Culture espagnol – ait subventionné l'association, les organisateurs doivent aujourd'hui se confronter à un endettement, ne parvenant à réunir que 60% du budget annuel nécessaire estimé à 150 000 euros.

L'association *A Bao A Qu* fait preuve d'engagement et d'une grande volonté, soucieuse de conserver le cadre scolaire comme prioritaire, afin qu'un maximum d'enfants puissent avoir accès à l'éducation au cinéma. L'association participe activement, par ailleurs, au projet Comenius Bordils-Moita et à l'initiative de la Cinémathèque française « *Le Cinéma, cent ans de jeunesse* ».

Vision Kino GmbH

Vision Kino GmbH est une institution allemande, société reconnue d'utilité publique, qui réunit, au niveau fédéral et régional, les pouvoirs publics et privés. Il est conçu comme « *un réseau de mutualisation de moyens autour de l'éducation à l'image et aux médias* ». L'institution soutient à la fois des projets dans le temps scolaire et hors-temps scolaire. Elle est soutenue financièrement à la fois par le Gouvernement fédéral, la FFA (Filmförderungsanstalt), l'équivalent allemand du CNC, la Cinémathèque allemande et plusieurs associations régionales.

Elle développe et accompagne toute une série d'initiatives :

- Les SchulKino Wochen : un équivalent des projets français « *Ecole et cinéma* », « *Collège au cinéma* » et « *Lycéens et apprentis au cinéma* ». Des projections spéciales sont proposées pour tous les élèves, mais uniquement durant une semaine dans l'année. Des dossiers pédagogiques sont édités. En 2012-2013, les 16 Länder allemands ont participé, permettant à 685 000 élèves et enseignants d'assister à la projection d'un film.
- Les FilmTipps : l'institution envoie des recommandations de films à exploiter en classe avec des supports pédagogiques adaptés, soit à des professeurs soit à des parents. 12 000 prescripteurs sont concernés à ce jour.
- Le portail kinofenster.de qui rassemble des textes en tout genre autour de l'art cinématographique : 2 500 critiques de films, 630 entretiens et articles, des liens vers 1 700 références à découvrir.

- Le projet « *Kinder machen Kurzfilm !* », aujourd'hui développé dans les écoles berlinoises et de Schwedt, dans le Brandebourg. 300 élèves d'écoles primaires y participent : ils réalisent en groupe un court-métrage, depuis la première idée de scénario jusqu'au montage final.
- Le DVD « *Film (er)leben !* », édité fin mars 2014. Il s'agit d'un DVD rassemblant les extraits de 9 films différents (documentaires, fictions, animation) destinés à des élèves de 6 à 12 ans, et accompagnés de supports pédagogiques pour les enseignants.

Vision Kino GmbH est l'une des seules institutions européennes existantes qui ait été spécifiquement créée pour coordonner des initiatives sur l'éducation au cinéma. Ainsi, elle permet une meilleure rationalisation des soutiens financiers, un meilleur déroulement des projets, et est un intermédiaire important pour les enseignants et les parents. Une telle institution, spécialement dédiée à l'éducation au cinéma, apparaît clairement comme un modèle pouvant inspirer d'autres pays européens.

Kinema : partenariat entre la Région Haute-Normandie et le Land de Basse-Saxe

Kinema est un projet, lancé en 2003, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la région Haute-Normandie et le Land de Basse-Saxe. Il trouve aujourd'hui sa place dans le cadre européen, dans le partenariat Comenius « *Paroles en images* » (2013-2015). Il rassemble chaque année 6 classes allemandes et 6 classes françaises qui travaillent sur un film germanophone et un film francophone. Le projet se déroule en plusieurs étapes :

- Un stage de formation est d'abord proposé aux enseignants durant trois jours, mené par un ou une spécialiste du cinéma, au mois de novembre. Il a eu lieu, en 2013, en marge du festival international du film de Brunswick.
- Entre décembre et janvier, tous les élèves assistent en salle aux projections du film allemand et du film français.
- Au mois de février, est prévue l'instauration d'un premier « *dialogue* » entre les différentes classes, via Internet. Autour des films sélectionnés, sont organisés des débats et des exercices, visibles sur le site de Kinema.
- En mars, les élèves ont l'occasion de rencontrer le réalisateur du film du pays partenaire afin de l'interroger sur son travail généralement dans la langue natale du réalisateur.
- Chaque classe élit ensuite 4 ambassadeurs, qui se rencontrent alternativement en Allemagne et en France. Ils ont l'occasion, durant trois jours, de faire connaissance et de participer ensemble à des ateliers autour des 2 films visionnés : il peut s'agir de l'écriture d'un court scénario, de la réalisation d'une scène supplémentaire...
- De plus, a été mis en place en 2008 le prix du jury Kinema. Quelques élèves du projet, allemands et français, récompensent ensemble un film coup de cœur. En 2013, le jury, présidé par le réalisateur Gordian Maugg, a récompensé *Suzanne* de Katell Quillévéry.

Les films sélectionnés pour l'année en cours 2013-2014 sont *Grigris* de Mahamat-Saleh Haroun et *Im Schatten* de Thomas Arslan. *Harry, un ami qui vous veut du bien* de Dominik Moll ; *De l'autre côté* de Fatih Akin ; *J'ai tué ma mère* de Xavier Dolan ; *Barbara* de Christian Petzold ou *Le Havre* de Aki Kaurismäki ont été par le passé des films sélectionnés.

2 En Europe, en dehors du temps scolaire

L'association « Os Filhos de Lumière » à Lisbonne

L'association « *Os Filhos de Lumière* » a été créée en 2000 par un groupe de cinéastes portugais, qui ont eu le désir de développer des activités d'éducation au cinéma, en insistant sur la dimension sensible de l'art. L'association s'adresse à tous et cherche à initier les enfants, dès l'âge de 6 ans et jusqu'à la fin de leur scolarité. Il faut souligner la dynamique et l'intelligence des actions mises en place, qui peuvent notamment pallier le manque d'actions publiques dans le domaine de l'éducation au cinéma. Les Ministères publics portugais ont, en raison d'une situation économique difficile, été contraints de mettre fin à certains programmes.

« *Os Filhos de Lumière* » propose, en-dehors du cadre scolaire, de nombreux ateliers, destinés à tous :

- aux enfants et aux adolescents : le programme « *O Primeiro Olhar* » (« *Le premier regard* »), mis en place en 2001, permet aux jeunes de réaliser un court-métrage documentaire ou fictionnel, sur leur environnement : leur ville ou leur quartier. Cet atelier est le moyen d'enseigner à la fois des notions théoriques et pratiques. Les réalisations sont ensuite projetées sur grand écran, dans les locaux de l'association.
- aux adultes, professeurs et éducateurs : le programme « *Filmar* » (« *Filmer* »), également mis en place en 2001, prend la forme de discussions et d'analyses de films-clés de l'histoire du cinéma, puis de la réalisation de courts métrages.
- aux jeunes étudiants en théâtre et cinéma : le programme « *Acção* » (« *Action* ») permet de se familiariser et d'utiliser une caméra.

L'association « *Os Filhos de Lumière* » prend également part, depuis 2006, au projet lancée par la Cinémathèque Française « *Le Cinéma, cent ans de jeunesse* » (cf plus loin) ; et depuis 2012, (cf. infra) à l'échange culturel Comenius qui associe les écoles de Moita au Portugal à l'école de Bordils en Catalogne en Espagne.

Enfin, l'association « *Os Filhos de Lumière* » a initié, en 2013, un programme dans le cadre scolaire. En effet, malgré les efforts des pouvoirs publics, des projections dans le temps scolaire et dans une salle de cinéma ne sont plus financés. L'association assure depuis la rentrée 2012 le programme « *A Escola no Cinema* » (« *L'école au cinéma* »), similaire au programme français « *Ecole et cinéma* ». Un film est présenté, en salle, chaque trimestre, puis travaillé en classe : les films de Yasujiro Ozu, *Ohayo*, Manoel de Oliveira, *Aniki Bobo*, et Jacques Demy *Les Demoiselles de Rochefort* sont en programmation.

L'association « *Os Filhos de Lumière* », par la qualité de son programme et son dynamisme, fait preuve d'une grande efficacité, en proposant des actions complémentaires hors-scolaire et en temps scolaire et en participant à des projets de dimension extra-nationale.

L'Association Cinéfête développée par l'Institut Français en Allemagne

L'Institut Français a développé, en Allemagne, un festival itinérant de films francophones. Appelé *Cinéfête*, il en est aujourd'hui à sa 14^{ème} édition. Les objectifs de *Cinéfête* sont de pouvoir faire découvrir à la fois la spécificité artistique du cinéma français, belge, suisse et québécois, mais aussi de faire rayonner la langue française et de permettre au jeune public allemand de l'étudier ou, du moins, de leur en donner l'envie. 120 salles de cinéma allemandes de 100 villes différentes sont partenaires de *Cinéfête* et accueillent, en leur sein, la projection de films programmés par le festival. Parmi ceux-ci, on trouve, pour l'édition en cours : *Dans la maison* de François Ozon, *Le Gamin au vélo* des frères Dardenne, *Tomboy* de Céline Sciamma, *Mon pire cauchemar* d'Anne Fontaine ou *Les Emotifs anonymes* de Jean-Pierre Amérys.

Tous les films sont projetés en version originale francophone, avec un sous-titrage en langue allemande. Chaque film est conseillé pour l'âge auquel il correspond le mieux (jusqu'au niveau 7 correspond à la sixième française, jusqu'au niveau 10 comparable à la seconde ou jusqu'au niveau 13 correspondant à la terminale). Des dossiers pédagogiques sont réalisés par le festival pour accompagner les élèves dans leur visionnage, ainsi qu'un petit lexique de cinéma qui permet de connaître en français et en allemand tous les termes-clés à propos de la caméra, de la lumière, du montage...

Au total, plus de 120 000 élèves allemands participent chaque année au festival *Cinéfête* et voient au moins un des films francophones programmés. Le festival *Cinéfête* est financé par l'Institut Français, en collaboration avec l'Ambassade de France et le réseau de salles allemand Arbeitgemeinschaft Kino – Guilde deutscher Filmkunsttheater.

D'autres Instituts français cherchent également à développer des programmes d'éducation au cinéma pour appuyer l'enseignement de la langue française. L'Institut français de Croatie finance notamment la réalisation par les lycéens des lycées français de courts-métrages, pour qu'ils puissent s'initier à la pratique du cinéma. Les lycéens, s'ils sont sélectionnés pour la qualité de leur scénario, après l'organisation d'un concours, découvrent l'ensemble des étapes du processus de réalisation, jusqu'au montage final, sur le thème « *Les fabuleuses façons d'apprendre le français* ». Ils sont encadrés par un cinéaste professionnel.

Buster, le Festival international pour l'enfance et la jeunesse de Copenhague

Buster est un festival annuel de cinéma international pour l'enfance et la jeunesse, qui a lieu chaque mois de septembre à Copenhague au Danemark. Le festival s'adresse à la fois aux écoles et aux familles, pour mettre en valeur des films « *divertissants, drôles, bouleversants, pédagogiques, effrayants et davantage* ». Plus de 130 films – longs métrages, courts métrages et documentaires – sont sélectionnés chaque année pour un festival d'une durée de 11 jours, qui réunit environ 300 événements en son sein : des projections et des ateliers. Le festival garantit le prix de 15 couronnes danoises (2 euros) pour chaque projection.

Les films sélectionnés pour le festival Buster sont en priorité « *ceux qui n'ont pas eu l'opportunité d'être diffusés dans des cinémas danois* », à cause des difficultés de distribution. Les films sélectionnés « *offre une ouverture sur des cultures différentes et entraîne le public pour un lointain*

voyage avec d'incroyables histoires racontées par des cinéastes du monde entier ». Des avant-premières sont également organisées. La dimension éducative est centrale pour les organisateurs, qui cherchent à initier les plus jeunes au cinéma, à développer leur goût et à leur compréhension.

De plus, Buster organise de nombreux ateliers pratiques et numériques qui permettent de se confronter à toutes les étapes de la réalisation d'un film : les organisateurs insistent sur le fait que « *c'est en faisant qu'on apprend* ». Ces activités se sont diversifiées année après année : elles portent aujourd'hui sur l'animation 3D, la musique d'un film, le bruitage, la direction d'acteurs, la mise en scène...

Buster inclut dans sa programmation les meilleurs films de la compétition Oregon, qui est un concours de films réalisés par des jeunes âgés de moins de 20 ans chaque année dans tout le pays. Pour son édition 2013, Buster est parvenu à rassembler 36 000 spectateurs : enfants, adolescents, parents, équipes pédagogiques.

Le Festival International du Cinéma d'Auteur Adolescent de Charleroi

Le Festival International du Cinéma d'Auteur Adolescent (FICAA) a connu sa première édition, organisée les 21 et 22 février derniers. Le Festival est défini comme un « *projet intersectoriel* » par les organisateurs : il a été lancé à l'initiative du CTJado (Centre Thérapeutique de Jour pour Adolescents) du CHU Vincent Van Gogh de Charleroi, mais est accessible « *à tous les adolescents de 12 à 18 ans, individuellement ou en groupe, accompagnés ou non, issus de tous les secteurs d'accompagnement de l'adolescence (santé mentale, aide à la jeunesse, scolaire, culturel, associatif...)* ». Les deux objectifs principaux du Festival sont la promotion de l'expression culturelle des jeunes et la réflexion autour de l'adolescence, notamment sur les « *rapports des jeunes à la (cyber) image et à la société* ».

Le Festival est organisé autour de la tenue d'un concours : tout adolescent peut envoyer un film, réalisé individuellement ou en groupe. Le même auteur peut proposer plusieurs films. Le concours se découpe en cinq catégories : fiction / documentaire / animation et machinima (films d'animation réalisés à partir d'extraits de jeux vidéos) / clip musical / pocket films (films réalisés avec une caméra de poche ou un smartphone). Les films concourant doivent avoir été réalisés entre 2011 et 2013, et ne pas excéder une durée de 15 minutes (2 minutes pour les *pocket films*). La sélection se fait par un comité qui a pour mission de valoriser la dimension film d'auteur et vérifier que les films soient adaptés aux deux thèmes proposés. Pour cette première édition, les jeunes participants avaient le choix entre « *Regard sur la société* » ou « *Regard sur soi* ».

Tous les films sélectionnés sont ensuite montrés lors du Festival qui se tient durant deux jours, dans trois espaces culturels de la ville de Charleroi. Pour la première édition, 103 films différents de 603 jeunes adolescents ont été montrés. Les participants étaient originaires de Bruxelles, de Wallonie, de France, du Mali et du Burundi. Au total, 7 prix sont attribués pour les meilleurs films, dont le FICAA d'Or qui permet de décrocher un prix de 1 000€. En parallèle, le FICAA proposait des ateliers, des projections, des master-class, des débats autour de l'adolescence.

Un festival similaire existe en Slovénie : *Videomanija*, organisé chaque année, pour les 15-20 ans. Une compétition est organisée, ouverte aux réalisations des jeunes, départagées par un jury de

trois professionnels du cinéma. Le premier prix est la distribution dans des salles classiques du film lauréat. Les règlements de ces festivals ne fixent aucune limitation de nationalité pour les participants. Néanmoins, on pourrait tout à fait imaginer que le Festival développe une approche européenne, à travers une nouvelle catégorie par exemple, destinée à la diversité européenne.

Le programme polonais *« Cinéma français au collège et au lycée »*

L'Institut Français de Pologne a mis en place récemment un programme nommé « *Cinéma français au collège et au lycée* », afin de faire découvrir aux jeunes élèves des films français contemporains, de les initier à l'analyse de films, de leur proposer un support artistique à l'apprentissage de la langue française et de leur donner l'envie de se lancer dans la pratique du cinéma, avec l'idée que « *La modernisation de l'image du français passe par le développement des pratiques culturelles.* ». Ce programme s'appuie sur la plateforme en ligne de l'Institut Français : IF Cinéma, et sur le Festival de courts-métrages francophones de Zielona Góra.

Le programme « *Cinéma français au collège et au lycée* » s'adresse aux établissements à sections bilingues francophones et aux classes francophones. En 2013, une vingtaine d'enseignants issus de 10 établissements ont été sélectionnés pour constituer, à terme, un réseau de formateurs qui développera le projet sur l'ensemble du territoire polonais. Le Lycée français de Varsovie a proposé trois formations aux enseignants – analyse filmique, création de films courts, culture cinématographique – pour leur permettre d'acquérir les bases pour pouvoir ensuite faire vivre le programme.

Pour l'année en cours 2013-2014, 4 films français ont été sélectionnés : *Tout ce qui brille* de Géraldine Nakache et Hervé Mimran ; *Le chat du Rabbin* de Joann Sfar ; *38 témoins* de Lucas Belvaux ; *Le tableau* de Jean-François Laguionie. Ces quatre films, disponibles sur la plateforme IF Cinéma, sont diffusés dans l'établissement scolaire, durant les heures de cours avec une salle spécialement équipée pour garantir de « *bonnes conditions* » de visionnage.

Les enseignants de langue française peuvent également s'appuyer sur d'autres ressources cinématographiques. En effet, l'Institut Français de Pologne est également partenaire du Festival du Film d'Animation de Varsovie (chaque mois d'octobre), du Festival en ligne MyFrenchFilmFestival organisé par UniFrance Films (chaque mois de janvier) ainsi que du Festival du Film Français de Varsovie, Wrocław et Cracovie (au mois de mai). Ces festivals peuvent fournir des films français pertinents pour l'enseignement de la langue.

Pour l'année à venir 2014-2015, l'Institut Français de Pologne fait part de plusieurs ambitions :

- Développer le projet avec la République Tchèque : les enseignants tchèques viendront assister à une formation à Varsovie. Pour l'année 2015-2016, une programmation et des formations communes sont espérées avec la République Tchèque, mais aussi l'Allemagne et la Slovaquie.
- Trouver de nouveaux partenaires de tous types : festivals, écoles de cinéma, associations. Le festival de Trouville, les écoles de Varsovie et de Lodz, les festivals de Wrocław et de Gdansk sont envisagés comme de possibles futures partenaires.
- Trouver de nouvelles sources de financement, notamment auprès de la Commission Européenne (Europe Créative) ou de la Fondation Orange Pologne.

Le projet d'un répertoire en ligne éditorialisé de films européens pour le jeune public

Le Festival de Cinéma Européen des Arcs est organisé de manière annuelle par l'association *Révélation Culturelles*, depuis 2009. Il a lieu dans la station de ski Bourg-Saint-Maurice – Les Arcs, chaque mois de décembre. Sa vocation première est de « *promouvoir le cinéma européen dans toute sa richesse et sa diversité* ». Il a rassemblé, pour son édition 2013, quelques 15 000 spectateurs. Le festival a déjà mis en place certains projets en faveur de l'éducation au cinéma, tels que des ateliers et des conférences, ainsi qu'un programme scolaire dédié permettant de découvrir des films européens.

Les organisateurs, « *persuadés que l'enjeu majeur du cinéma européen est une question de diffusion, de circulation et de mobilisation des publics* », cherchent à mettre en œuvre un projet innovant et adapté aux jeunes de création d'un répertoire en ligne et éditorialisé de films européens.

Ce répertoire prendrait la forme d'un « *réseau social du cinéma européen* » : un portail labellisé par des festivals partenaires, alimenté à la fois par ces festivals et par les usagers, et renvoyant surtout vers les sites de vidéo à la demande programmant les films adaptés au jeune public (comme le réseau Eurovod). Les élèves et les enseignants pourront trouver sur ce portail des informations sur les films européens, des recommandations, des notations, des documents pédagogiques en partage, des espaces de débats et de critiques, des parcours de formation destinés aux enseignants. L'ensemble des documents pédagogiques postés seront automatiquement traduits dans toutes les langues des territoires impliqués dans le projet. Ce réseau social sera accessible sur internet : il pourra donc à la fois être utilisé dans le cadre scolaire, mais aussi en dehors, de manière libre, par les élèves qui disposeront d'un code d'accès délivré par les établissements scolaires. Dans son fonctionnement, on peut rapprocher le portail de sites internet existants au niveau national et fonctionnant de manière similaire : Allociné en France, FilmStart.de en Allemagne, ScreenRush au Royaume-Uni, SensaCine en Espagne... Mais ici, l'aspect réseau social sera davantage mis en avant : les informations concernant ses proches (ses élèves, ses camarades) auront une place importante.

Les festivals partenaires s'engageront à alimenter régulièrement la plateforme en prenant soin de choisir et labelliser les films « *pour leurs qualités artistiques, leur originalité, leur regard sur le monde, mais aussi leur potentiel commercial* » ainsi qu'en fonction des prix remportés par les films. A ce stade, les festivals partenaires envisagés sont ceux de Lecce en Italie, de Göteborg en Suède, de Karlovy Vary en République Tchèque, de Thessalonique en Grèce, de Sarajevo en Bosnie-Herzégovine, le festival CinéKid d'Amsterdam aux Pays-Bas, le Festival International de Transylvanie en Roumanie, le festival New Horizons à Wrocław en Pologne. Par ailleurs, l'association *Révélation Culturelles* souhaiterait établir des liens avec des « *partenaires naturels au niveau national* », tels que les DRAC, les Inspections académiques ou l'association *Kyrnéa International*. Enfin, un soutien européen semble naturel pour accompagner ce projet atypique.

L'association Manifesta à Londres & le collectif Tribudom à Paris

L'association *Manifesta* est une association basée à Londres qui cherche à développer des projets portés par la diversité culturelle, la lutte contre le racisme, contre l'exclusion sociale, à travers des supports artistiques et culturels. Elle cherche à agir à la fois au Royaume-Uni et en Europe, en construisant des partenariats. Le collectif *Tribudom* travaille depuis 2002 dans le Nord-Est de

Paris et la proche banlieue, dans des quartiers dits « sensibles ». Il regroupe, à l'initiative du cinéaste Claude Mouriéras, des réalisateurs, techniciens, plasticiens, musiciens, photographes, qui souhaitent sensibiliser à la création cinématographique un jeune public qui en est souvent éloigné.

À l'initiative de l'association *Manifesta*, un partenariat a vu le jour avec *Tribudom* pour deux projets ponctuels, en 2008 et en 2010. Le premier projet, intitulé « *Belonging* » a regroupé à la fois *Manifesta* et *Tribudom* ainsi que l'association *Vende Se film*, située à Lisbonne. Elle a eu lieu en 2008. Le projet a pris la forme d'un atelier pratique de réalisation de films, d'une durée d'une semaine, destiné à des jeunes âgés de 15 à 19 ans, en provenance de quartiers populaires, qui ont un accès difficile aux supports artistiques et culturels. Chaque participant a pu réaliser une vidéo, d'une durée de 1 à 3 minutes, sur le thème de l'appartenance culturelle, en étant encadré par des vidéastes et des professionnels du cinéma. Les courts métrages ont ensuite été mis en ligne. Chaque collectif a organisé l'atelier en son sein : les jeunes Britanniques à Londres, les jeunes Français à Paris, les jeunes Portugais à Lisbonne. Néanmoins, tous les participants ont pu se rencontrer et se réunir, échanger sur leurs créations respectives, lors d'une rencontre transnationale de deux jours, organisée à la Cité Nationale de l'Immigration à Paris. L'association *Manifesta* qui était à l'initiative du projet s'est chargée de la gestion du budget.

Le deuxième projet sur lequel se sont retrouvées *Manifesta* et *Tribudom*, « *Breaking into the museum* », a eu lieu en 2010. Le même public – des jeunes de 15 à 19 ans issus de quartiers populaires, ayant traditionnellement un accès réduit aux biens culturels – a été choisi. Il s'agissait, comme pour « *Belonging* », d'un atelier de réalisation filmique. Le projet consistait à « faire entrer les jeunes des quartiers populaires dans les musées de leur ville ». Le Museum of London et le Musée Carnavalet à Paris ont été partenaires du projet. Après une visite de ces musées, les jeunes participants ont chacun réalisé un court film sur une œuvre de la collection permanente. Faute de budget, aucune rencontre transnationale n'a pu être organisée. Pour ce projet, l'association *Manifesta* et le collectif *Tribudom* sont rentrés en co-production. Côté français, les fonds du Label Paris Europe ont été une source financière.

Kyrnéa International

L'association *Kyrnéa/Passeurs d'images* a multiplié, depuis 1999, les initiatives dans le but de développer des actions communes d'éducation à l'image, hors temps scolaire. *Kyrnéa* a lancé en 1999 les REJI (Rencontres Internationales des Jeunes et de l'Image), grand événement destiné aux jeunes Européens, et première initiative notable dans le domaine. 300 participants y sont venus de toute l'Europe. 150 films y ont été diffusés, de nombreux ateliers et conférences y ont été organisés. Une seconde édition des REJI a eu lieu en 2008. Dès lors, *Kyrnéa* n'a cessé de nouer des partenariats successifs :

- À partir de 2005, *Kyrnéa* a créé, en partenariat avec la RAA (une agence régionale pour l'éducation au cinéma, structure privée allemande), les forums européens bi-annuels *YEFF !* (Young European Film Forum for Cultural Diversity). *Kyrnéa* et la RAA sont parvenus, par cette initiative, à stimuler un réseau européen. Les *YEFF !* ont eu lieu à Berlin en 2005, Paris en 2007 et 2008, Göteborg en 2009, Ljubljana en 2011, Milan en 2013. La prochaine édition se tiendra à Bruxelles en 2015. Les forums *YEFF !* permettent de créer un échange entre les jeunes européens et les acteurs de l'éducation à l'image. Des ateliers de réalisation de films y sont proposés où des groupes sont formés par affinités – et non par nationalités. Les jeunes participants peuvent ainsi découvrir chaque étape de la fabrication d'un film depuis le scénario jusqu'au montage final. Les films font ensuite l'objet d'une diffusion via le support du DVD.

- À partir de 2013, *Kyrnéa* a créé, en partenariat avec l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) et les associations allemandes P.L.I.B. et Kijufi, le « *Ciné-Tandem* ». Il s'agit d'un stage à la fois artistique et linguistique rassemblant 9 jeunes Allemands et 9 jeunes Français. Il a eu lieu à Berlin puis à Marseille, entre les 10 et 25 août 2013.
- À partir de septembre 2013, *Kyrnéa* a créé, avec l'association cinématographique estonienne Kinobuss NGO, le projet européen « *Grundtvig* ». Il s'agit d'une formation d'une durée de deux jours, destinée aux professionnels du secteur social, afin de les initier à l'image animée et à la diversité culturelle.

Ces actions, développées en partenariat, doivent être renforcées pour donner pleinement corps à un véritable réseau européen d'éducation au cinéma, qui permettrait - de manière régulière - la mise en partage d'expériences entre enseignants, animateurs et jeunes.

L'appel à projets de l'association ARIANA

ARIANA est une association à but non lucratif en France qui promeut l'ouverture d'esprit, la lutte contre la délinquance, les discriminations et les préjugés chez les jeunes de 8 à 18 ans. Fort d'une expérience européenne (notamment franco-allemande) déjà riche dans l'éducation artistique, ARIANA a lancé, en avril dernier, un concours pour les jeunes sur le thème « *Lutter contre les discriminations en image* ». L'association a pour projet de mener une campagne au niveau européen à travers un concours de productions de clips d'une durée de 2 minutes. Le concours s'adresse aux collèves, lycées et universités.

Le cahier des charges sera défini par un comité de pilotage formé de professionnels du cinéma et des arts numériques et d'acteurs de l'éducation à l'image. Un jury sera mis en place : il désignera les lauréats dans chaque pays européen participant au concours. Un jury européen désignera par la suite un lauréat parmi les finalistes. Le lauréat se verra offrir la possibilité de réaliser un clip européen « *avec des moyens professionnels et l'aide de grands artistes* ».

Une cérémonie officielle sera organisée pour la remise des trophées et la sélection des meilleurs clips mise en ligne. ARIANA espère que l'opération pourra à l'avenir « *être chaque année renouvelée, intensifiée et étendue en Europe* ». Ce genre d'initiative pourrait être accompagnée au niveau européen car elle met en avant la dimension européenne en utilisant le ressort de la compétition ludique pour stimuler la créativité des jeunes. De plus, le fait de soumettre le concours dans le cadre scolaire et universitaire permet de toucher une grande part des jeunes Européens volontaires.

3 *Les projets nationaux et transnationaux exemplaires*

Les projets décrits ci-dessous, qui concernent aussi bien des projections, des ateliers de pratique que des plateformes internet, intègrent parfaitement la dimension européenne ou transnationale. Très souvent, leurs acteurs font preuve d'une volonté remarquable et agissent tant dans le cadre scolaire qu'en-dehors du temps scolaire. Enfin, ces actions combinent souvent théorie et pratique et utilisent à la fois le ressort de la rencontre et des outils numériques. Ce ne sont évidemment que des illustrations et il va de soi que d'autres actions mériteraient aussi notre attention.

L'IF Cinéma, plateforme de l'Institut Français

L'IF Cinéma est une plateforme de l'Institut Français qui prend la forme de cinéma à la demande, en diffusion non commerciale dans le monde. L'accès à l'IF Cinéma est réservé exclusivement au réseau culturel français à l'étranger, composé des Instituts, des Alliances Françaises, du Service de Coopération et d'Action Culturelle Français (SCAC)... Les utilisateurs peuvent, à partir de la plateforme, télécharger les films dans le but de les projeter de manière non commerciale.

Le catalogue de l'IF Cinéma est varié : on peut y trouver des comédies, des comédies dramatiques, des drames, des polars, des films d'action, des films d'animation, des films historiques, des documentaires et des spectacles filmés. L'IF Cinéma propose 5 collections : Cinéma français contemporain, Grands classiques français, Cinéma du monde, Jeunesse, Court-métrages. Des cycles thématiques existent également : parmi les plus récents, on trouve les cycles Côté cuisine, ou autour de figures comme Vincent Macaigne, Michel Ocelot, Des femmes au cinéma ou Images de la France. Au total, l'IF Cinéma jouit d'un catalogue riche de plus de 3 500 films, dont certains sont inscrits dans les dispositifs Ecole au cinéma, Collège au cinéma et Lycéens au cinéma. L'offre de sous-titrage est disponible en plusieurs langues : anglais, espagnol, allemand, arabe, russe, hébreu. Chaque film est accompagné par une présentation où figurent le synopsis, le générique ainsi que des informations techniques. Une fois le film téléchargé, il est visible de manière libre et autant de fois que souhaité, sur une période d'un mois. Une réunion avec les responsables du pôle cinéma de l'Institut Français, le 22 octobre 2013, a mis en avant plusieurs pistes pour l'avenir du dispositif :

- L'Institut Français souhaiterait développer sur la plateforme, un programme clé-en-main à destination des lycées français à l'étranger, des enseignants de français langue étrangère et des Alliances Françaises.
- De plus, il envisage de mettre en ligne sur la plateforme des documents pédagogiques à destination des enseignants à l'étranger, afin de leur donner des outils pour exploiter la projection des films. La réunion a conclu à la nécessité de faire traduire en anglais et en espagnol, ces futurs supports pédagogiques.

Une nouvelle convention, signée en 2014 par le CNC français et l'Institut français, a acté la création d'une collection intitulée « *Education au cinéma – Institut français/CNC* ». Il s'agit d'une sélection faite d'un commun accord autour de films exploités dans les dispositifs « *Collège au cinéma* » et « *Lycéens et apprentis au cinéma* » et dont l'Institut français a déjà acquis ou envisage d'acquies les droits de diffusion. Ils sont alors proposés à l'ensemble des Instituts français, à travers le monde, dans leur version originale sous-titrée, accompagnée de documents pédagogiques du CNC. La plateforme IF Cinéma met en avant cette sélection et redirige vers le site du CNC pour

un accès aisé aux supports pédagogiques. Pour la première sélection 2014, les films au niveau collège sont : *Brendan et le secret de Kells* de Tomm Moore, *La Grande illusion* de Jean Renoir, *Le Havre* de Aki Kaurismäki, *Le Tableau* de Jean-François Laguionie, *Tomboy* de Céline Sciamma et *Zéro de conduite* de Jean Vigo. Au niveau du lycée, sont sélectionnés : *Entre nos mains* de Marina Otero, *La Cérémonie* de Claude Chabrol, *L'Exercice de l'Etat* de Pierre Schoeller, *French Cancan* de Jean Renoir, *Tous au Larzac* de Christian Rouaud et *Une bouteille à la mer* de Thierry Binisti.

« *Le Cinéma, cent ans de jeunesse* », un programme transnational initié par la Cinémathèque Française

« *Le Cinéma, cent ans de jeunesse* », programme fondé en 1995 par la Cinémathèque Française, s'adressait initialement à des élèves français en leur proposant de réaliser un film d'une minute, présenté au Festival de Cannes chaque année.

Aujourd'hui, le programme, qui a Costa-Gavras pour parrain et Alain Bergala pour conseiller artistique, rassemble, autour d'une quarantaine d'ateliers dans 11 pays différents, plusieurs milliers d'élèves âgés de 7 à 18 ans de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, du Royaume-Uni, d'Autriche, de Belgique, mais aussi du Brésil et de Cuba, encadrés par leurs professeurs et des professionnels du secteur du cinéma. La Cinémathèque propose chaque année une thématique : la lumière, la couleur, la place du réel dans la fiction ou le plan-séquence qui est la thématique proposée pour l'année en cours 2013-2014.

À partir de cette thématique, les élèves voient d'abord une sélection de films de référence, puis commencent à s'y initier à travers de brefs exercices individuels. Ce n'est qu'après cette étape qu'ils se mettent à travailler ensemble à la réalisation en groupe d'un film, d'une durée variant entre 8 et 10 minutes, qui doit suivre des indications scénaristiques et épouser leur point de vue, aborder leurs quotidiens, leurs vies, leurs préoccupations.

Tout au long de l'année, un blog est ouvert – pour l'année en cours, il s'agit de l'adresse <http://blog.cinematheque.fr/100ans20132014/> – alimenté par tous les participants. Il permet à chacun de suivre les avancées des différents groupes. De plus, lorsque le programme s'achève, le blog permet de recueillir les différents courts métrages qui sont mis en ligne et librement accessibles. Au mois de juin, à l'issue des travaux, l'ensemble des 800 participants est convié à la Cinémathèque Française durant trois jours pour visionner les films réalisés et partager les expériences.

La Cinémathèque conçoit également le programme comme « *un espace de réflexion et de formation* » pour les enseignants, qui se rassemblent à trois reprises lors de l'année scolaire, autour du programme. En début d'année, une journée de formation est proposée et dispensée à la Cinémathèque à Paris : les « *règles du jeu* » (contraintes de réalisation) sont distribuées et de nombreux extraits de films-clés sur la thématique retenue sont diffusés. Un bilan de mi-parcours est organisé au printemps, soit à la Cinémathèque soit dans d'autres structures qui participent au programme. Enfin, l'événement de clôture du mois de juin constitue le point d'orgue du programme.

La Cinémathèque constate la progressive étendue géographique du programme au fil des ans. « *Ce qui est à chaque fois très impressionnant, note la Cinémathèque, pour les participants comme pour nous, c'est ce que leurs films donnent à voir du monde, dans sa diversité de climats, de lumières, de langues, de rythmes et de modes de vie. [...] Leurs films révèlent des visages et des corps inédits, des cadres surprenants, des salles de classe ou des rues comme aucun réalisateur ne les a filmées.* ».

Avec un budget annuel global de près de 250 000 euros cofinancés par l'ensemble des partenaires, « *Le Cinéma, cent ans de jeunesse* » peut ainsi faire figure de modèle en ce qui concerne les programmes d'éducation au cinéma. Le programme, qui fêtera ses 20 ans l'an prochain, a été visionnaire, en proposant une initiative à la fois théorique et pratique, à la fois fondée sur le visionnage de films et sur la réalisation. L'initiative a su progressivement s'internationaliser, d'abord du niveau national au niveau européen, puis en s'étendant à l'Amérique latine. Il faut néanmoins souligner que le programme, d'une grande qualité, ne concernent que quelques centaines de jeunes élèves, âgés de 7 à 18 ans, et pourrait, sans être affaibli qualitativement, être développé de manière volontaire avec une dimension et un financement européens renforcés.

Pour permettre à davantage de jeunes élèves de travailler sur le même modèle que « *Le Cinéma, cent ans de jeunesse* », *the Centre for the Moving Image* en Ecosse a, par exemple, développé son propre projet « *Understanding Cinema* ». 24 groupes différents composés d'élèves, en primaire ou en secondaire, réalisent leurs propres films en anglais et en gaélique. Ils sont encadrés systématiquement par un cinéaste professionnel. Lors du déroulement du projet, chaque groupe alimente le même blog où chacun peut voir l'avancée des films : www.understandingcinema.wordpress.com. En juin, au terme de leurs travaux respectifs, ceux-ci sont projetés lors du *Edinburgh Film Festival*. Un de ces 24 groupes participe ensuite, au niveau international, au « *Cinéma, cent ans de jeunesse* » et montre sa réalisation à Paris. Soutenu financièrement par l'Agence nationale écossaise pour les Arts, les Médias et les Industries Culturelles, le programme « *Understanding Cinema* » emploie aujourd'hui 8 personnes.

La Lanterne Magique

L'association *La Lanterne Magique* a été fondée en 1992 et son siège se situe en Suisse, à Neuchâtel. Elle a su se développer en quelques années pour atteindre une offre d'éducation au cinéma très riche et très complète, combinant le temps scolaire et le hors temps-scolaire. Son action s'est ancrée peu à peu dans les salles de cinéma, à l'école, dans les festivals, à la télévision et sur internet. Elle est également parvenue à progressivement s'internationaliser : aujourd'hui *La Lanterne Magique* compte une vingtaine de collaborateurs en Suisse et plus de 1 000 collaborateurs à travers le monde, avec une centaine de clubs en dehors de la Suisse. L'ambition de l'ensemble des initiatives de *La Lanterne Magique* est de donner au jeune public – enfants comme adolescents – les moyens de développer leur regard critique sur la création cinématographique et leur cinéphilie.

La Lanterne Magique propose, d'une part, dans le cadre scolaire, différentes activités pour initier les jeunes à la culture cinématographique et au regard critique sur les films :

- Des projections de films sont régulièrement organisées pour les plus jeunes. L'association privilégie, pour leur convenir, les courts-métrages adaptés à chaque âge.
- Des ateliers ponctuels peuvent avoir lieu : *la Lanterne Magique* cite l'exemple d'un atelier, organisé dans le cadre scolaire, qui apprend comment rédiger une critique de film ; ou un autre qui enseigne comment tourner un film soi-même.
- Par ailleurs, est proposée l'activité « *Image par image* », consacrée au cinéma d'animation. Après une brève introduction au cinéma d'animation en classe, les élèves assistent à une séance spéciale dans une salle de cinéma, qui leur explique les grands principes du genre, image par image. Des réalisateurs de films d'animation viennent répondre à leurs questions, à l'issue de la projection.

- Enfin, *la Lanterne Magique* développe actuellement « *Découvrir le cinéma avec la Lanterne Magique* », qui prendra la forme d'un cours que viendra donner, en classe, un animateur et qui abordera l'histoire et l'esthétique du cinéma, à partir de nombreuses illustrations vidéos.

En-dehors du cadre scolaire, *la Lanterne Magique* est très présente, et fait preuve d'audace et d'efficacité :

- À travers le monde, la Lanterne Magique est parvenue à développer plus de 100 clubs de cinéma. La programmation, à destination des 6-12 ans, s'étale sur une période d'un an : durant celle-ci, les enfants peuvent découvrir 9 films, à raison d'un par mois, de 3 époques différentes de l'histoire du cinéma : se complètent muets et parlants, films en couleurs et en noir et blanc. Afin de les préparer aux projections, ils reçoivent le journal illustré du club dont la lecture permet une première initiation ; puis, juste avant la séance, un spectacle « *Ludique et pédagogique* » a lieu dans la salle de cinéma. Les projections se font systématiquement sans la présence des parents. Les prix varient selon chaque club : en Suisse, la carte membre coûte 30€ par saison, 20€ pour le deuxième enfant d'une même famille. Au total, 40 000 enfants participent aux clubs de cinéma de la Lanterne Magique dans le monde, encadrés par 1000 bénévoles.
- Sur Internet, la Lanterne Magique a lancé différents sites à vocation pédagogique. Ils sont conçus comme « *un prolongement des activités pédagogiques menées dans les clubs, de façon à donner la possibilité aux jeunes spectateurs d'exercer et d'approfondir leurs connaissances sur le cinéma* ». Tous les sites sont accessibles gratuitement et traduits en 5 à 7 langues.

Le CinéQuiz – accessible à l'adresse <http://quiz.lanterne-magique.org> – prend la forme d'un jeu de questions-réponses qui abordent à la fois des aspects historiques et techniques du cinéma. Trois niveaux existent : dès 4 ans, dès 8 ans, dès 12 ans.

Le Chat qui voulait faire un film – <http://le-chat.lanterne-magique.org> – est une série animée, dès 5 ans, qui aborde la production d'un film, à travers chacune de ses étapes.

- Enfin, *la Lanterne Magique* a choisi d'utiliser le média de la télévision, pour parfaire sa stratégie d'éducation au cinéma. Elle a lancé en 2007 ses premières émissions, en collaboration avec la RTS (Radio Télévision Suisse), destinées à la fois aux enfants, aux adolescents et à leurs familles. Le magazine hebdomadaire, initialement nommé « *Pop-corn* » et devenu « *Mission : Ciné* » prend la forme d'enquêtes fictives, jouées par des acteurs professionnels, destinées à percer les secrets du cinéma. Le magazine a pour ambition de permettre un développement du regard critique du spectateur. 32 épisodes ont été produits en 2013, et 52 sont prévus pour 2014. Devant le succès d'audience grandissant, la RTS a décidé de diffuser, en 2014, « *Mission : Ciné* » de manière quotidienne.

La Lanterne Magique développe actuellement un nouveau projet : « *Les Petites leçons de cinéma* » qui prend la forme d'une collection de courts métrages, mise en ligne sur un site Internet, destiné aux enfants, aux parents et aux enseignants.

Le projet s'appuie sur une collaboration avec deux sociétés de production : Les Batelières Productions et Milos Films. Chaque court métrage mis en ligne aura un thème de prédilection, lié à un enjeu-clé de la pratique du cinéma : le documentaire, la direction d'acteurs, le plan-séquence, le mélodrame, le scénario... et sera réalisé par un cinéaste renommé. Chaque cinéaste sera libre de choisir son thème. Il aura pour seules contraintes : l'accessibilité du film à tous, à partir de 6 ans et la mise en place d'une voix-off qui facilitera le doublage dans cinq langues – chaque film existera en français, allemand, anglais, italien et espagnol.

Deux leçons de cinéma pilotes ont été tournées : celle de Jean-Stéphane Bron sur le thème du documentaire ; et celle d'Ursula Meier sur la direction d'acteurs. La première collection comportera 10 leçons de cinéma, prochainement réalisées par Mathieu Amalric sur le son et le mixage, Alain Bergala sur le plan, Fulvio Bernasconi sur le point de vue, Renato Berta sur le découpage et la lumière, Valeria Bruni-Tedeschi sur la direction d'acteurs, Christian Frei sur le bruitage, Noémie Lvovsky sur la mise en scène, Bettina Oberli sur le processus créatif, Andrea Staka sur les genres cinématographiques et Rebecca Zlotowski. D'autres cinéastes se sont dits intéressés par le projet pour une éventuelle participation : Wim Wenders, Robert Guédiguian, Otar Iosseliani, Nanni Moretti, Jean-Pierre & Luc Dardenne ou Benoît Jacquot. *La Lanterne Magique*, les Batelières Productions et Milos Films s'engagent à conduire une production rapide et réactive. Le budget prévu est de 100 000€ par court-métrage.

Pour parfaire la visibilité du projet, *la Lanterne Magique* recherche actuellement un diffuseur français. Une fois que la collection sera étoffée, les possibilités d'une sortie en salles avec un distributeur, et d'une sortie en DVD avec un éditeur, sont espérées. De plus, *la Lanterne Magique* aimerait que les courts métrages puissent faire l'objet d'une projection dans des festivals internationaux.

La Médiathèque numérique d'Arte

Après avoir développé un service de vidéo à la demande en 2008, Arte a choisi de mettre en œuvre un service de vidéo à la demande institutionnelle, coéditée avec le site VOD UniversCiné. Ce service, lancé en avril 2011, a pris le nom de Médiathèque numérique et est accessible à l'adresse : www.mediathèque-numérique.com.

Arte et UniversCiné proposent à des médiathèques en France et à l'étranger de devenir leurs partenaires afin qu'elles puissent bénéficier du service. Le coût annuel pour une médiathèque est d'environ 20 000€. Les médiathèques partenaires donnent ainsi accès à leurs usagers, de manière gracieuse, à quelques 2 500 programmes des catalogues d'Arte et d'UniversCiné : 50% de cinéma, 35% de documentaires, 10% de magazines et 5% de spectacles. Le service est à la fois accessible au sein de la médiathèque et aux domiciles des utilisateurs.

En février 2014, on comptabilisait près d'une centaine de médiathèques partenaires du projet. Parmi elles : 66 médiathèques municipales, 18 bibliothèques départementales, 3 bibliothèques universitaires, le centre de documentation de Radio France et la Cinémathèque de Toulouse. Grâce à ses partenaires, la Médiathèque numérique est disponible dans plus de 2 000 communes françaises aujourd'hui. La Médiathèque numérique a également été lancée, en mai 2013, à l'international, en partenariat avec TV5MONDE. Le projet est actuellement en cours de déploiement sur une trentaine d'établissements de 12 pays différents, parmi lesquels l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil, l'Inde, la Roumanie ou la Tunisie.

La Médiathèque Numérique sera prochainement renforcée et agrandie, en intégrant l'offre de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) qui en deviendra un nouveau partenaire. La BNF proposera, sur la plateforme, environ 500 000 titres musicaux et 20 000 ouvrages de littérature. La Médiathèque numérique enrichie devrait être lancée à l'automne 2014.

Arte s'est engagé à tester la Médiathèque numérique sur la Grande Région Luxembourg/Sarre, dans le cadre du projet-pilote sur l'éducation artistique et culturelle, signé par le Ministère français de la Culture et de la Communication et le Land allemand de la Sarre. Pour l'occasion, Arte propose que la Médiathèque prenne la forme d'un site bilingue (en français et en allemand), où sont mises à disposition des ressources du catalogue d'Arte et des créations locales des territoires.

Par ailleurs, une version de la Médiathèque numérique spécialement conçue pour les enseignants – appelée Médiathèque de l'Enseignant – est en cours de développement, avec le soutien du Centre National de la Documentation Pédagogique (CNDP). En ligne, les enseignants trouveront à la fois les supports des catalogues d'Arte et d'UniversCiné, mais aussi des œuvres du fonds du CNDP. Les 300 à 500 œuvres cinématographiques complètes sont évidemment à portée pédagogique. Arte souligne, d'une part, que cette version permet de « faire entrer le numérique à l'école et de moderniser les pratiques pédagogiques », tout en respectant, d'autre part, le droit d'auteur.

Le projet d'Arte de Médiathèque numérique est novateur dans la mesure où il s'appuie sur les médiathèques, permettant à des institutions de proposer un service composé de films et de supports culturels, à leurs usagers, pour un tarif raisonnable. L'engouement des médiathèques et bibliothèques françaises prouve que l'offre d'Arte est attirante. La Médiathèque numérique doit pouvoir servir de modèle ou d'appui pour le développement d'une offre en Europe, qui pourrait s'appuyer sur un catalogue de films européens, provenant des Etats-membres de l'Union Européenne, et qui serait proposé à l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de l'Union européenne.

Le projet Borders

Le projet *Borders* a été initié par l'association *Cinédié* à Choisy-le-Roi en France, avec le soutien du Conseil Général du Val-de-Marne, la Direction Régionale des Affaires culturelles d'Ile-de-France, la ville de Choisy-le-Roi et les Cinémas du Palais de Créteil. Il fédère un nombre impressionnant de partenaires : le Gdansk Film Center (Pologne), l'Université de cinéma de Lodz (Pologne), l'Université de cinéma de Sapientia (Roumanie), le Manaki Brothers Festival (Macédoine), Peace Flame House (Bosnie-Herzégovine), Queen's Film Theater (Irlande), Antirasistika Filmdagar de Göteborg (Suède), WienXtramedienzentrum de Vienne (Autriche), ATRIUM de Berlin (Allemagne), Jameson Cinefest à Miskolc (Hongrie), le cinéma Muranow à Varsovie (Pologne), le cinéma Rialto à Poznan (Pologne), les Cinesvandyck (Espagne), la Rodrigo Fabrez highschool (Espagne), le Galluszentrum de Francfort (Allemagne) Wajda's School à Varsovie (Pologne), Kinodvor cinema Ljubljana (Slovénie), le DZMP (Slovénie), Mandragora films (Serbie), le cinéma Watershed à Bristol (Royaume-Uni), l'association Les Rencontres (France), les ONG Emmaüs-Synergie et Pluriels 94, MACVAL (France), la MJC de Créteil, la Maison des Arts de Créteil, le lycée professionnel Paul Bert à Maisons-Alfort (France), le lycée professionnel Branly de Créteil (France)...

Le projet cherche à fédérer des équipes de cinéma composées de jeunes Européens de tous horizons partant « à la recherche d'une autre culture » : « de cette rencontre naît un film composé d'une fiction et d'un documentaire sur un thème précis, lié à l'histoire de chaque pays rencontré ».

Depuis 2011, *Borders* a lancé sa série « *Les Carnets d'Utopie* », destinée aux jeunes de 13 à 25 ans : « une Odyssée moderne mélangeant, fiction et documentaire, passé-présent-futur, histoire-géopolitique-philosophie-sciences ». Le pilote a été tourné à Srebrenica en Bosnie-Herzégovine en 2011, la première saison à Belfast en Irlande du Nord, à Gdansk en Pologne et à Miskolc en Hongrie en 2013. Le tournage de la deuxième saison a débuté en avril 2014 à Salamanque en Espagne, et se poursuivra en Bosnie et en Hongrie en été et à l'automne. Pour préparer et suivre le déroulement de la série, un atelier de réalisation – *European Borders film sessions* – a été mis en place.

Borders a la particularité de mêler des actions dans le temps scolaire et en dehors du temps scolaire, mais aussi des projections en salle et des ateliers de pratique avec une dimension européenne

clairement revendiquée:

- Le parcours *Borders-Carnets d'Utopie* autour d'une salle de cinéma. Le parcours a été expérimenté à Créteil, il se développe actuellement en Espagne et en Pologne. Il consiste en une programmation de 15 à 20 films européens de 10 à 15 pays différents, proposés en temps scolaire à des élèves de collège et lycée. Les visionnages sont prolongés par des débats en salle et des animations en classe. Pour l'expérimentation dans le Val-de-Marne, plus de 70 séances ont été organisées, réunissant 3 750 entrées.
- *Le laboratoire de cinéma* : hors temps scolaire, le laboratoire propose 15 animations d'une durée de 3 heures, encadrées par des professionnels du cinéma, ouvert à des jeunes volontaires.
- *Le Chantier éducatif Cinéma Borders* : une vingtaine de jeunes sont sélectionnés en classe et formés pour une première expérience professionnelle dans le cinéma. En 2008, une quinzaine d'habitants du Val-de-Marnais de 16 à 22 ans ont tourné une fiction intitulée *Pola Pola* à Smucka, village de Bosnie-Herzégovine. Ils ont également réalisé des reportages sur le pays d'accueil.
- Le festival *Un Notre Monde-Borders* dans le Val-de-Marne, organisé chaque mois de novembre, met en avant les précédentes réalisations du projet *Borders*, alors que le festival *La Tête dans les étoiles*, au mois de mars, permet aux jeunes de rencontrer des professionnels du cinéma.

Rassemblant chaque année plus de 800 jeunes Européens pour un budget annuel d'environ 20 000 euros, le projet *Borders* a été sélectionné par l'UNESCO dans le cadre des actions de la décennie pour la promotion de la non-violence et de la Culture de la Paix au profit des enfants du monde. L'UNESCO l'a également pointé en juin 2008 comme action modèle au niveau international dans les processus de réconciliations intergénérationnelles et intercommunautaires.

La Cité de l'Image en Mouvement à Annecy, en jumelage avec la ville italienne de Vicenza

La Cité de l'Image en Mouvement (CITIA), située à Annecy, est une institution née en l'an 2000, avec l'ambition de devenir « un pôle d'excellence sur l'éducation et la formation à l'image en mouvement ». Elle a développé des initiatives pour tous les âges : primaire, collège et lycée, en faisant participer les enseignants et les étudiants.

CITIA permet chaque année à plus de 1 000 participants de travailler sur l'image en mouvement, concept qui est plus large que le cinéma, davantage rattaché à l'aspect technique de la création de l'image. Tous les projets de CITIA visent à atteindre « un objectif de réalisation de films motivant pour les enfants et leurs enseignants ».

En 2002, CITIA a lancé ses « *Parcours animés* », financés par la ville d'Annecy et fondés sur la logique de partenariat des enseignants. Ces « *Parcours animés* » se déroulent en trois étapes : une phase de conception en classe, d'abord, permet de créer un projet de la séquence d'animation qui sera réalisée ensuite (des ressources pédagogiques en ligne sont à la disposition de l'enseignant). Une phase de réalisation dans un deuxième temps : dans la salle multimédia (composée de 18 postes informatiques avec tablettes graphiques et logiciel d'animation) les enfants et leur enseignant s'attellent à la pratique sur une semaine de 4 jours. Enfin, une phase de visionnage : CITIA édite les réalisations sur DVD pour les classes et projette tous les films au mois de juin, en salle, où les parents sont conviés. Entre septembre 2002 et juin 2013, 68 classes ont participé à ses « *Parcours animés* ».

Depuis fin 2013, « *Parcours animés* » est expérimenté dans le cadre du jumelage de la ville d'Anecy avec la ville italienne de Vicenza. Les élèves et enseignants français et italiens se sont d'abord concertés par mail sur les storyboards, la recherche des décors et la préparation du tournage. Puis les élèves français se sont rendus, en avril 2014, à Vicenza, pour le tournage et le montage. CITIA réfléchit aux modalités de déploiement et de prolongement d'une telle opération, mais se félicite d'un premier bilan « *très positif et encourageant* ».

CITIA a également d'autres actions pertinentes en matière d'animation :

- « *Images de collégiens* », lancé en 2003, reprend un concept globalement identique à celui de « *Parcours animés* ». Plusieurs professeurs peuvent participer avec la même classe. Depuis sa création, 67 classes de collège ont participé au projet.
- « *Animage* », lancé en 2007, rassemble des enseignants, des élèves de primaire et des étudiants de la licence Information-Communication de l'Université de Savoie. Le dispositif s'étend sur une année. Après une séance de formation et la visite de l'exposition CITIA, les enseignants développent avec leurs élèves un pré-projet que deux étudiants ont pour mission de réaliser. La réalisation s'étend sur 4 mois, dont 3 séances en classe. Un DVD est donné à la classe à la fin du projet. Une douzaine de classes y participe chaque année. D'ici à 2015, quelques 80 films devraient ainsi être réalisés. Dans le cadre du jumelage avec la ville de Vicenza, CITIA souhaiterait s'inspirer de ce projet pour une initiative transnationale, non seulement avec son partenaire italien, mais également d'autres partenaires, un partenaire britannique et un partenaire lituanien sont pressentis.
- Un projet au niveau du lycée est en cours d'expérimentation depuis 2010 autour de l'initiation à l'animation en 3D, menée par des professeurs de sciences physiques.

Le projet de bâtir un projet commun d'éducation au cinéma, dans le cadre d'un jumelage entre villes européennes, est inédit, et s'avère être une possibilité intéressante de nature à être développée à l'échelle européenne.

Les initiatives inédites en matière d'exploitation

De nombreux exploitants de salle de cinéma ont fait de l'éducation au cinéma une priorité, en choisissant notamment d'orienter leur programmation vers ce public spécifique. À ce titre, l'on peut notamment citer les initiatives du *Studio des Ursulines* à Paris (labellisée Europa Cinémas), première salle entièrement dédiée à Paris (400 écrans au total) à une programmation jeune public, qui accompagne ses séances de débats, d'ateliers et participe aux dispositifs scolaires et hors scolaire, ainsi qu'aux festivals de cinéma jeune public. On peut également citer la salle *Movimiento* de Berlin, qui a notamment reçu en 2012 le Prix Jeune Public Europa Cinemas. *Movimiento*, tenue depuis 2007 par Wulf Sörgel et Iris Praefke, est une salle historique du quartier berlinois de Kreuzberg. Les nouveaux exploitants ont choisi de diriger leur programmation vers le jeune public. Ils ont mis en place :

- « *Schulkino Berlin* » : un catalogue de 70 films, sélectionnés chaque année par les exploitants et proposés aux écoles berlinoises pour que les classes viennent en projection. Les films sont classés par catégorie d'âge et ont un accompagnement pédagogique spécifique pour chaque âge.
- « *Kinderkino Berlin* » : des séances destinés aux enfants et aux jeunes sont librement accessibles, programmés plusieurs fois dans la semaine et le week-end.
- « *Spatzenkino* », destinés aux enfants entre 3 et 5 ans. Il s'agit d'un programme de films courts, projetés au *Movimiento*, encadrés par un éducateur spécialisé.

- « *Classroom at the cinema* » : il s'agit de la dernière initiative mise en œuvre. Les exploitants, soucieux de montrer des films en langue étrangère – notamment français, anglais et espagnol – propose la projection d'un film anglophone, avec, à son terme, un débat en anglais.

Le cinéma *Kinodvor* à Ljubljana en Slovénie, cinéma municipal de 2 salles, l'une de 30 places, l'autre de 200 places, a également fait des films pour le jeune public la priorité de sa programmation. Son programme, intitulé « *Kinobalon* » est entièrement dédié au jeune public, de 3 à 14 ans, hors temps scolaire. Il met en avant, le week-end, de nombreuses projections, accompagnées d'activités pédagogiques : débats, ateliers, ...

Ces exploitants font preuve d'un engagement qu'il est important de souligner, prenant le risque d'une programmation nouvelle en faveur du jeune public : un soutien européen serait de nature à accroître ces initiatives qui ont vocation à former les spectateurs de demain.

Annexe 3

*Liste des personnes
sollicitées et auditionnées*

Nuria Aidelman, Responsable de la coordination pédagogique, *Cinema en curs (Espagne)*

Eugène Andréansky, Délégué général de l'association *Les Enfants de cinéma (France)*

Alejandro Bachmann, Responsable de la médiation cinématographique,
Österreichisches Film Museum (Autriche)

Julia Barbier, Responsable des affaires européennes et internationales
à l'Association des maires de France - AMF (France)

Bernard Bénoliel, Directeur de l'action culturelle, *Cinémathèque française (France)*

Alain Bergala, critique de cinéma, enseignant à Paris III et à la FEMIS, réalisateur,
auteur de l'ouvrage *L'Hypothèse cinéma petit traité de transmission du cinéma à l'école
et ailleurs/Les Cahiers du Cinéma - 2002 (France)*

Emilie Boucheteil, Attachée audiovisuelle, *Ambassade de France (Allemagne)*

Daniel Bouillot, Délégué formation et recherche, *CITIA Annecy (France)*

Nathalie Bourgeois, Directrice du service pédagogique de la *Cinémathèque française*
et Responsable de « Cinéma, 100 ans de jeunesse » (France)

Béatrice Boursier, Déléguée générale du *Syndicat des Cinémas d'art,
de répertoire et essai - SCARE (France)*

Patrick Brouiller, Président de l'Association française des cinémas art-et-essai - AFCAE (France)

Jeanne Brunfaut, Directrice générale adjointe du *Service général de l'Audiovisuel
et des Multimédias*, Ministère de la Communauté française - Ministère de la Fédération
Wallonie, Bruxelles (Belgique)

Benito Burgos Barrantos, Chef d'unité à la Direction générale de l'Institut du cinéma
et des arts visuels (Espagne)

Maryse Cadepuis, Coordinatrice du projet « *Hoy vamos al cine* » (Espagne)

Guillaume Calop, Secrétaire général du *Festival de cinéma européen des Arcs (France)*

Fabrice Calzettoni, Directeur de l'action éducative, *Institut Lumière de Lyon (France)*

François Campana, Directeur de l'association *Kyrnéa International (France)*

Henning Camre, Fondateur de l'Institut danois du film
et Directeur du Think tank *On film and Film Policy (Danemark)*

Nathalie Chesnel, Directrice du bureau *Europe Creative (France)*

Anne Cochard, Directrice de la création, des territoires et des publics, *CNC (France)*

Denis Darroy, Directeur du Pôle image de Haute-Normandie (France),
jumelé avec le Land de Basse-Saxe (Allemagne)

Olivier Demay, Responsable du développement et de la recherche,
Les Enfants de cinéma (France)

Carole Desbarat, Enseignante, essayiste, ancienne Présidente de l'association
Les Enfants de cinéma, ancienne Directrice des études de la FEMIS et actuelle
Directrice de la communication de l'*Ecole normale supérieure de Paris - Ulm* (France)

Susanne Ding, experte nationale, *Europe Creative* (Commission européenne)

Peter Dinges, Directeur de la *Film Förderung Anstalt - FFA* (Allemagne)

Ioana Dragomirescu, Responsable du jeune public – Europa Cinemas

Pierre Drouot, Directeur-intendant du *Flanders Audiovisual Fund* (Belgique)

Sarah Duwe, Responsable des *SchuhKinoWochen*, Vision Kino (Allemagne)

Emmanuel Ethis, Président du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle, Président
de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (France)

Pierre-Yves Fleurantin, Directeur général du *Festival de cinéma européen des Arcs* (France)

Agathe de Foucher, Secrétaire générale administrative, *Fédération nationale
des cinémas français* (FCNF) (France)

Julia Galaski, Responsable des Affaires européennes, *Union Internationale
des Cinémas* (UCI) Bruxelles (Belgique)

Teresa Garcia, Responsable de l'association *Os filhos de Lumiere*, Lisbonne (Portugal)

Paul Gerhardt, Directeur de l'éducation, *British Film Institute* (Royaume-Uni)

Frédéric Germain, Attaché de coopération éducative et audiovisuelle,
Institut français de Zagreb (Croatie)

Philippe Germain, Délégué général de l'Agence du court métrage (France)

Caroline Ghienne, Responsable VOD et nouveaux projets,
Direction du développement ARTE (France)

Michel Gomez, Délégué général de la *Mission Cinéma de la Ville de Paris* (France)

Thomas Grand, Chargé de mission audiovisuel, Institut français de Bucarest (Roumanie)

Alessandra Guarino, coordinatrice du *Centro Sperimentale di cinematografia* di Roma (Italie)

Tina Hajon, Directrice de l'exploitation, du développement et de la programmation, *Croatian
Audiovisual Center*, Zagreb (Croatie)

Justine Henoschberg, Coordinatrice du Club *Lanterne magique* (France)

Frédéric Henry, Responsable de l'association *Cinédié* (France)

Bettina Henzler, Enseignante et chercheuse *Institut de l'art et de l'éducation*,
Université de Brème (Allemagne)

Hrvoje Hribar, Directeur du *Croatian Audiovisual Center* (Croatie)

Michael Jahn, Responsable des *SchulKinoWochen* (Allemagne)

Elise Jalladeau, attachée de coopération audiovisuelle, *Institut français* (Grèce)

Irina Kanousheva, Responsable des relations internationales, des festivals et de la promotion,
Centre National du Film (Bulgarie)

Grigoris Karantinakis, Directeur général du *Centre du cinéma grec* (Grèce)

Jurgita Kazukauskaitė-Sarnickienė, Responsable de l'éducation,
Centre lituanien du Film (Lituanie)

Xavier Kawa-Topor, Directeur de l'Abbaye de Fontevraud, ancien directeur de l'action
éducative du *Forum des images* (France)

Nicola Kettlewood, Responsable de l'éducation, *Center for Moving Image* (Ecosse)

Didier Kriner, Délégué général de l'Association des Cinémas de la région Ile-de-France
- ACRIF (France)

Patricia Kosir, Chargée de mission cinéma et audiovisuel, *Institut français* (Slovénie)

Pierre Labbé, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur de l'*Institut français*,
Stockholm (Suède)

Bernard Lafon, Président de la Commission Education à l'image, *Fédération Nationale
des Cinémas Français* (FCNF) (France)

Thomas Laigle, attaché de coopération éducative à Varsovie, *Institut français* (Pologne)

Frédéric Lavigne, Directeur de l'action éducative du *Forum des images* (France)

Renaud Laville, Délégué général de l'Association française des cinémas art-et-essai
- AFCAE (France)

Pierre-Emmanuel Lecerf, Directeur des affaires européennes et internationales, *CNC* (France)

Freddy Malonda, Service de la culture cinématographique, *Cinémathèque royale
de Belgique* (Belgique)

Anna Mitéran, Chargée de mission audiovisuelle, *Institut français de Prague* (République tchèque)

- Odile Montaufray*, Co-fondatrice de l'association *Cinélangues* (France)
- Claude Mouriéras*, cinéaste et fondateur de l'association *Tribudom* (France)
- Valérie Mouroux*, Directrice du cinéma à l'*Institut français* (France)
- Sannette Naeyé*, Directeur du Festival *Cinékid* d'Amsterdam (Pays-Bas)
- Henrik-Bo Nielsen*, Directeur général du *Danish Film Institute* (Danemark)
- Bernard Paquetteau*, Conseiller de coopération et d'action culturelle,
Ambassade de France (Estonie)
- Olivier Père*, Directeur du cinéma, *ARTE* (France)
- Nicolas Peyre*, Attaché culturel et audiovisuel, Ambassade de France (Espagne)
- Vital Philippot*, Agence Cinéma et éducation : *Zéro de conduite* (France)
- Claude-Eric Poiroux*, Directeur général d'*Europa Cinémas* (France - Allemagne)
- Catherine Proust*, Déléguée générale de l'Association *Ariana* (France)
- Hélène Raymondeau*, Chef du service de la Diffusion Culturelle, *CNC* (France)
- Mark Reid*, Responsable de l'éducation au cinéma, *British Film Institute* (Royaume-Uni)
- Thierry Robert*, Conseiller culturel, Directeur de l'*Institut français* du Danemark
- Ambassade de France (Danemark)
- Tanguy Rosen*, Président du Conseil Supérieur de l'éducation aux médias, *CESEM* (Belgique)
- Ariane Rousselier*, Responsable de l'*Usine de films amateurs*, Michel Gondry (France)
- Jan Runge*, Directeur général de l'Union Internationale des Cinémas (UCI), Bruxelles (Belgique)
- Alasdair Satchel*, Coordinateur des actions éducatives, *Center for the Moving Image* (Ecosse)
- Marc-Olivier Sebbag*, Délégué général de la *Fédération nationale des cinémas français* (FCNF) (France)
- Susana de la Sierra Moron*, Directrice générale de l'*Instituto de la Cinematografía y de las Artes Audiovisuales* (ICAA) (Espagne)
- Elena Solte*, Vision Kino, Netzwerk für Film-und Medienkompetenz (Allemagne)
- Anne Tallineau*, conseillère culture du Ministre des Affaires étrangères (France)
- Philippe Tarisson*, Directeur de l'Association française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (AFCCRE) (France)

Serge Toubiana, Directeur de la Cinémathèque française (France)

Xavier Troussard, chef d'unité Europe créative à la Direction générale Education et culture de la Commission européenne, Bruxelles (Commission européenne)

Maud Vaintrub-Clamon, Chargée de mission, Mission Cinéma de la Ville de Paris (France)

Ilan Valloton, Coordinateur du Club Lanterne magique (Suisse)

Lucas Varone, Coordinateur Media Programme, Europa Cinemas

Clémence Weber, Responsable affaires publiques, Direction générale et de la stratégie, ARTE (France)

Matteo Zacchetti, Directeur-adjoint, Europe Creative (Commission européenne)

Mes remerciements vont particulièrement :

- à *Valentin Perez*, étudiant à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, dont l'aide pour ce rapport a été plus que précieuse.
- à *Claude Mouriéras, Régine Hatchondo, Jean-Michel Frodon, Hélène Conand et Jean-Rémi Ducourtioux* pour leurs conseils chaleureux.
- et, enfin, à *Frédérique Bredin, Audrey Azoulay, Sophie Cazes, Kim Pham et Paul Zajac* pour leur confiance.

- conception graphique : *Valérie Micaux*, www.athoms.fr

